



INSPECTION GRATUITE — Pendant qu'un policier s'efforçait de rétablir l'ordre à l'angle des rues Frontenac et Dufferin les "belles" faisaient la vérification de l'huile et de la condition des bougies des autos. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

"Déguisés et pieds nus", des étudiants fêtent le carnaval

Par RENE ROSEBERRY

SHERBROOKE — Québec a son carnaval, Rio a son carnaval, et Sherbrooke aussi vous savez. Il s'agit en effet du carnaval d'hiver des étudiants de l'Université de Sherbrooke.

Malgré l'absence de neige, les étudiants n'ont néanmoins pas manqué de manifester leur présence hier à Sherbrooke.

Une manifestation, adaptée à la température, a surtout attiré l'attention des gens qui en ont été témoins.

C'est ainsi qu'un groupe d'étudiants déguisés en "charmantes" aux pieds nus ont donné une démonstration de French-Cancan, un grand désarroi d'un policier qui a dû improviser mettre en scène.

Les ebats des "belles" ont duré une quinzaine de minutes, et on s'en est donné à cœur joie, particulièrement à l'angle des rues Frontenac et Dufferin, juste sous les fenêtres de La Tribune. Une caméra de télévision a même capté le spectacle improvisé.

Les automobilistes n'ont cependant pas tout apprécié "à sa juste valeur" cette manifestation carnavalesque "style étudiant".

Le tour de danse de nos "entraîneuses" s'est déroulé au beau milieu de la rue Dufferin. Au premier rang réserve aux automobilistes, on remarquait un énorme camion-remorque dont le chauffeur a semblé s'amuser pleinement la manifestation.

Plusieurs automobilistes, plus pressés sans doute, ont tout de même profité d'une vérification du moteur de leur véhicule sans aucun frais.

Certains ont même fait quelques pas de danse avec les danseuses.

Le policier qui a été envoyé sur les lieux a été le plus "côté" de tous. Lui seul s'est mérité quelques baisers (sur la joue, il va sans dire).

A un certain moment, il a serré les poignets et repoussé les plus affectueuses. Enfin, la circulation a été rétablie et le tout est rentré dans l'ordre.



"LA FETE BAT SON PLEIN" — Les uns dansaient, les autres "plongeaient" sur le capot des automobiles. Un autobus a même perdu son numéro 10 lorsqu'une des "entraîneuses" a décidé de garder un souvenir tangible de cette fête improvisée dans le cadre du carnaval. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

Participation à un hold-up

Claude Duhamel et son avocat oublient de venir en Cour...

A cause d'une bicyclette...

Un bain forcé dans l'eau froide pour deux personnes

SHERBROOKE — Une bicyclette a bien failli coûter la vie à deux adultes qui s'étaient aventurés sur la glace fragile de la rivière Magog, hier après-midi, vers 4 h. 45.

MM. Rosaire Viens, 276, rue Lomas, et Donald Houle, 2470, rue King ouest, ont cependant pu s'en tirer avec les désagréments d'un bain glacial.

Heureusement pour eux, tout en se risquant sur la glace, ils avaient pris la précaution de traîner une chaloupe, au cas où...

A 300 pieds

Et c'est justement ce qui s'est produit, à environ 300 pieds de la rive, à la plage Esplanade.

Des témoins de l'incident ont immédiatement averti les pompiers. Mais à leur arrivée, les deux premières personnes à se baigner dans la rivière cette année, avaient réussi à rejoindre la terre ferme.

Après s'être accrochées à la chaloupe, ils sont parvenus à ramper sur la glace, qui a pu les supporter jusqu'au bord.

Bicyclette

Quant à la bicyclette, il en est question sur le rapport des pompiers, mais il a été impossible de savoir ce qu'elle faisait à cet endroit.

Un journaliste et un photographe se sont rendus sur les lieux, à peine dix minutes après l'incident. Il ne restait que quelques enfants sur les lieux. La chaloupe était encore là.

MEUBLES PELLETIER FURNITURE

ameublements de tous genres

Le magasin qui se moque des conventions; remplace les coûteuses salles de montre par le sous-sol et la véranda d'une maison privée et vous fait ainsi épargner

Attention et prix spéciaux aux nouveaux mariés

Tél.: 864-4891

Rédigé par un évêque, le rapport Parent n'engage pas le clergé

(Mgr Georges Cabana)

SHERBROOKE — L'archevêque de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana, a après avoir rappelé que le rapport Parent, même présidé par un des leurs, n'engageait pas le clergé, s'est posé certaines questions de rapprochement entre la parution de la première tranche du rapport en avril 1963, et le volume de Grolier.

Mgr Cabana adressait alors la parole, hier soir, aux membres du club Social, réunis pour leur souper hebdomadaire.

"Avez-vous remarqué que le rapport Parent a été publié (du moins la première tranche, en avril 1963), alors que le volume de Grolier "Encyclopédie de la jeunesse" a été publié au commencement de mai de la même année."

"Vous trouverez à la page 66 de Grolier, dans un article du président du mouvement laïc français, le Dr MacKay, la composition qu'il projette pour le ministère d'Éducation: un conseil supérieur d'éducation dont le rôle semble consultatif; des comités catholiques, protestants et neutres qui s'occuperont des manuels au point de vue religieux. Regardez comment le rapport Parent organise le ministère. L'article paru dans Grolier a été écrit en même temps ou avant la parution de la première tranche du rapport Parent," de souligner Mgr Cabana.

Il y eut le 30 janvier 1963, une réunion à Paris du comité provisoire de l'Union laïque franco-canadienne en l'Hôtel de la Ligue française d'enseignement. Des revues non catholiques de France ont souvent des articles élogieux sur ce mouvement. Que doit-on penser de toutes ces idées de neutralisme, de poursuivre la conférence?

Liberté religieuse

Mgr Cabana a profité de l'occasion pour rétablir certains faits concernant le renvoi du schéma de la liberté religieuse à la prochaine session qui s'ouvrira en septembre prochain.

Selon Mgr Cabana, si des Pères ont demandé ce renvoi ce n'était pas comme ont indiqué des journaux pour le relayer aux oubliettes, mais plus simplement afin d'avoir plus de temps pour revoir le texte et l'étudier plus à fond.

Liturgie

Mgr Cabana a ensuite fait un bref historique de l'évolution de la liturgie à travers les siècles. Il a insisté sur l'œuvre de Dom Guéranger, qui à la fin du siècle dernier, a fait beaucoup pour unifier la liturgie romaine.

Plus tard, de nous, saint Pie X et Pie XII ont revalorisé la liturgie par leurs écrits et par leurs exemples.

"La liturgie ne doit pas être seulement la prière de la hiérarchie. Elle ne peut exister sans la hiérarchie, mais c'est celle de tout le peuple de Dieu, de dire Mgr Cabana.

"Le Concile demande que l'on soit fidèle à la Parole de Dieu. Il faudra donc que nous étudions tous la Bible de plus en plus.

Six mois de prison pour un voyage de nocces très spécial

SHERBROOKE — Un "voyage de nocces" effectué avec la fille mineure de sa concubine, a valu six mois de prison à un célibataire de 40 ans.

Le juge Roger Bouchard, de la Cour du Ben-Etre social l'a également condamné à \$200 d'amende, ou à défaut du paiement, trois mois de prison additionnels.

Cet individu avait été arrêté au mois de janvier, alors qu'il vivait dans un appartement avec une adolescente de 14 ans. Cette demoiselle était justement portée disparue de son domicile depuis deux mois.

Voyage

Après avoir quitté Rouyn, en Abitibi, où tous deux demeuraient, le couple s'est rendu à Miami, en Floride, passer quelques jours. Sur le chemin du retour, ils ont effectué un arrêt à New York.

De cet endroit, ils s'étaient établis à Bromptonville, pour un mois, avant de déménager leurs pénates à Sherbrooke, où ils avaient été arrêtés.

Le greffier de la Cour, M. Gérard Bessette, a révélé qu'en s'informant à la police de Rouyn, les officiers avaient appris qu'un mandat d'arrestation avait été émis contre l'individu, pour détournement de mineure.

Devant le juge Bouchard, le prévenu avait plaidé coupable à l'accusation d'avoir contribué à la délinquance.

Le procès

Le procès avait été fixé pour 10 heures, hier avant midi.

A plusieurs occasions, on a appelé Duhamel et son avocat. Finalement, vers 11 h. 45, le juge Hayes est monté sur le banc, afin qu'il puisse enregistrer le défaut.

Aussitôt que Duhamel sera arrêté, on saura à quelle date son procès sera fixé.

Arrestation

Le vol en question avait été perpétré dans l'avant midi du 19 août, et avait rapporté \$2,874.

Duhamel avait été arrêté peu de temps après, dans la région de Stoke, par le sergent René Simard, en charge du bureau local de la Sureté provinciale, en compagnie de l'agent Donald Bégin.



AU CLUB SOCIAL — C'est devenu une tradition pour les membres du club Social de Sherbrooke, d'inviter au moins une fois par an, la plus haute autorité religieuse du diocèse, Mgr Georges Cabana, à venir leur adresser la parole. De gauche à droite: M. Jean-Paul Savard, qui a

présenté le conférencier, M. Pierre Comtois, président du club Social, Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, conférencier, Me Gérard Boudreau, qui a remercié le conférencier.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Confiance dans le président de l'Office des autoroutes

Les camionneurs continuent à utiliser la route 1 en attendant des propositions

Le 15 mars

Lucien Cardin accompagnera Guy Favreau à Sherbrooke

SHERBROOKE — L'honorable Lucien Cardin, ministre des Travaux publics, accompagnera le ministre de la Justice, l'hon. Guy Favreau, à Sherbrooke, lundi le 15 mars courant.

On sait que M. Favreau doit prononcer un important discours devant les libéraux de la région à l'occasion de l'élection de l'exécutif provisoire de la Fédération libérale.

Le groupe rencontrera, en premier lieu, les autorités municipales, à 4 heures p.m. et signeront le Livre d'or de la cité.

A 5 heures p.m., ils se rendront à l'archevêché pour présenter leurs hommages à l'archevêque de Sherbrooke, S. E. Mgr Georges Cabana.

Suivra une réception au club de Réforme, rue Dufferin, où tous les libéraux sont invités pour rencontrer l'honorable ministre de la Justice, M. Guy Favreau.

L'organisateur de la manifestation a déclaré, hier, que deux salles ont été réservées à l'école du Centre pour la réunion du soir.

Dans l'une, les libéraux du comté de Sherbrooke procéderont au choix de l'exécutif.

Ils iront ensuite rejoindre les militants libéraux des Cantons de l'Est pour entendre les ministres Favreau et Cardin.

M. Favreau sera présenté par Me Yves Forest, député du comté de Stanstead, et remercié par M. Patrick Asselin, député du comté de Richmond-Wolf.

Les organisateurs s'attendent à une assistance record pour accueillir ces deux importantes personnalités du gouvernement libéral.

L'hon. Lucien CARDIN

fédérale (comté de Sherbrooke).

Le président provincial de la Fédération, Me André Dubé, de New Carlisle, sera aussi présent à l'occasion de cette importante réunion.

Devant la commission Laurendeau-Dunton

Mémoire de la Chambre à Montréal

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Quelques membres du comité du bilinguisme et du biculturalisme de la Chambre de commerce de Sherbrooke ont été invités par la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton à présenter le mémoire de la Chambre locale, lundi, à Montréal.

L'audition publique de la commission d'enquête se tiendra les 15, 16 et 17 mars.

Le comité du bilinguisme et du biculturalisme se compose de M. Denis Tremblay, président, assisté des membres suivants: Me Maurice Aillard, M. Edwin Echenberg, M. Paul McKenna et M. Herbert A. Simons. Tous ces membres du comité sont invités à se rendre à Montréal, de même que M. Ernest Grigsby, le président de la Chambre, et M. Henri J.-M. Baudot, secrétaire-gérant.

Le mémoire

Le mémoire a été préparé par le comité d'étude et le texte entier a ensuite été étudié par tous les membres du conseil d'administration, au cours de deux réunions spéciales tenues respectivement les 10 et 15 juin 1964. Le mémoire a été finalement adopté dans sa forme définitive, sur résolution de tous les membres du conseil d'administration, le 29 juin 1964.

Le mémoire a été remis en trente copies à la Commission, avant le 1er juillet 1964.

C'est vécu

La Chambre de commerce de Sherbrooke a pratiqué et pratique plus que jamais le bilinguisme.

Le fait a d'ailleurs été souligné par M. Charles de Lotbinière Harwood, président de la Chambre du Québec, lors de son passage à Sherbrooke, jeudi dernier.

C'est au cours de cette même assemblée qu'il fut rendu public que la Chambre de Sherbrooke allait être entendue par la Commission Laurendeau-Dunton.

Le mémoire, qui soulève un grand intérêt, ne sera rendu public qu'après l'audition publique de lundi.

C'est à la demande même de la Commission Laurendeau-Dunton que le texte avait été tenu secret.

SHERBROOKE — En attendant les propositions de M. Guy Poliquin, président de l'Office des autoroutes de Québec, les camionneurs des Cantons de l'Est continuent toujours d'utiliser la route no 1 au lieu d'emprunter l'autoroute des Cantons de l'Est.

M. Norrey Jameson, président de la section des Cantons de l'Est de l'Association du camionnage du Québec Inc., a cependant précisé que les membres de l'organisme ont placé leur confiance en M. Poliquin, espérant que l'on pourra trouver une solution satisfaisante.

Moins cher

On sait que récemment M. Poliquin a déclaré lors du congrès du camionnage tenu à Montréal qu'il en coûtait moins cher en définitive pour utiliser l'autoroute des Cantons de l'Est que de prendre la route no 1.

Il semble cependant que les compagnies de transport des Cantons de l'Est ne soient pas d'accord sur ce point, car comme l'a déclaré dernièrement M. Jameson, pas un seul camionneur ne l'utilise.

Diminution

Par ailleurs, comme une bonne partie des automobilistes utilisent l'autoroute, la circulation est d'autant plus diminuée sur la route no 1 entre Sherbrooke et Montréal.

Selon une enquête menée par la section des Cantons de l'Est de l'Association du camionnage, les taux actuels que les camionneurs doivent payer sur l'autoroute sont trop élevés comparativement aux avantages qu'elle offre.

Les camionneurs ne cachent cependant pas qu'ils sautent beaucoup de temps en utilisant la voie rapide entre Montréal et Sherbrooke.

CA "CRAQUE" — La voie d'accès conduisant à la route 5-22, direction Bromptonville, a été victime des intempéries de la nature. On peut dire que ce tronçon de route est mi-macadam, mi-asphalte.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



CA "CRAQUE" — La voie d'accès conduisant à la route 5-22, direction Bromptonville, a été victime des intempéries de la nature. On peut dire que ce tronçon de route est mi-macadam, mi-asphalte.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

FEVES AU LARD *Allatt*

cuites au four **49c** Seulement

De même que le pain et les pâtisseries ont fait la réputation de "ALLATT", de même les feves au lard de "ALLATT" deviendront rapidement un mets favori pour le repas canadien — non seulement le vendredi, mais plusieurs fois la semaine.

C'EST NON SEULEMENT BON, C'EST MEILLEUR!

SIGNELEZ : **562-2744**

Cette saison

Le club Moulin remporte sa 20e victoire consécutive

ASBESTOS — Le club Moulin d'Asbestos a décroché mardi soir sa 20e victoire consécutive cette saison l'emportant 7-4 sur les Lions de Cowansville dans la dernière partie de leur série de deux parties au total des points.

La chandelle de la St. Patrick

Surveillez la couleur verte

ASBESTOS. — Une armée de sollicitateurs, membres du club Aramis n° 2 d'Asbestos, offriront la chandelle de la St. Patrick ce soir à compter de 6 heures à la population d'Asbestos.

ansville dans la dernière partie de leur série de deux parties au total des points. Asbestos en sort ainsi vainqueur par le pointage de 13-7. L'équipe, pilotée par Émile Beauchemin, continue de s'affirmer dans la sphère du calibre de hockey junior. Le Moulin détient le record enviable de ne pas avoir subi la défaite depuis le début de la saison.

Mardi, le club local a enfilé cinq buts contre deux seulement pour leurs adversaires en troisième période pour assurer le gain. R. Fréchette a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts tandis que R. Poisson, M. Couture, C. Dubé, J. L. Breault et P. H. Laflair obtenaient les autres.

Caron a marqué une paire de buts pour Cowansville. Deslandes et Deguire, chacun un. La partie a été passablement rude. Les officiels distribuaient 18 punitions dont deux majeures à Desharnais d'Asbestos et Lessard de Cowansville qui en sont venus aux coups.

Le Moulin connaîtra d'ici quelques jours son prochain adversaire pour faire les traits de la semi-finale provinciale.



CENTRE D'ART DE WINDSOR — Au centre d'art de Windsor, on enseigne le ballet aux jeunes filles. Actuellement, le Centre compte 10 élèves. On se prépare à un grand récital qui sera donné le 1er mai à Windsor. Par la suite, on se lancera à travers les Cantons de l'Est. Sur cette photo, le professeur, Mlle Pauline Paquet, corrige un mouvement de jambe. Ces pratiques se tiennent dans la salle de l'école secondaire Notre-Dame.

Récital le 1er mai à Windsor

Cours de ballet au Centre d'art

WINDSOR, (DNC) — La ville de Windsor jouit depuis un certain nombre d'années d'un centre d'art où on donne des cours de ballet. Ces cours sont donnés par un professeur compétent, Mlle Pauline Paquet. Mlle Paquet est membre de la troupe de ballet du Centre culturel de Sherbrooke et possède son grade supérieur 2. Elle passera bientôt ses examens qui feront d'elle une

ballerine professionnelle. Le Centre d'art de Windsor est affilié au Centre culturel et artistique de Sherbrooke. Dix élèves suivent actuellement les cours. Ces élèves sont de petites bonnes femmes de 4 à 7 ans. Elles apprennent bien et vite.

Elles donneront d'ailleurs un récital prochainement à Windsor. Celui-ci se tiendra le 1er mai. A la suite de ce récital à l'intention de la population de Windsor, le Centre d'art de Windsor partira en tournée à travers les Cantons de l'Est.

Le professeur de Windsor dirige également des cours semblables dans Richmond et Asbestos. Dans Richmond, Mlle Paquet a groupé une dizaine d'élèves et 30 à Asbestos.

Nouvelles express

PRINCEVILLE, (DNC) — Le nouveau local des Chevaliers de Colomb de Princeville, situé au coin des rues St-Jean-Baptiste et St-Charles, sera inauguré officiellement samedi prochain. Invitation cordiale est faite aux Chevaliers et à leurs épouses.

Une partie de sucre est en organisation chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc de Princeville. Cette manifestation aura lieu samedi prochain. Le tout se tiendra à la cabane de M. Paul Baillargeon et tous les Lacordaire sont invités pour samedi, à 5 heures.

Voici le résultat des quilles lors des dernières parties disputées dans la ligue des Bois-Francs: Warwick, 4, 2,382 quilles tombées; Princeville, 2, 3,375 quilles tombées; plus haut triple Laurent Côté, 832, plus haut simple Laurent Côté, 253.

Victoriaville, 5, 3,369 quilles tombées; Princeville, 1, 4,015 quilles tombées; plus haut triple Rejean Bellemare, Plessisville, 886, plus haut simple André Dubois, Plessisville, 238.

La position des équipes est la suivante: Princeville, 58 points, Victoriaville, 50 points, Plessisville, 47 points, et Warwick, 15 points.

Dimanche le 28 mars

Assemblée spéciale des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet

NICOLET, (Spéciale) — Une assemblée spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet sous la présidence de M. Maurice Lavallée de Pierreville aura lieu, dimanche le 28 mars, à 8 heures p.m. à Drummondville dans la salle de l'école Saint-Frédéric au no 457, rue des Écoles.

missions scolaires du diocèse dans le but d'étudier la possibilité de nouvelles structures de la Fédération des commissions scolaires et le projet d'une nouvelle constitution. M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire provincial de la Fédération, accompagnera d'un membre de l'exécutif provincial, sera présent et participera au forum qui suivra la conférence prononcée par M. Jutras.

Une leçon pour les voleuses à l'étalage

DRUMMONDVILLE — Trois jeunes filles d'Éve, dont deux sont toutefois mères de familles, ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir volé certaines marchandises (à l'étalage) au magasin La-Salle, de Drummondville-Sud, le 27 février dernier.

peut ainsi s'approprier n'importe quoi de ce qui ne nous appartient. Je suis heureusement que vous vous êtes fait prendre, ça va vous donner une leçon. Le fait de passer devant la Cour, ce devrait être une humiliation suffisante pour ne pas recommencer. Une chance que vous n'avez pas de dossier et j'espère que la leçon va vous servir et qu'elle va servir à d'autres aussi et les empêchera d'avoir l'idée de voler à l'étalage".

Accusation de négligence criminelle

Péloquin condamné à subir son procès

DRUMMONDVILLE — Jacques Péloquin, 20 ans, de Sorel, a été condamné hier à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles du district de Drummond, qui seront tenues le 5 avril prochain.

responsable de la mort de M. Paul Rozon, occasionnée par un accident de circulation survenu le 6 octobre 1964 sur la rue St-Pierre, à Drummondville.

Le ministre Pinard fort intéressé par la thèse du Dr Cousineau

QUEBEC, (Par Claude Dery) — Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, se montre fort intéressé à la thèse défendue récemment à Lac-Mégantic par le Dr Rosario Cousineau, de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, relativement au prolongement de l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'aux frontières du Maine.

En envoyant le prévenu à son procès, le juge Lacoursière a accepté de réduire son cautionnement, compte tenu du fait qu'il avait passé trois mois en prison. Pour recouvrer sa liberté, il devra fournir un cautionnement de \$300, en dépôt, ou un cautionnement de \$300 par personne solvable.

L'APM d'East Angus se penche sur les problèmes de l'éducation Culture par la lecture, importance des loisirs, et adaptation à la Régionale

EAST ANGUS, (DNC) — En marge de la Semaine de l'Éducation, l'APM d'East Angus a réuni à la salle du couvent tous les parents soucieux de l'éducation de leurs enfants.

Le deuxième sujet, le développement du sens social par le moyen des loisirs, fut discuté par Mlle Danielle Gosselin et M. René Roy.

Cette soirée, dirigée par M. Roland Brousseau, président-fondateur de cette association, avait pour but d'étudier les sujets suivants:

Les deux panelistes, en ce qui concerne le sens social, ont développé la prise de conscience et la base de la formation éducative, ajoutant qu'il faut participer activement dans la société envers soi-même et pour les autres, car autrement, on devient des sujets abstraits dans la société.

Sept panelistes avaient pris place sur la scène pour discuter ces différents sujets.

On suggéra de prendre part à des activités telles que le scoutisme, grande famille où règne l'esprit d'équipe, la danse, l'art et les jeux d'équipe.

Mlle Louise Boissard et M. Gérard Labrie ont déclaré que la lecture était une source d'enrichissement de la vie culturelle, joyeuse et qui était un moyen efficace de cultiver la belle langue française.

Un hommage public fut rendu au R. F. Etienne qui a fait un chef-d'œuvre en ce qui concerne la Régionale.

M. Labrie a déclaré que "l'éventuelle" bibliothèque d'East Angus devrait contenir un minimum de 50,000 volumes.

Il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

M. Roland Brousseau, modérateur, a conclu: "Si on peut faire des pressions constantes auprès du conseil municipal, il serait étonnant que certains ne comprennent pas la nécessité de ce projet."

Les panelistes ont été présentés et remerciés par M. Luc Robit, maître de cérémonie.

Actuellement, d'après Mme Alcide Martel

Le Québec n'offre pas les dispositions requises pour les enfants sous-doués

VICTORIAVILLE — Mme Alcide Martel, présidente des Dames de la Pourpre royale, de Victoriaville, était l'invitée des membres de l'exécutif des Elans, lors de leur dernière assemblée, à titre de conférencière. En effet, Mme Martel, qui a assisté en décembre dernier à un congrès provincial du conseil du Québec pour l'enfance exceptionnelle, a donné une brève allocution sur ce sujet, éclairant les membres présents sur la situation actuelle de l'enfant exceptionnel dans notre province.

Compétence D'après les différents rapports, et les conférences émises lors de ce congrès, le Québec n'est pas dans les dispositions requises pour répondre aux besoins des enfants sous-doués, physiquement et mentalement. Il existe différentes sortes d'enfants exceptionnels. Il y a les sous-doués qui peuvent avoir quelques déficiences de leur naissance, ceux dont le milieu familial n'est pas approprié aux besoins de l'enfant, soit par négligence ou pauvreté, et ceux dont les parents sont en désaccord continu. "Exceptionnels" peut comprendre également les enfants sur-doués lesquels représentent également de nombreux problèmes, mais moins alarmants que les enfants sous-doués.

de l'environnement, ce qui est insuffisant pour notre province. La CQEE étudie actuellement les améliorations à apporter dans les milieux familiaux, provinciaux et locaux. Cet organisme compte actuellement 400 membres actifs, et ses cadres tendent de plus en plus à s'agrandir. Plus de 800 congressistes participaient à ce dernier congrès, soit une augmentation de 300 sur l'année précédente. Ces chiffres révèlent bien l'intérêt sur l'importance du cas qui représente l'oeuvre de l'enfance exceptionnelle.

membres de l'exécutif des Elans, s'est dit fort enchanté par l'exposé de Mme Martel, et croit qu'avec les notes prises à ce congrès par Mme Martel, il serait bientôt possible pour son comité de prendre un large part dans les activités de cet organisme.

Eloges Mme Martel, qui représentait à ce congrès les Dames de la Pourpre royale dont l'oeuvre est conjointe à celle des Elans de Victoriaville, a été reçue par des éloges pour l'initiative de ces deux mouvements dans cette cause. M. Paul Bergeron, président du comité des écoles auxiliaires qui assistait à la réunion des

autres item Lors de cette assemblée, qui revêtait un caractère spécial à l'occasion de la conférence de Mme Martel, le haut commandeur, M. Albini Boulanger, a procédé à l'élaboration des items à l'agenda. Il a été question de la prochaine initiation, laquelle devrait avoir lieu le premier dimanche de mai, mais il en restera à l'assemblée générale d'en décider officiellement. Les comités en charge ont de leur initiative de ces deux mouvements dans cette cause. M. Paul Bergeron, président du comité des écoles auxiliaires qui assistait à la réunion des

Au Québec D'après une enquête faite par l'enfance exceptionnelle, il existe présentement 300 classes

réparé plus de 370 autres morceaux.

Par les Filles d'Isabelle de Victoriaville

Plus de \$9,000 en oeuvres de charité versés l'an dernier

VICTORIAVILLE — "Nous avons versé plus de \$9,000 en oeuvres de charité, aide aux familles pauvres, par des contributions durant la dernière année, pour les personnes dans le besoin dans la région", de déclarer Mlle Claire Dery, regente des Filles d'Isabelle de Victoriaville. En effet, Mlle Dery nous a communiqué son rapport annuel des dons et dépenses encourues durant l'année 1964, lequel représente un déficit de \$905.10.

Les dons Parmi les dons les plus importants qui ont été faits durant leur dernière année d'activité, on constate qu'un montant de \$573.19 a été versé pour l'achat de chaussures aux enfants et personnes dans le besoin, un nombre de 150 coupons a été distribué dans la région de nos vêtements pour dames et garçons, des bas, des pantalons, des corsets médicaux et autres articles ont aussi été distribués. Ceci, d'après la régente, Mlle Dery, consiste en des dons de plus de \$9,000 et la parade de plus de 600 vêtements neufs ont été distribués et qu'on a

Travail Ayant fait la compilation des heures de travail fournies par les Filles d'Isabelle durant l'année 1964, on constate qu'un total de 3,339 heures de travail ont été fournies par cet organisme. Plus de 350 personnes ont répondu aux demandes, en travaillant à confectionner des vêtements pour subvenir aux besoins des personnes éprouvées. Mlle Dery mentionne également dans son rapport que plus de 600 vêtements neufs ont été distribués et qu'on a

Familles Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le déficit de \$900 encouru pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Le travail exécuté par les Filles d'Isabelle s'est avéré très impressionnant pour Victoriaville et la région. Donc il vaudrait la peine d'encourager leurs activités et Mlle Dery souligne, en terminant, qu'il fallait encourager généreusement la campagne des Fleurs de Pâques, au profit des oeuvres des Filles d'Isabelle.

Regionalisation Le troisième sujet, adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Invités d'honneur Parmi les invités d'honneur, on remarquait le chanoine Pierre Labrecque, M. l'abbé Pierre Roy, le R. F. directeur, la R. S. directrice, le personnel enseignant, religieux et laïcs, etc.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le deuxième sujet, le développement du sens social par le moyen des loisirs, fut discuté par Mlle Danielle Gosselin et M. René Roy.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le troisième sujet, adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le quatrième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le cinquième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le sixième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le septième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le huitième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le neuvième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le dixième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le onzième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le douzième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le treizième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le quatorzième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le quinzième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le seizième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le dix-septième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le dix-huitième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le dix-neuvième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.

Le vingtième sujet, l'adaptation à la régionalisation et école mixte fut discuté par Mlles Christiane Filion, Céline Boulanger et M. Maurice Dumont, de Cookshire.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région.



PANELISTES — Plusieurs parents d'East Angus se sont réunis à la salle du couvent lors d'un forum organisé par l'APM d'East Angus et traitant de différents sujets propres à l'éducation. On remarque, outre le président-fondateur de l'APM d'East Angus, M. Roland Brousseau, les quatre panelistes René Roy, Danielle Gosselin, Maurice Dumont et Gérard Labrie.

Pour deux vols avec effraction

Champagne écope de trois ans

DRUMMONDVILLE — Robert Champagne, 22 ans, de Montréal, a été condamné à 3 ans de pénitencier, dont deux années pourront être purgées concurrentement avec une sentence de 2 ans de prison, imposée pour un vol à main armée.

Le prévenu s'est reconnu coupable d'un vol de marchandises diverses, évaluées à \$1,000, commis au garage Germain Bourgeois, de Notre-Dame du Bon Conseil, le 19 décembre 1964.

Le même individu s'est aussi reconnu coupable à une plainte de vol avec effraction au chalet de M. Gérard St-Sauveur, le 17 décembre 1964.

Region infestée En imposant la sentence, le

juge Germain Lacoursière a répété son intention, avec le concours des autres juges du district, de débarrasser la région et empêcher qu'elle soit infestée par des bandits de Montréal ou de d'autres endroits en province. "Je veux que les bandits de l'extérieur sachent qu'ils sont très mal reçus dans notre district".

Les cours d'aides familiales débuteront dès lundi prochain

VICTORIAVILLE — Les cours d'aide familiale, organisés en collaboration avec le Comité d'orientation et de placement des jeunes de Victoriaville, débuteront définitivement, lundi, le 15 mars courant, à 9 heures a.m., au local des Syndicats catholiques, avenue de l'Ermitage, à Victoriaville.

Ces cours se donneront du

Comté de Stanstead

Le maire de Ste-Catherine devient préfet

AYER'S CLIFF, (A. Ross) — M. Ernest Gauthier, maire de la municipalité de Ste-Catherine de Hatley, a été nommé préfet du comté de Stanstead, au cours de la réunion du conseil de comté qui fut tenue à Ayer's Cliff, hier après-midi.

M. Ernest Gauthier succède ainsi à M. Charles Coleman, maire du village de North Hatley, qui a occupé ce poste, durant le dernier terme. Une coutume établie depuis maintes années au conseil de comté veut que le poste de préfet soit occupé, une année par un maire de langue anglaise et l'autre année par un maire de langue française. Il en est de même pour le poste de préfet.

Au cours de la même réunion, M. L. Handerson, maire du village de Ayer's Cliff a été élu au poste de pro-prefet, chargé d'occuper l'an dernier M. Ernest Gauthier.



PREFET DU COMTE DE STANSTEAD — Les maires des différentes municipalités du comté de Stanstead, qui assistaient hier à la réunion du conseil de comté, se sont nommés un nouveau préfet. Sur cette photo, nous remarquons, à gauche, M. Charles Coleman, maire du village de North Hatley, préfet sortant de charge, remettant le maillot au nouveau préfet, M. Ernest Gauthier, maire de la municipalité de Ste-Catherine-de-Hatley. (Photo Ross, Coaticook)

Les villes s'administrent elles-mêmes; pourquoi pas les municipalités?

Le conseil de comté serait dissous: le maire Bournival n'en voit pas l'utilité

AYER'S CLIFF, (A. Ross) — La possibilité de dissolution du conseil de comté de Stanstead a été soulevée, hier après-midi, par M. Edgar Bournival,

maire de la municipalité du canton de Magog, au cours de la réunion du printemps du conseil de comté, tenue à Ayer's Cliff.

La maire du canton de Magog n'a formulé aucune résolu-

tion expresse en ce sens, mais après avoir exposé son

opinion sur le sujet, il a de-

mandé aux autres maires d'é-

tudier sérieusement la question les avisant qu'il est possible qu'il présente une résolution de dissolution, lors de la prochaine réunion, au cours du mois de juin.

Est-ce utile ?

M. Bournival a déclaré que depuis 8 ans qu'il siège au conseil de comté qu'il n'a pas vu "qu'on ait passé des choses bien intéressantes ou obligatoires".

Il a également amené comme objection que les villes du comté ne font pas partie du conseil de comté mais qu'elles réussissent à s'administrer quand même et qu'il ne voyait pas comment les autres municipalités ne pourraient pas faire de même.

Les finances

M. Bournival a également cité en exemple le budget du conseil de comté déclarant que les municipalités paient de fortes sommes pour faire vivre cet organisme, mais en somme n'en retirent pas tellement d'avantages.

La municipalité du canton de Magog est celle qui paye le plus gros montant de taxes, au conseil de comté. Cette cotisation se chiffre à \$2,357.64 pour l'année qui vient de s'écouler.

Un autre maire a cependant fait remarquer que le budget du conseil est passablement élevé, mais que 25 pour cent de ce budget va pour les indemnités versées aux maires et un autre 25 pour cent s'en va en subventions à d'autres associations.

Le projet de fusion du conseil de comté avec d'autres comtés a également été amené sur la table, mais même si la majorité des représentants ne se sont pas prononcés sur le sujet, M. Bournival a déclaré pour sa part qu'il serait contre une telle mesure, parce qu'elle amènerait sûrement une augmentation des frais et des taxes à payer.

A l'étude

M. Bournival a terminé son exposé en déclarant qu'il ne désirait pas faire de proposition en ce sens, dès maintenant, parce qu'il n'avait pas obtenu suffisamment de renseignements encore. Il a cependant averti les autres maires qu'il serait possible qu'il présente une résolution de dissolution dès la prochaine réunion, au mois de juin, leur demandant d'étudier le sujet d'ici-là.

A la Commission scolaire de Coaticook

Même avec un retard, Québec paye le transport des écoliers

COATICOOK — La Commission scolaire de Coaticook vient de recevoir du ministère de l'Éducation deux importantes subventions pour aider à payer le transport des élèves, par autobus scolaires et pour aider à combler le déficit enregistré au cours de l'année fiscale 1963-64. Ces deux subventions se chiffrent à \$82,079.97.

Le déficit

La subvention la plus importante est celle accordée pour aider à combler le déficit de l'année fiscale 1963-64. Elle s'élève à \$60,229.97 et fait suite à une première tranche, versée pour la même raison et qui avait été reçue, le 1er juin 1964.

Ce premier versement était de \$21,700.

Dans ses estimés provisoires, la Commission scolaire avait anticipé, pour l'année 1963-64, un déficit de \$88,657, mais a complété son année avec un déficit réel de \$5,827.01. Ce déficit avait cependant été baissé de \$3,800 par un surplus enregistré lors de la vente d'émission de \$149,000 destinée à consolider les déficits ac-

cumulés. Ce qui restait de déficit pour l'année 1963-64 a maintenant été comblé par le gouvernement provincial, tandis que les déficits antérieurs ont été consolidés. Cependant la Commission scolaire de Coaticook vient d'être adoptée par Québec, de terminer l'année fiscale en cours avec un autre déficit de l'ordre de \$142,544.

Les transports

La Commission scolaire a également reçu une autre subvention de \$21,850, comme participation du gouvernement provincial aux frais encourus pour le transport des écoliers par autobus scolaires. Les commissaires avaient ce-

pendant prévu que la participation du gouvernement dans cette dépense serait de l'ordre de \$24,000, mais certaines dépenses faites pour le transport n'ont pas été approuvées par le ministère, parce qu'elles n'étaient pas selon les normes incluses au code scolaire. Ces dépenses sont celles effectuées pour assurer le transport d'un certain groupe d'écoliers demeurant dans les limites de la ville de Coaticook, mais qui ont une trop grande distance à parcourir pour se rendre à l'école à pieds.

Même si les commissaires ont trouvé logique de transporter ces élèves, la dépense n'a pas été approuvée et de là provient la différence de quel- que \$3,000 entre les prévisions et la subvention réelle.

Election de l'exécutif le 25 mars

Le club des aveugles de Magog participera à un tournoi provincial de quilles en avril

Manon Ière sera candidate au concours de la "reine des reines"

MAGOG — M. Paul Johnson, président du Conseil canadien des aveugles (division du Québec), présidera à l'élection du club local de Magog, le 25 mars.

On compte présentement 25 membres actifs dans la division de Magog et le bureau de direction siège à tous les mois. La direction du secteur local est formée actuellement de Mme William Dubreuil, présidente du club local et directrice de l'éducation au sein de la division provinciale. La vice-présidente est Mme Irene Goulet. La fonction de directrice revient à Mme Wilfred Hamon. M. Oliva Gauthier occupe le poste de directeur-trésorier et sa femme, quilles qui aura lieu à Québec.

celui de secrétaire voyante. En plus de choisir un nouveau bureau de direction, les membres devront nommer deux délégués qui les représenteront à la convention provinciale de Valleyfield les 22, 23 et 24 mai.

Au point de vue récréatif, les parties de quilles et de "cribbage" sont très en vogue. Des voyages, des pique-niques et des dépouillements d'arbres de Noël complètent le programme. Les concours d'art oratoire au sein de la division provinciale. Les travaux d'artisanat sont également très appréciés. En avril prochain, le club de notre ville doit prendre part à un tournoi provincial de petites quilles qui aura lieu à Québec.

MAGOG — Les dirigeants du Centre des loisirs sont heureux d'annoncer à la population de Magog que la reine du carnaval d'hiver, Manon Ière, sera présentée au concours de la reine des reines de carnaval. Ce concours est organisé par le poste CHLT-TV à l'aréna de Sherbrooke, dimanche, le 14 mars.

"Connaissant tous les qualités représentatives et la personnalité de Manon Ière, elle saura faire honneur aux Magogois qui se rendront nombreux, on l'espère, pour l'applaudir et peut-être pour l'escorter au retour".



LA VENTE des cartes de membres du Comité de l'aréna progresse dans notre cité. M. Gaston Charland, à gauche, directeur du Comité des plans offre une carte à M. Raoul Goulette, président du Syndicat du textile et président de la Fédération, pendant que Mgr Origène Vel, curé de la paroisse Sainte-Marguerite-Marie prend possession de sa carte sous l'oeil attentif de M. Rosaire Pomerleau, président du Comité provisoire de l'aréna.

Le député Vaillancourt entreprend des démarches au sujet de la route 5

Dangereuse intersection appelée à disparaître ?

ROCK ISLAND, (DNC) — A la suite de l'accident de la route qui eut lieu à l'intersection du chemin de service au nord de Stanstead et de la route 5, dans lequel M. et Mme Adolphe Roy de Beebe ont perdu la vie, le député de Stanstead au provincial, M. Georges Vaillancourt, vient d'annoncer qu'il entreprend des démarches sérieuses et immédiates afin que le ministère de la Voirie du Québec ferme cette intersection de la mort.

Jusqu'à maintenant, il y eut pas moins de 51 accidents entraînant plusieurs blessés et 2 morts et M. Vaillancourt est d'accord avec la population frontalière que cet endroit dangereux devrait être supprimé.

Il s'est dit d'avis que ce chemin de service était complètement inutile et que le seul fermier situé dans ce court bout de route pouvait facilement faire le tour pour emprunter la route 5 à l'intersection de Stanstead Way's Mills où il existe des lumières de trafic automatiques. C'est à cet endroit ou eurent lieu plusieurs accidents; après que le département de la signalisation eurent installé ces lumières, les accidents ont diminué très sensiblement.

Il a souligné que des démarches sérieuses allaient être entreprises par lui immédiatement afin d'en finir avec ce trappe mortelle. Il s'est dit d'avis que ce chemin de service était complètement inutile et que le seul fermier situé dans ce court bout de route pouvait facilement faire le tour pour emprunter la route 5 à l'intersection de Stanstead Way's Mills où il existe des lumières de trafic automatiques. C'est à cet endroit ou eurent lieu plusieurs accidents; après que le département de la signalisation eurent installé ces lumières, les accidents ont diminué très sensiblement.

M. Vaillancourt a souligné que le département de signalisation, sous sa recommandation, avait également étudié la possibilité d'installer des lumières de caution aux intersections de la route 50 et 5, soit à la route de Coaticook et à la route de Magog. M. Vaillancourt a souligné que dès qu'il recevra son rapport du département, il ordonnera qu'on y installe ces lumières afin d'essayer d'éviter les nombreux accidents qui s'y produisent.

lettre au ministère de la Voirie du Québec, dans laquelle il lui suppliait d'y faire un chemin à sens unique de Sherbrooke à Stanstead. Il a souligné que la copie de cette lettre avait été envoyée à M. Geo. Vaillancourt afin de mettre plus de poids sur les démarches entreprises par ce dernier. Le maire de Stanstead Est, M. Ferdinand Cloutier appuie M. Vaillancourt dans ses recommandations. Il y a des personnes qui s'opposent à la fermeture de ce chemin d service mais qui ne s'opposeraient pas à ce que le chemin de service soit à sens unique de Sherbrooke à Stanstead, soit du nord au sud et seulement dans cette direction.

Chemin inutile

Lors d'une communication avec le journaliste de La Tribune des villes frontalières, M. Vaillancourt a

La Croix-Rouge

Objectif à Lennoxville: \$2,750

SHERBROOKE — La campagne de souscription de la Croix-Rouge de Lennoxville se tiendra, cette année, du 15 au 31 mars courant. L'objectif de la campagne a été fixé à \$2,750, soit \$350 de plus que l'an dernier.

M. Ernie Gilbey, de Lennoxville, a été nommé président de la campagne. Lundi prochain, les sollicitateurs feront du porte en porte pour recueillir les dons des gens de Lennoxville et de Waterville. Le président de la Croix-Rouge à Lennoxville est le Dr A.A. Dougan, directeur médical du Sherbrooke Hospital.

Les épiciers ouvrent leurs portes le mercredi depuis hier

COATICOOK — Les épiciers-boucheries de Coaticook ont ouvert leurs portes, hier après-midi, afin de mettre à exécution la décision prise lors d'une réunion des représentants de ce genre de commerces, à Coaticook, il y a six semaines.

Lors de cette réunion, les épiciers-boucheries s'étaient prononcées par une grande majorité, en faveur de changer leurs heures d'ouverture et de fermeture. A la suite de ce vote, il fut décidé d'abandonner le congé du mercredi après-midi, et de fermer les portes des épiciers-boucheries le lundi toute la journée, à la place.

La date pour le début de ces nouvelles heures avait été fixée au 8 mars et effectivement, lundi dernier, aucune épicerie-boucherie n'était ouverte à Coaticook, mais elles demeurent à la disposi-

tion de leurs clients tout l'après-midi d'hier, alors que les autres établissements commerciaux étaient fermés.

Nomination au Club de conservation Memphrémagog

Un nouveau responsable à la station de pesage des poissons

MAGOG — Le Club de conservation du Memphrémagog, qui ne cesse d'accroître ses activités et d'étendre son champ d'action d'année en année, est heureux d'annoncer à tous ses membres et particulièrement aux membres de la région de Sherbrooke qu'un homme d'affaire bien connu, M. Real Meunier, a été nommé au poste de directeur adjoint des affaires extérieures pour cette région.

M. Meunier s'occupera ainsi de la station de pesage pour ceux qui veulent enregistrer leurs prises au tournoi Molson; cette nouvelle station de pesage sera située au magasin Vaillancourt, au 2220 rue Galt Ouest. Il ne fait pas de doute que cette nomination sera grandement appréciée des nombreux pêcheurs sherbrookois.



LES CHAMPIONS — Le Canadien a remporté les honneurs de la série finale de la ligue Industrielle de hockey, de Coaticook, en disposant de O'Keefe de Daville, par trois victoires, sans aucune défaite. Il avait auparavant remporté la semi-finale, aux dépens du St-Luc, de Barnston, par deux victoires sans défaite. Sur cette photo, nous remarquons les joueurs de l'équipe. Ce sont, première rangée, de gauche à droite, Clément Lessard, André Bourque, Réal Deslauriers, Léonide Paquette, gardien de

but substitut, Robert Lessard, Marc Guimond et Jacques Quimette, le capitaine de l'équipe, Debouts, Denis Bouchard, Raymond Brulotte, instructeur, René Lessard et Gilles Gauthier, entraîneur et finalement en arrière, Ubald Audet, Réjean Gagnon, Nil Martel, Roger Létourneau, Jean-Pierre Tremblay, et Pierre Dion. N'apparaissent pas sur la photo, M. Jean-Nil Drolet, gardien de but et Jacques Maurice. (Photo Ross, Coaticook)

Les skieurs peuvent encore s'adonner à leur sport préféré à Orford

MAGOG — Malgré la vague de belle température qui persiste actuellement dans notre région, les amateurs de ski peuvent encore se livrer à la pratique de leur sport favori au Mont Orford, où les conditions se maintiennent bonnes.

Plusieurs touristes profitent de cette occasion avec leur billet de "ski-week". En effet, grâce à l'entente qui existe entre les sept stations formant la région de ski de l'est, les monteurs qualifiés ont mis au point une technique d'enseignement qui permet, même à un débutant, d'apprendre à faire du ski parallèle en sept jours, du lundi au dimanche.

Des Chevaliers, des scouts et des écoliers

Vente des chandelles de la St. Patrick

COATICOOK — C'est aujourd'hui que les citoyens de Coaticook seront sollicités pour l'achat de chandelles de la St. Patrick.

Ce sont les membres du conseil 2106 des Chevaliers de Colomb qui ont la responsabilité de la vente des chandelles dans cette ville. Le dépôt central de la campagne sera situé au local de la Caisse populaire de Coaticook. Des vendeurs seront dirigés dans chacune des maisons de la ville ainsi que dans la partie rurale à compter de 4 heures et après-midi. Les scouts de la troupe 50 sous la direction de leur chef Michel Guimond visiteront les foyers situés dans les limites de la ville. On a également fait appel à plusieurs écoliers afin de compléter les ventes aussi tôt que possible dans la soirée.

Les deniers recueillis au cours de ce concours serviront à financer l'oeuvre des Chevaliers de Colomb. Le Conseil 2106 des Chevaliers de Colomb est sous la direction du grand chevalier Normand Viens.

Abonnez-vous à La Tribune

Advertisement for a mechanical system: LE SYSTEME ENCASTRE D'ASPIRATEUR ELECTRIQUE. L'ACCESSOIRE DE NETTOYAGE MENAGER LE PLUS UTILE AU MONDE. POUR DEPLIANT OU INFORMATIONS. RUSAIKLE POMERLEAU 173, Collège — 843-4677. MAGOG

Advertisement for a butcher: Boucher d'expérience demandé. S'adresser à MAGASIN IGR ROBERGE Coleraine.

Advertisement for property: A VENDRE. PROPRIETE — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13,000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h p.m. à GR 2-4016.

Au grand avantage des provinces, la formule de rapatriement évitera la centralisation (Jean Lesage)

Plus d'avantages que d'inconvénients...

QUEBEC (PC) — La formule qui permettra la modification au Canada de la constitution canadienne comporte bien plus d'avantages que d'inconvénients, selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, qui qualifie d'ailleurs ceux-ci de "mineurs".

M. Lesage a déclaré au cours d'une émission de télévision au réseau anglais de Radio-Canada que ni lui ni aucun de ses ministres n'ont jamais prétendu que le Québec obtiendrait directement un statut particulier de la délégation des pouvoirs selon les modalités qu'arrête la formule.

"Mais, a ajouté le premier ministre, cette délégation des pouvoirs, par les changements de nature administrative qui s'ensuivent, pourra faciliter l'avènement d'un statut particulier pour le Québec".

"Par exemple, si les autres provinces se prévalaient de la disposition qui leur permet de déléguer certains de leurs pouvoirs à Ottawa, Québec se trouverait dans une situation particulière apte à préparer l'opinion publique à l'idée d'une destinée particulière pour le Québec".

QUEBEC (PC) — La formule qui est présentement soumise à l'Assemblée législative pour le "rapatriement" et la modification au Canada de la constitution canadienne renversera "au grand avantage des provinces" une tendance vers la centralisation des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral, a déclaré hier M. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

Dans une causerie qu'il prononça devant la Chambre de Commerce de Québec, M. Lesage a dit que ce sont les provinces "qui ont, de fait, le plus à gagner de la définition constitutionnelle d'une procédure d'amendement qui garantit leurs droits et assure leur participation à tous les amendements qui les intéressent".

"On ne permettra bien entendu, souligna-t-il, l'illiquidité, ou, du moins, l'inconscience de ceux qui parlent de refaire à neuf la constitution mais qui, en même temps, s'opposent à son rapatriement", a ajouté M. Lesage.

"Comment peut-on songer à modifier profondément ou même à récrire la constitution

... sans d'abord prendre les moyens qu'il faut pour que la règle de l'unanimité ne prévienne pas le projet de loi pour tout amendement constitutionnel majeur "n'est pas incompatible" avec un statut particulier pour le Québec.

Selon M. Lesage, le Québec pourra obtenir un statut particulier du pouvoir de persuasion qui lui confère la formule, pourvu qu'il obtienne un pouvoir exclusif d'un droit de veto de chacune des provinces sur tout amendement constitutionnel majeur.

Ce pouvoir exclusif du gouvernement fédéral représente un "danger qui sera définitivement écarté par le rapatriement", a dit M. Lesage.

M. Lesage a encore affirmé



Le premier ministre Jean Lesage a défendu à deux reprises au cours de la même journée la formule de la constitution telle que proposée par le gouvernement Pearson...

Abonnez-vous à La Tribune

Mais ils sont assujettis aux mêmes conditions que les employés des services publics

Les professeurs ont le droit de grève

QUEBEC, (Par Claude Déry) — A l'Assemblée législative, défendant le projet de loi visant des amendements au Code du travail, Me Carrier Fortin a souligné qu'en endossant le rapport unanime du comité d'étude constitué pour analyser les conditions de travail des instituteurs, le gouvernement accordait maintenant le droit de grève aux enseignants mais assujettissait ce droit à la réglementation spéciale prévue pour les services publics.

Avant de déclarer la grève, conséquemment, les instituteurs devront, si la loi est sanctionnée sans amendements nouveaux, donner par écrit au ministre du Travail, un préavis de leur décision huit jours à l'avance.

A ce moment, le conseil des ministres peut aviser et juger si la grève anticipée met en danger l'éducation des enfants et, dans l'affirmative, peut instituer une commission d'enquête, pour scruter le problème, ou émettre une injonction en Cour supérieure, pour empêcher l'arrêt de travail ou des journées d'études.

Ont participé aux débats sur cette importante législation, MM. Jean Lesage, Daniel Johnson (Bagot), Paul Dozois (Mtl-St-Jacques), Maurice Bellemare (Champlain), et Gabriel Loubier (Bellechasse).

Autres nouvelles sur la politique provinciale (voir page 12)

Amendements au Code du travail...

Les instituteurs auraient voulu se faire entendre avant l'adoption du bill

QUEBEC, (Par Claude Déry) — La Corporation des instituteurs du Québec a fait parvenir hier, à MM. Jean Lesage, Carrier Fortin (Travail), Paul Gérin-Lajoie (Education), Daniel Johnson (chef de l'opposition), et Albert Gervais (député de Montmorency), un mémoire sur le bill 15 qui devait être adopté sur division en deuxième lecture, et, par la suite, au comité plénier de l'Assemblée législative hier après-midi.

La corporation précise, dans un communiqué remis à la tribune parlementaire hier soir qu'elle attendait vainement du ministre Fortin, par l'intermédiaire du projet législatif, confirmation d'une entrevue qu'elle désirait obtenir avant que le bill ne soit adopté au comité plénier.

Nouveau débat

Effectivement, les amendements au Code du travail pour y insérer le secteur des instituteurs, devrait subir sa troisième lecture au parlement dans les prochaines vingt-quatre heures, mais l'on sait déjà que l'opposition fera bloc pour contrecarrer ce projet gouvernemental qui, selon les porte-parole de l'UN, constitue un autre pas décisif du gouvernement pour étatiser l'éducation, rendre illusoire le droit de grève aux instituteurs et brimer la liberté des commissions scolaires.

On peut donc anticiper un nouveau débat sur ce sujet.

Aujourd'hui à Québec

En plus du bill 15, l'Assemblée législative sera appelée à étudier aujourd'hui un projet avancé par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, pour porter de \$150,000 à \$300,000, le fonds de roulement à l'Office du crédit agricole, afin de permettre à cet organisme de subvenir aux urgences des cultivateurs et de les aider à solder des arriérés de taxes ou d'assurances.

On doit également aborder l'étude de deux mesures destinées à amender la Loi des compagnies et des corpora-

tions et enfin celle qui ajoute à l'assurance-édition.

Et si le temps le permet, on entamera l'analyse du budget record de la province mais en se penchant d'abord sur les crédits demandés par le ministère des Affaires culturelles.

Précédemment, durant la matinée, le comité des procédures civiles et le comité spécial formé pour l'étude de la Loi des mines siègeront au parlement, tandis que le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emile Lafrance, donnera une conférence de presse sur les nouvelles structures de son département.



hyperacidité d'estomac soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Fraîcheur de menthe! Action encore plus rapide. Facile à prendre n'importe où. En rouleau de poche ou en boîte économique de 3 rouleaux et en flacon familial de 100 comprimés.

TUMS pour FESTOMAC

Le prix compte-t-il quand on s'intéresse aux exclusivités, à la ligne, au rendement et à la sûreté de fonctionnement?



Bien sûr!

Même si vous voulez une automobile qui soit construite pour durer, qui fonce comme un guépard affamé et qui ait le chic de Miss Univers, vous devez tenir compte de votre budget.

Voici pourquoi la Ramblers American est la voiture qu'il vous faut. Vous pouvez choisir parmi 8 modèles différents. Parmi ceux-ci, la moins chère des conduites intérieures construites au Canada, la moins chère des wagonnettes construites au Canada, la moins chère des "Hardtop" et la moins chère des décapotables construites au Canada. (Nous aussi pensons que nous devons tenir compte de votre budget.) Une de ces voitures possède tout ce que vous désirez—tout, même un prix à votre portée.

Ligne? Regardez. Il y a des modèles de

carrosserie que vous n'hésiteriez pas à payer plus cher... s'il le fallait.

Rendement? Notre tout nouveau six cylindres "Torque Command" de 155 CV est un moteur qui mérite qu'on s'y attache (un moteur hors-pair, envié des autres). Grâce aux sept paliers de son vilebrequin et à ses huit contrepoids, vous roulez sur du velours, à l'aller comme au retour. Et que dire des fougues six cylindres de 90 et 125 CV qui boudent les stations-service.

Sûreté de fonctionnement? Ramblers a été un pionnier dans ce domaine. C'est ce qui a fait sa réputation, la meilleure réputation dans le monde de l'automobile. La Ramblers American, c'est la qualité honnête qui vous donne l'assurance de rouler, sans ennui, pendant des dizaines de milliers de milles.

Sûreté de fonctionnement, voilà le langage Ramblers. (Nous pensons, quelquefois, que personne d'autre ne parle ce langage... pas couramment, en tout cas.)

Et les exclusivités? Comptez-les: la carrosserie mono-coque "Uniside", sûre, solide, pas de grincement; le bain complet anti-rouille; les freins à double sécurité; le revêtement de céramique du silencieux; les vitres latérales bombées et les options—des douzaines d'options—de la transmission automatique aux sièges inclinables équipés d'appuis-tête.

Avec tout ce que nous vous avons appris de la Ramblers American, pouvons-nous toujours affirmer que c'est la moins chère des automobiles construites au Canada? Nous en sommes certains. Rendez-vous-en compte vous-même.

La moins chère des automobiles construites au Canada.

La Ramblers American

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Allez voir, dès aujourd'hui, la Ramblers American, la spacieuse Classic et la luxueuse Ambassador, chez votre concessionnaire Ramblers.

EASTERN TOWNSHIPS MOTORS LTD.

2222 ouest, rue King — Tél.: 569-3604 — SHERBROOKE

- | | | | | | | |
|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------------|
| ASBESTOS | COATICOOK | DRUMMONDVILLE | DRUMMONDVILLE | THETFORD MINES | VICTORIAVILLE | WARWICK |
| ASBESTOS AUTO ELECTRIC ENR. | ROBERT AUTO ELECTRIQUE ENR. | FRECHETTE AUTOMOBILE ENR. | GARAGE PARENT ENR. | ANDRE BERGERON AUTOMOBILES INC. | BOIS-FRANCS AUTO. | LAROCHE AUTOMOBILE ENR. |



DISQU'O 7
7h.30 JEUDI canal 7

Violente collision à Granby: un blessé

GRANBY. — Une violente collision survenue hier après-midi, vers 3 h. 45, entre un camion et une automobile, a causé des blessures à une personne et a fait des dommages matériels évalués à \$3.200.

Son chien ne l'avait pas abandonné

GRANBY. — Un bon samaritain qui circulait sur la route no 13, en direction de Roxton Pond, a rencontré hier soir un pauvre vieux étendu ivre-mort sur la route, en compagnie de son chien.

Le conducteur a immédiatement avisé la Police provinciale du bureau de Granby, laquelle s'est immédiatement rendue sur les lieux. L'homme, dépassant la soixantaine, circulait dans une voiturette traînée par son chien. Mais dans l'état où était le pauvre type, il a perdu l'équilibre et a tombé sur le pavé et la voiture a capoté sur lui. Son fidèle ami, le chien, est resté avec les lieux et a accompagné son maître jusqu'aux cellules de la police municipale de Granby.

Le pauvre homme a pu passer une bonne nuit au chaud, mais sur un dur sommier de métal de la prison locale.

Sur la scène sportive

par Benoit GAUDREAU

GRANBY. — Au moment d'écrire ces lignes, le Grandmont de Granby et le Victoria de Cowansville se disputaient la 2e joute de la finale de la ligue BMS intermédiaire à l'aréna de Waterloo. On sait que Cowansville a surclassé le Grandmont 8 à 1 dimanche dernier, à Granby. Les partisans du Granby étaient vraiment déçus de la tenue des leurs lors de cette première joute.

Le Grandmont, qui a tout balayé dans la ligue cette saison, prend un malin plaisir à perdre les finales. L'an passé, après avoir connu une formidable saison, il a perdu contre l'Herbyville dans la finale. La chose se répètera-t-elle encore cette année, cette fois, contre Cowansville? Ce dernier a surpris les amateurs présents à la première joute en pratiquant un jeu robuste. Les joueurs du Grandmont ont répliqué et c'est ce qui a causé leur manque de cohésion à l'attaque et à la défensive. En somme, la stratégie de l'adversaire a été fructueuse si l'on regarde le résultat final du match.

Dans la chambre du Grandmont après la joute, les joueurs savaient qu'ils venaient de fournir une piètre performance à leurs partisans et savaient également à quel point s'en tenaient lors de la 2e joute : des buts et la victoire à tout prix.

Avis

Toute organisation sportive locale, intéressée à publier un message dans La Tribune, est priée d'appeler M. Benoit Gaudreau, à 378-7898, qui se fera un plaisir de pouvoir vous aider.

Le centre récréatif St-Eugène de Granby bourdonne d'activité en ce temps-ci. On y pratique les sports les plus en demande, comme le tir à l'arc, le judo, le ballon-volant, ballon-panier et une foule d'autres. L'une des plus belles réussites du centre fut la formation d'une équipe de piste et pelouse. Les jeunes s'entraînent à l'intérieur depuis 2 mois environ, chaque samedi de midi à 2 heures. Bon succès aux organisateurs.

Vies vs déficit

La saison régulière 1964-65 est terminée pour les Vies de Granby. Les dirigeants ont un déficit fort respectable à combler avant de songer à l'an prochain.

D'après un des dirigeants du Grandmont

Les joueurs veulent trop bien faire et commettent des erreurs

GRANBY. — Les joueurs veulent trop bien faire pour secouer leur léthargie et ils commettent de plus en plus de erreurs. C'est incompréhensible ce qui arrive. Voilà ce que déclarait un dirigeant du Grandmont de Granby à la suite d'un deuxième revers de suite contre le Victoria de Cowansville et qui donne à ce dernier une avance de 2 à 0 dans la finale de la ligue BMS intermédiaire 4 de 7. Cowansville l'a emporté 5 à 3.

Chose certaine, le Grandmont a très mal paru au cours des deux premières périodes ou le Cowansville a pris une avance de 5 à 1. Mais à la troisième, le Grandmont a connu un regain de vie et en a filé 2 buts en 2 minutes au 1er but. Par la suite, le Victoria a déblayé constamment son territoire, afin de conserver son avantage.

Jacques Averill s'est avéré une autre fois le meilleur du Grandmont, mardi dernier. Ses montées à l'emporte ne se étaient quelque chose à voir. Averill, qui a déjà évolué dans la ligue Provinciale avec les Vies et les Castors de Sherbrooke, a joué une magistrale partie. Avec son ardeur au jeu, Jacques sera peut-être celui qui permettra aux siens de se retrouver.

La 3e joute est prévue pour ce soir à 8 heures 30, à l'aréna de Granby. Une foule nombreuse est attendue.

Une équipe, qui a déjà remporté 15 victoires consécutives, peut certainement en remporter 4.

Abonnez-vous à La Tribune.

Boucher d'expérience demandé
S'adresser à:
MAGASIN IGR ROBERGE Coleraine

a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Granby pour recevoir les soins nécessaires à son état. On nous informe qu'il souffre de multiples coupures au front et à la joue gauche. Des médecins ont été dans l'obligation de lui enlever des morceaux de verre du pare-brise qui avaient pénétré dans la joue. Il est actuellement sous observation et le blessé devra passer à la radiographie pour établir exactement la nature de ses blessures. Cependant, son état n'est pas considéré comme grave.

L'automobile que conduisait M. André Bélanger appartient au garage Gabriel Lussier Ltée et les dommages sont de \$2.500. Au moment de la collision, le conducteur roulait de l'est à l'ouest sur le boulevard Leclerc, lorsqu'il est entré en contact avec un camion chargé de liquides douces appartenant à la compagnie Canada Dry Ltée, et conduit par M. Joseph Donald Leblanc, 32 ans, demeurant au chemin Waterloo, près de Granby. Le camion a été endommagé pour environ \$700.

Cependant, plus d'une trentaine de caisses de liquides douces se sont répandues sur le pavé et les bouteilles se sont brisées sous le choc. Le camion-balai de la cité s'est rendu chez Mme Louise de la section du boulevard Leclerc et Foch afin de nettoyer cet endroit qui était littéralement recouvert de verre.

Les agents Robert Mongeau et Fernand Laliberté de la police municipale de Granby se sont rendus sur les lieux afin de constater les faits.



LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION de la Fédération des oeuvres de charité de Granby bat son plein et les auxiliaires ont amassé la somme de \$8.971 jusqu'à présent, c'est-à-dire, à la compilation de mardi. Hier, les solliciteurs ont continué leur marche et il serait facile de prévoir qu'ils ont encore recueilli quelques milliers de dollars. Sur les photographies, nous remarquons Mme Raymond Laboussinière, présidente du comité de la Fédération de la paroisse Notre-Dame et M. Léon-Georges Morin, président de la paroisse Ste-Famille de Granby.

Il n'était pas autorisé à "jouer dans la bouche" des gens: \$160 d'amende

COWANSVILLE. — Pour avoir joué dans la bouche d'une dame en prenant des empreintes pour la fabrication d'un dentier, Pierre Desmarais, mécanicien-dentiste, de Montréal, devra débourser une amende de \$100 pour la Cour des sessions de la paix, et \$60 pour la Cour civile.

Deux dames de Montréal, Mme Grace Deschamps et Mme Raymond Cloutier, également de Montréal, avaient introduit un piège à Desmarais en se présentant sous de faux noms et en fixant un rendez-vous chez Mme Louise de la rue Montagne, à Granby. Ce rendez-vous avait pour but de faire prendre des empreintes des gencives de Mme Cloutier pour lui fabriquer un dentier.

Le tout se déroula le 3 juin dernier, mais les deux dames devaient rencontrer le "faux dentiste" le 10 juin, à l'hôtel Windsor.

Fidèle au rendez-vous, M. Desmarais les avisa qu'il ne leur avait pas le dentier en question parce qu'il avait vu que ces dames avaient donné un faux nom. Il remit alors le \$5 d'acompte que Mme Cloutier lui avait remis lors des empreintes.

M. Fernand Chagnon, de Montréal, inspecteur du Collège des chirurgiens-dentistes, a témoigné à l'effet que le nom de Pierre Desmarais n'apparaissait pas des membres du Collège.

La chronique de Gilles Goyette

Jacques Arès gérant général: une mission qui le séduit

GRANBY. — L'affaire était en gestation depuis assez longtemps. Cette année enfin, elle est devenue réalité: Jacques Arès, un des plus grands sportifs de Granby, est entré officiellement à la commission de sélection et gérant général du club de baseball local. On a mille raisons de se réjouir de ce que le plus prestigieux de tous les amateurs de baseball de la région soit appelé à exercer des fonctions que l'on espère importantes et prépondérantes dans la constitution des équipes de baseball à venir. Dans quel état d'esprit Jacques Arès entend-il cette imminente distinction? Quelles sont ses résolutions? ... C'est l'objet même de l'entretien qu'il eut avec nous.

QUESTION: De quelle manière — et par qui — avez-vous été officiellement pressenti pour entrer à la Commission de sélection et gérant général du club Granby?

RÉPONSE: — C'est M. Gérard Godbout, le président de l'équipe, qui, cet hiver, à deux ou trois reprises, m'a officiellement demandé si j'accepterais éventuellement la charge de sélectionneur et gérant général. Ces entretiens furent toujours discrets et se limitèrent à des discussions en tête à tête entre M. Godbout et moi-même. Je précise tout de suite que les choses en restèrent là pour un certain temps. Ce n'est qu'au cours de la première assemblée générale de l'équipe granbyenne qu'on me nomma officiellement.

Q: Dans quel état d'esprit avez-vous accueilli cette nomination?

RÉPONSE: — Avec allégresse. J'ai donné immédiatement mon appui entier et sans la moindre réserve. Je considère cette nomination comme un honneur qu'on me fait et dont je chercherai à me montrer digne. ... Rien ne peut me combler davantage que cette possibilité de rendre enfin au baseball tout ce qu'il m'a donné, depuis ma plus tendre jeunesse.

Q: Franchement, vous estimez-vous prêt à assumer cette difficile tâche.

RÉPONSE: — Oui, car, s'il y a quelques années que je ne joue plus, je crois être resté dans le coup. Je n'ai pas perdu le contact avec le baseball provincial. Je me suis tenu au courant de son évolution. Par goût, je n'ai jamais cessé de suivre tous les matchs et je connais donc la plupart des baseballeurs d'élite du moment. Me mettre à la tâche dans le sens de la prospection saurait donc me poser un problème supplémentaire quelconque et il le plairait assez, je l'avoue sans orgueil ni fausse modestie, de participer plus étroitement encore à l'évolution du baseball granbyen.

Q: Comment envisagez-vous, de loin, votre charge de sélectionneur?

RÉPONSE: — Votre question est délicate. Ce dont je suis sûr, c'est bien de ma propre détermination: je suis prêt à prendre mon bâton de pèlerin et à courir, semaine après semaine, en quête de talents nouveaux. Le baseball a toujours constitué toute ma vie: je continuerai à me vouer à lui corps et âme. D'ailleurs, pour qui aime ce sport comme je l'aime, nulle mission ne pouvait être plus attachante et passionnante. Rester en contact avec les jeunes, déceler les éléments d'avenir, savoir leur donner une chance comme j'en ai moi-même reçue une en mon époque, qui ne serait pas séduisant, je vous le demande, par de si alléchantes perspectives?

Q: Être sélectionneur, cela signifie également s'exposer, de temps à autre, à certaines critiques — plus ou moins violentes — cette éventualité vous réjouit-elle?

RÉPONSE: — Les critiques, je poserais comme postulat de base qu'on ne peut y échapper. J'y suis en tout cas déjà très habitué et le fait de les essuyer au titre de sélectionneur ou gérant général ne m'effraie absolument pas le moins du monde. Je crois d'ailleurs vivre en bons termes avec tout le monde. Les seuls motifs de discorde que je puis avoir avec certains connaissances en baseball (ou soi-disant tels) ne proviennent que de l'appréciation personnelle que je porte sur une partie à laquelle nous avons tous assisté. Ce qui compte, c'est la bonne foi, la sincérité pleine et entière. Sur ce point là, je ne crains personne... et je tiens à ce que cela se sache. Cela dit, ne me faite pas dire ce que je ne voudrais pas concier: je ne tiens pas encore à trop m'avancer, à m'exposer d'avance aux critiques des uns et des autres. Elles arriveront bien assez à temps.

Q: Avez-vous une déclaration particulière à nous faire? Réponse: — Je ne sais qu'une seule chose: qu'il faut beaucoup de dévouement et d'amour du baseball pour s'occuper de la sélection. Sur ce plan-là, je ne redoute la concurrence de personne. ... Avant de clore cette interview, j'aimerais vous dire que Jean-Paul Gauthier a été nommé gérant. Et Matt Alston et John Elias sont déjà sous contrat...

Une équipe de Québec rencontrera les comités de planification Le ministère de l'Education semble vouloir modifier certaines parties de l'Opération 55

GRANBY. — Les Comités de planification des Commissions scolaires régionales recevront prochainement la visite d'une équipe de fonctionnaires du ministère de l'Education directement impliqués dans l'opération 55. Il semble qu'actuellement le ministère

de l'Education veuille modifier quelques parties de son opération 55, notamment la présentation des rapports des comités de planification sur les besoins de chaque région.

Analyse

La délégation qui visitera toutes les régions analysera avec chacun des comités régionaux, la table des matières d'un plan d'équipement et du guide qui l'accompagnera. La table des matières constitue un cadre du plan d'équipement et le guide une méthode d'élaboration. Ce document de base servira également aux Commissions scolaires régionales pour la présentation au ministère de l'Education de leurs plans d'équipement.

cevoir le groupe a été celle de Yamaska (St-Hyacinthe). L'équipe de fonctionnaires s'est ensuite séparée en trois pour pouvoir parcourir plus rapidement toute la province.

On ignore encore cependant la date à laquelle les membres du Comité de planification de la Commission scolaire Meilleur, qui a son siège à Granby recevra les visiteurs.

Decision aujourd'hui à la Slack Brothers

Les employés accepteront-ils la poursuite des négociations?

GRANBY. — C'est aujourd'hui que l'on saura si les employés de la Slack Brothers de Waterloo quitteront leur travail ou si accepteront que leurs négociateurs poursuivent les négociations en vue de la signature d'une première convention collective.

Les employés de cette industrie, qui se spécialise dans la culture de champignons et de fleurs, ont voté en faveur de la grève lors d'une récente réunion du syndicat affilié à la CSN, à la suite d'un rapport des négociateurs sur la lenteur des négociations.

présentement en cours. En l'attente, les employés ont toujours au travail puisqu'ils ont confié à leurs négociateurs la responsabilité de décider du moment opportun pour déclencher la grève, ces derniers le jugent à propos.

Négociations reprises

On a cependant préféré attendre à ce soir avant de faire cette grève, puisque les négociateurs syndicaux de

Le moment opportun

En attendant, les employés ont toujours au travail puisqu'ils ont confié à leurs négociateurs la responsabilité de décider du moment opportun pour déclencher la grève, ces derniers le jugent à propos.

Dans la région

Lors de leur passage dans la région de Granby, les fonctionnaires seront accompagnés du conseiller en organisation scolaire attaché à la régionale Meilleur, M. Bernard Lemay. La première Régionale à re-

M. Charles Belval

Funérailles demain

GRANBY. — Les funérailles de M. Charles Belval auront lieu demain matin, à 10h. 30, en l'église St-Benoît de Granby. On sait que M. Belval est décédé subitement, dimanche après-midi, à Miami, Floride. Il était restaurateur à Granby depuis plus de 35 ans.

Une auto heurte un lampadaire

GRANBY. — La Police provinciale du bureau de Granby rapporte un accident survenu mardi soir, vers 6 h. 40, dans le village de Roxton Pond, sur la route no 13, en face de la Banque canadienne nationale.

Le conducteur de l'automobile, M. Normand Plouffe, 22 ans, demeurant à Roxton sud, a perdu la maîtrise du volant et son véhicule a heurté un lampadaire appartenant à la compagnie Southern Canada Power.

Les dommages à la voiture de M. Plouffe sont de \$500, tandis que la compagnie d'électricité a subi une perte de \$100.

Vol dans une salle de danse

GRANBY. — Un jeune homme d'Asbestos, Michel Gilbert, a bénéficié d'une sentence ajournée au 7 juin prochain, après s'être reconnu coupable d'avoir perpétré un vol à la salle Tourbillon de Warden, propriété de M. Fernand Bessette.

Gilbert s'était introduit dans la salle de danse, dans la nuit du 28 février au 1er mars, pour s'emparer d'une somme de \$50 en argent et de la marchandise telle que, cigarettes, cigares, chocolat, et ensuite une cinquantaine de disques provenant de l'orthophonie, le tout estimé à plus de \$300.

De plus, l'intimé avait pris le camion de M. Bessette pour transporter la marchandise volée, mais tôt le matin, il était venu remettre le camion à son propriétaire.

Me Gérard Turmel a demandé la clémence de la Cour, parce que l'accusé en était à son premier délit et de plus, qu'il n'avait que 19 ans. Il a ajouté que le tribunal avait toujours l'habitude d'accorder une telle demande lorsqu'il s'agit de jeunes hommes.

D'un autre côté, Me Gilles Thériault, procureur de la Couronne, a fait remarquer à la Cour, qu'il était vrai que la Couronne veut toujours avoir recours à la clémence lorsqu'il s'agit d'un premier délit commis par un jeune homme.

Me Thériault a suggéré que l'accusé reçoive une sentence suspendue pour une période de trois mois.

On se souvient que M. Paul Provost, d'une agence de détectives privés, de Cowansville, avec la collaboration de la Police provinciale du bureau de Granby, avait énormément contribué à résoudre ce vol.

Choix du site de la future école régionale

Le député de Missisquoi n'est intervenu d'aucune façon

QUEBEC. (par Claude Dery) — Ni directement, ni indirectement, le député de Missisquoi n'est intervenu auprès du comité de planification relative-

En l'attente

ment au choix du site de la future école régionale de Missisquoi et encore moins. Me Jean-Jacques Bertrand n'a voulu indiquer ce choix de quelque façon que ce fut, dans une entrevue déjà accordée à La Tribune, sur ce sujet.

On semble s'être mépris sur la portée de ce reportage très bref qui, du reste, fut reproduit dans certains journaux des Cantons de l'Est, ce qui aurait provoqué des discussions qui selon Me Bertrand, ne relèvent en propre que du comité de planification du sein de la Commission régionale de Missisquoi et des autorités de l'éducation à Québec.

Le député ajoute que le rôle du député consiste à étudier, d'abord et avant tout, les lois qui sont présentées au Parlement.

Cette mise au point

Cette mise au point a du reste été communiquée par Me Bertrand, à M. Gilles Desjardins, président du comité de planification de la régionale de Missisquoi, à qui le député offre ses félicitations pour le dévouement apporté par les membres du comité à la cause de l'éducation dans le comté.

Mlle Pierrette Dupont à la Régionale

Quels cours sont nécessaires pour devenir hôtesse de l'air ou infirmière?

GRANBY. — Quel cours ou option faut-il prendre pour devenir hôtesse de l'air? Pour devenir infirmière? Pour être générale de questions que Mlle Pierrette Dupont, spécialiste en Information scolaire et professionnelle à la Commission scolaire régionale Meilleur, a répondu lors de la dernière chronique hebdomadaire de cette Régionale.

Pour devenir hôtesse de l'air, il faut être parfaitement bilingue. Les compagnies demandent elles-mêmes une formation de cinq semaines aux jeunes filles qu'elles acceptent après un examen sévère d'admission.

Mlle Dupont a voulu mettre en garde contre les illusions des jeunes filles qui songent à cette profession d'hôtesse de l'air. "Presque toutes les filles de votre âge rêvent à cette profession. Les hôtesse de l'air portent de beaux costumes, elles semblent toutes jolies, et puis, elles voyagent beaucoup", dit-elle.

D'un autre côté, la conférencière a aussi montré les inconvénients que peut apporter cette position en expliquant que l'hôtesse est celle qui reçoit les clients, qui sert les gens avec le sourire aux lèvres afin que ceux-ci soient satisfaits. Sur l'aviation, l'hôtesse est celle qui sert les repas, donne le journal ou le café à Monsieur, soigne les malades, calme les gens anxieux, etc. ... Comme dans un restaurant ou au foyer, elle est la "serveuse". Avant de rêver à cette profession, dit Mlle Dupont, demandez-vous si un tel travail vous donnerait satisfaction? Dites-vous bien aussi que les hôtesse font durant les premières années surtout, le même trajet plusieurs fois, par exemple, Montréal - Toronto. A près quelques mois, ces jeunes filles trouvent qu'elles ont

assez voyagé." Mlle Dupont a fait savoir que toutes les professions sont belles quand celle que l'on a choisie nous convient. "Mais, soyez réalistes, il est normal à votre âge que vous vouliez partir loin, très loin; mais arrêtez-vous de temps en temps pour réfléchir sérieusement," a-t-elle dit.

Le député ajoute que le rôle du député consiste à étudier, d'abord et avant tout, les lois qui sont présentées au Parlement.

La conférencière a fait connaître que les cours d'initiation aux métiers féminins a pour but premier de bien préparer la jeune fille à son rôle futur d'épouse et de mère de famille. De plus, il se propose de préparer la jeune fille au travail immédiat.

Elle a ajouté que de préparer la jeune fille au monde du travail, cela signifie que les jeunes filles qui terminent les trois années de ce genre d'initiation commencent immédiatement à travailler. Cependant, ce cours ne permet pas de poursuivre des études de 11ème par exemple, ou dans une école spécialisée. Ce cours est plutôt pratique et il prépare au travail immédiat.

Les cours d'initiation aux métiers féminins comprennent plusieurs métiers, entre autres: aide dans les hôpitaux ou les crèches, aide pour un dentiste ou un médecin, aide-couturière, aide-familiale dans les familles, etc.

Une élève de 9ème année de cours général peut être acceptée en 9ème année du cours d'initiation aux métiers féminins.

Pour devenir institutrice, Mlle Dupont a relaté que d'ici la fin du cours secondaire, ou sont présentement les jeunes

Pour devenir institutrice, Mlle Dupont a relaté que d'ici la fin du cours secondaire, ou sont présentement les jeunes

assez voyagé." Mlle Dupont a fait savoir que toutes les professions sont belles quand celle que l'on a choisie nous convient. "Mais, soyez réalistes, il est normal à votre âge que vous vouliez partir loin, très loin; mais arrêtez-vous de temps en temps pour réfléchir sérieusement," a-t-elle dit.

assez voyagé." Mlle Dupont a fait savoir que toutes les professions sont belles quand celle que l'on a choisie nous convient. "Mais, soyez réalistes, il est normal à votre âge que vous vouliez partir loin, très loin; mais arrêtez-vous de temps en temps pour réfléchir sérieusement," a-t-elle dit.

Le député ajoute que le rôle du député consiste à étudier, d'abord et avant tout, les lois qui sont présentées au Parlement.

La conférencière a fait connaître que les cours d'initiation aux métiers féminins a pour but premier de bien préparer la jeune fille à son rôle futur d'épouse et de mère de famille. De plus, il se propose de préparer la jeune fille au travail immédiat.

Elle a ajouté que de préparer la jeune fille au monde du travail, cela signifie que les jeunes filles qui terminent les trois années de ce genre d'initiation commencent immédiatement à travailler. Cependant, ce cours ne permet pas de poursuivre des études de 11ème par exemple, ou dans une école spécialisée. Ce cours est plutôt pratique et il prépare au travail immédiat.

Les cours d'initiation aux métiers féminins comprennent plusieurs métiers, entre autres: aide dans les hôpitaux ou les crèches, aide pour un dentiste ou un médecin, aide-couturière, aide-familiale dans les familles, etc.

Une élève de 9ème année de cours général peut être acceptée en 9ème année du cours d'initiation aux métiers féminins.

Pour devenir institutrice, Mlle Dupont a relaté que d'ici la fin du cours secondaire, ou sont présentement les jeunes

Pour devenir institutrice, Mlle Dupont a relaté que d'ici la fin du cours secondaire, ou sont présentement les jeunes

A VENDRE
PROPRIETE — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13.000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h. p.m. à GR 2-4016.

LE SYSTEME INSTRUCTIF ELECTROSCOPE, L'ACCESSOIRE DE METIERS LE PLUS UTILE AU MONDE.
POUR DES INSTRUCTIONS
ROSNAIRE POMERLEAU
113, Collège — 843-4677
MAGOG

L'évaluation globale est de \$20,312,574.80

Le conseil de comté impose une taxe de \$0.05 pour 1965

Il faut viser à uniformiser les rôles d'évaluation dans le comté

DRUMMONDVILLE — Les municipalités du comté de Drummond peuvent attendre à ce que des pressions soient exercées sur elles afin que leur rôle d'évaluation soit homogène à la valeur réelle ou du moins selon certaines normes d'uniformité à travers le comté.

(Le maire Gagnon)

Le maire Herman Gagnon, de St-Cyrille, a soulevé le point à la séance régulière du conseil de comté, hier après-midi. M. Gagnon s'est demandé si le conseil de comté pourrait désigner deux évaluateurs qui en compagnie d'un estimateur de la municipalité, fabriqueraient les rôles d'évaluation de chacune des municipalités du comté selon une certaine uniformité.

Aucune réponse précise n'a été fournie au conseil. D'autres maires ont souligné le fait que les rôles de chaque municipalité, même si la valeur réelle est difficile à obtenir. Cette discussion a été soulevée avec l'adoption du budget du conseil de comté alors que l'évaluation de certaines municipalités paraissait être moins élevée que d'autres. L'éventualité de voir Drummondville être annexée à la cité de Drummondville soulève aussi le point de la répartition des dépenses entre les autres municipalités du comté.

C'est pourquoi, estime M. Gagnon, il faudrait s'acheminer vers l'uniformisation des rôles de chaque municipalité, même si la valeur réelle est difficile à obtenir. Cette discussion a été soulevée avec l'adoption du budget du conseil de comté alors que l'évaluation de certaines municipalités paraissait être moins élevée que d'autres. L'éventualité de voir Drummondville être annexée à la cité de Drummondville soulève aussi le point de la répartition des dépenses entre les autres municipalités du comté.

DRUMMONDVILLE — Le conseil de comté de Drummond imposera une taxe de \$0.05 par cent dollars d'évaluation à chacune des vingt-trois municipalités de son territoire, pour le présent exercice. Le règlement a été adopté hier à la première séance trimestrielle de l'année, présidée par le préfet réélu, M. Armand Girard.

Cette taxe constituera un revenu de \$10,156.28 sur une évaluation imposable de \$20,312,574.80.

Les dépenses prévues pour l'exercice sont de l'ordre de \$11,150, outre la première tranche de \$3,000 consentie pour la construction du centre d'art. La balance de \$5,993.72, nécessaire à équilibrer le budget, sera prise à même le surplus accumulé de \$17,702.47.

Dépenses

Les principales dépenses prévues par le secrétaire-trésorier, M. Marcel Marier, sont les suivantes : — indemnité des maires : \$2,500; — unité sanitaire : \$2,046.88; — délégations et congrès : \$1,500; — salaire du secrétaire : \$1,300; — frais de règlements et répartitions à être chargés : \$1,500.

Déficit

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre, les revenus du conseil de comté ont été de l'ordre de \$2,362.64 et les dépenses se sont élevées à \$12,225.91, laissant un déficit d'opérations de \$9,863.28 (aucune taxe n'avait été prélevée en 1964). Plusieurs dépenses encourues pour les cours d'eau restent encore à collecter.

Accusation de négligence criminelle

Péloquin condamné à subir son procès

DRUMMONDVILLE — Jacques Pelouquin, 20 ans, de Sorel, a été condamné hier à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles du district de Drummond, qui seront tenues le 5 avril prochain.

Il devra répondre à une accusation de recel et à une autre de négligence criminelle. Jacques Pelouquin subissait hier son enquête préliminaire devant le juge Germain Lacoursière.

On se souvient qu'à l'enquête du coroner, Pelouquin avait été trouvé criminellement responsable de la mort de M. Paul Rozon, occasionnée par un accident de circulation survenu le 6 octobre 1964 sur la rue St-Pierre, à Drummondville. En envoyant le prévenu à son procès, le juge Lacoursière a accepté de réduire son cautionnement de \$200, en dépôt, ou un cautionnement de \$500 par personne solvable. Plusieurs témoins ont été entendus hier, dont M. Maurice Houle, le propriétaire de l'automobile dans laquelle fut trouvée Pelouquin, gravement blessé; sa jeune amie, M. Georges Neiderer, un automobiliste dont le véhicule avait également été heurté par l'automobile conduite par Pelouquin; quelques instants plus tôt, M. Omer Bourret, beau-frère de la victime; Mme Paul Rozon; Jazent Georges Hyland, qui fit les constatations d'usage, ainsi que Luc Cardin et Jocelyn Ménard, deux étudiants âgés de 17 ans qui furent parmi les premiers à se rendre sur les lieux de l'accident.

A Bromptonville

Grand rôle d'évaluation cette année

BROMPTONVILLE, (AT). — Cette année, la municipalité de Bromptonville procède à un grand rôle d'évaluation. A cet effet, à la dernière séance du conseil, les édiles ont choisi les évaluateurs. Le président de ceux-ci sera M. Rosaire Morin, qui sera aidé par M. Mosaire Pommerleau et Hervé Paré. Les relevés de cette évaluation générale seront pris en considération dans la préparation du budget de l'année 1966.

Engagement

Dans un autre domaine, les édiles ont accepté l'engagement d'un policier qui travaillera sur le quart de nuit. Ce policier est M. Real Duquette, signeur, qui avait été accepté en approbation le 1er janvier 1965. Sa période d'approbation était de deux mois. Il est maintenant officiellement engagé au mois.

Une leçon pour les voleuses à l'étalage

DRUMMONDVILLE — Trois jeunes filles d'Eve, dont deux sont toutes mères de familles, ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir volé certaines marchandises (à l'étalage) au magasin La Salle, de Drummondville-Sud, le 27 février dernier. Le montant du vol était estimé à \$115.63 et la marchandise a été remise à son propriétaire. "Avez-vous pensé ce à quoi vous vous exposez en prenant ainsi des effets qui ne vous appartiennent pas," a demandé le juge Lacoursière. "Le vol à l'étalage, ça dénote chez bien des gens, l'absence totale d'honnêteté. On s'imagine qu'on peut ainsi s'approprier n'importe quel objet de ce qui ne nous appartient pas. Heureusement que vous vous êtes fait prendre, ça va vous donner une leçon. Le fait de passer devant la Cour, ce devrait être une humiliation suffisante pour ne pas recommencer. Une chance que vous n'avez pas de dossier et j'espère que la leçon va vous servir et qu'elle va servir à d'autres aussi et les empêchera d'avoir l'idée de voler à l'étalage".

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Quatre maires à Québec

Hâter les travaux de parachèvement de la 24

LAC-MEGANTIC — Les maires des municipalités de St-Ludger, St-Gédéon, St-Samuel et St-Robert, se rendront rencontrer les autorités du ministère de la Voirie provinciale afin de pousser le gouvernement à hâter les travaux de parachèvement de la route 24. C'est devenu une vérité du sieur de La Palice que de dire que la route 24 est mauvaise. Non seulement, elle n'a pas la largeur qu'on exige d'une route numérotée, mais encore, elle n'est carrossable qu'en parties. On prend toujours le risque, lorsque l'on s'y engage, de ne pas parvenir au terme de son voyage ou du moins d'y parvenir, appauvri de quelques pièces d'automobiles aussi peu importantes qu'un réservoir à essence, un pare-choc, un absorbeur de chocs, ou autres accessoires que les fabricants de véhicules automobiles ajoutent à une carrosserie pour flatter l'œil.

Les maires dont les municipalités touchent à la route 24 ont donc pris la décision de faire l'impossible pour remédier à une situation devenue intenable. La venue du dégel a empêché les chemins de se maintenir à une condition praticable. Les rouilleries faites par les roues d'automobiles se creusent davantage chaque jour et l'on prend un risque pour son véhicule en empruntant cette artère qui n'est asphaltée que sur une faible longueur dans Frontenac.

M. J. Adrien Nadeau est réélu préfet du comté de Frontenac

LAC-MEGANTIC — M. J. Adrien Nadeau, maire de Courcelles et préfet sortant de charge du comté de Frontenac, a été réélu à ce poste pour un quatrième mandat. M. M. Fernand Audet et Jean-Eudes Bilodeau, respectivement maires de St-Samuel et de Notre-Dame de La Guadeloupe, ont été réélus commissaires du conseil de comté pour l'année 1965.



EGLISE ST-PIE X — Les travaux progressent à l'intérieur de l'église St-Pie X, mais il sera impossible d'y célébrer la première messe dimanche prochain, comme on l'avait d'abord anticipé. Les paroissiens peuvent toutefois espérer entrer en possession de leur église, à la fin du mois de mars, soit le 28. Ci-dessus, une vue intérieure de l'église et un aspect général des travaux d'aménagement. (Photo La Tribune)

Construction d'un nouvel hôpital à Thetford Mines

Québec annonçait bientôt la mise à exécution du projet...

THETFORD MINES — L'annonce par le ministère provincial de la Santé, de la mise à exécution du projet de construction d'un nouvel hôpital à Thetford, ne saurait maintenant tarder. C'est ce qui a été une rumeur qui nous est parvenue hier d'une source généralement bien informée.

300 lits; coût \$5 millions. Le nouvel hôpital général aurait une capacité de l'ordre de 300 lits, et son coût, d'environ \$5 millions, sera entièrement défrayé par le trésor provincial, en vertu des lettres patentes de la corporation, enregistrées en date du 7 octobre '64.

Terrain et architectes. Toujours selon notre source d'information, le terrain sur lequel le nouvel hôpital sera érigé est sur le point d'être acquis, le site étant définitivement choisi.

La corporation. La corporation de l'hôpital général de Thetford Mines sera constituée en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies du Québec.

Directeurs provisoires à Québec. Plus de poids est ajouté aux informations qui nous ont été fournies hier du fait que des membres du comité provisoire de l'hôpital général de Thetford se sont rendus à Québec cette semaine. On n'a pu faire confirmer que ce voyage avait trait au futur hôpital, mais la chose demeure dans le domaine des possibilités. Qu'il en soit, les prochains jours devraient nous apporter plus d'éclaircissements, sinon la confirmation officielle de la réalisation de ce projet, demandée depuis tellement d'années.

Organisé par le club des Lions pour la 6e année consécutive

Programme de dépistage du rendement visuel des écoliers à Acton Vale

ACTON VALE (LLG) — Pour le Club des Lions d'Acton Vale, la sixième année consécutive, a pris l'initiative d'organiser un programme de dépistage de rendement visuel chez la gent écolière. C'est une tâche considérable qui exige le dévouement et la coopération d'une équipe organisée, travaillant sous la direction du Dr Jean-Pierre Forbes, o.d., membre du club de Lions.

Le but du dépistage est d'évaluer les habiletés visuelles des étudiants, afin de leur assurer une meilleure efficacité scolaire.

Rapport annuel 1963-64. Au cours de l'année dernière, les élèves de 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années ont fait l'objet du programme de dépistage.

1964-1965. Pour satisfaire à l'un des buts du programme préconisé par le Club de Lions, c'est à dire assurer à chaque enfant, garçon ou fille, un examen préventif au moins une fois à tous les deux ans, le dépistage des yeux en cours dans les écoles s'adressera aux étudiants des 1e, 2e, 3e, 4e et 5e années. Si, à ce groupe, s'ajoutent les élèves qui sont recommandés par les professeurs et les élèves à réexaminer, on peut estimer que le programme de prévention atteindra environ 700 sujets.

Appréciation. Le président de la Commission scolaire, M. Robert Guimard, a loué les membres du club de Lions pour leur dévouement illimité dans la cause de la conservation de la vue des jeunes, et il a émis le vœu que les parents sauront profiter de l'effort des Lions et qu'ils n'hésiteront pas à apporter toute leur attention aux recommandations qui leur seront transmises, pour chacun de leurs enfants qui aura été soumis au dépistage de rendement visuel.

Assemblée spéciale des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet. Nicolet, (Spéciale) — Une assemblée spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet sous la présidence de M. Maurice Lavallée, de Pierreville, aura lieu, dimanche le 28 mars, à 8 heures p.m. à Drummondville dans la salle de l'école Saint-Frédéric au no 457, rue des Ecoles. Sont invités à cette réunion tous les commissaires et secrétaires titulaires des Commissions scolaires du diocèse dans le but d'étudier la possibilité de nouvelles structures de la Fédération des commissions scolaires et le projet d'une nouvelle constitution. Environ 200 personnes sont attendues à ces assises.

Cours de premiers soins à partir du 16

GRANBY — Des cours de premiers soins seront donnés à Granby à compter de mardi prochain le 16 mars 1965 au local de la protection civile, 64, rue Centre.

Ces cours seront donnés par l'Ambulance St-Jean, division de Granby, en collaboration avec la protection civile locale. Le premier cours débutera à 7h30 p.m. et se poursuivra comme les autres d'ailleurs, durant deux heures.

Soins généraux

Il s'agit d'une série de huit cours qui dureront deux mois. Pres de 25 personnes se sont inscrites à l'heure actuelle pour recevoir de garde Thérèse Cadieux Dumont les soins généraux à donner aux malades à domicile ainsi que certains conseils de prévention pour éviter la propagation des maladies à la maison.

Cours de secourisme

La surintendante de la division granbyenne de l'Ambulance St-Jean, Mme Yvonne Authier, en annonçant cette nouvelle, a ajouté qu'un peu plus tard, l'organisme qu'elle dirige à Granby dispensera une série de cours de secourisme. Les personnes qui seraient intéressées à s'inscrire à ces cours peuvent le faire en communiquant avec Mme Authier à 378-2540.

Ces cours font partie des services bénévoles que l'Ambulance St-Jean dispense dans Granby comme ailleurs tout au long de l'année.

La loi du Seigneur au ciné-club de l'Escale

GRANBY — Les membres réguliers du ciné-club de l'Escale se sont penchés lors de leur dernière séance d'étude, sur un film américain du réalisateur William Wyler: La loi du Seigneur.

Ce film exploite la vie d'une secte religieuse pacifiste au possible, en l'occurrence les "Quakers" en face du phénomène de la guerre. L'auteur sait exploiter à fond des contrastes tant dans la nature de ses personnages que les techniques employées pour rendre son idée.

Quelques réserves

La loi du Seigneur, film qui s'est vu attribuer la palme d'or au festival de Cannes en 1957, est une oeuvre hautement morale, mais les membres du ciné-club ont émis quelques réserves sur la nature du message que l'auteur voulait livrer dans son oeuvre.

Prochain programme

Le prochain ciné-club de l'Escale sera présenté dimanche le 4 avril à 7 h 30 p.m. à l'Escale, 5 rue Principale, à Granby.

Cours donné par M. Jean Caron

Indépendance et marché commun au centre de la politique du RN

VICTORIAVILLE. — La politique de Regroupement national se répartit en 3 points bien définis, soit celui de préconiser l'indépendance du Québec, de former un marché commun économique avec le Canada, ou tout autre pays et qu'en aucun cas, le marché commun s'applique à la question agricole. C'est ce qu'a déclaré le conférencier invité à la troisième d'une série de six cours de politique, M. Jean Caron, économiste et conseiller du Dr René Jutra, fondateur de ce nouveau groupe.

La conférence

La conférence de M. Caron a traité surtout de l'indépendance du Québec, qui d'après le conférencier représenterait un actif très intéressant pour tous les contribuables du Québec, chiffres à l'appui, le

conférencier a démontré comment le Québec était négligé économiquement par rapport au Canada. Tant au point de vue routier, de chemin de fer, ou de navigation, le Québec ne reçoit pas la part qui lui revient dans la confédération. Pour avoir sa quote-part, le Québec devra obtenir son indépendance pour pouvoir mieux profiter des impôts et des taxes payés par les contribuables canadiens-français du Québec. M. Caron a insisté surtout sur la condition de l'agriculteur dans le Québec tant au point de vue économique que social. "Il ne revient pas au domaine agricole de notre province la part qui lui est due, et nous devons parler à cela; car ce domaine représente beaucoup dans notre économie", a ajouté le conférencier. Le conférencier a déploré le

fait que le Canadien français n'avait pas sa place dans l'administration fédérale. Il a fait également mention des injustices commises dans différents ministères du Québec, mais a souligné qu'il en existait deux ou trois qui fonctionnaient en parfait accord avec les besoins des Québécois. Il a dénoncé ouvertement le rapport Paré pour l'erreur qu'il y avait de projeter d'enseigner l'anglais dans les classes de 2 ou 3e année alors que la population canadienne anglaise n'envisageait même pas d'enseigner le français dans les écoles à ces degrés.

Le prochain cours de cette série sera donné mercredi prochain à 8 heures, à l'Auditorium du Collège de Victoriaville, sous les auspices de l'Association de la jeunesse canadienne.

Ce soir, à l'école secondaire régionale des garçons

Les officiers du ministère de l'Education soumis à la question

VICTORIAVILLE — Les officiers du ministère de l'Education seront mis au pied du mur, ce soir, à compter de 8

heures, en la grande salle de l'école secondaire régionale des garçons, rue Monfette, lors de l'assemblée spéciale du Comité consultatif de la planification scolaire régionale des Bois-Français.

Cercle de Richmond

Mme Roméo Marcotte choisie comme "Personnalité de l'année"

RICHMOND, (DNC). — A dressant la parole devant les membres du Cercle de personnalité de Richmond, M. Sylvia Bergeron, animateur des cours a déclaré que le Cercle avait fait un choix judicieux en désignant Mme Roméo Marcotte "la Personnalité de l'année".

M. Bergeron a encore déclaré: "Le Cercle a voulu en désignant ce titre à Mme Marcotte, rendre un témoignage tangible à une citoyenne méritante en couronnant ses efforts pour sa contribution à la communauté, aux sociétés et à ses concitoyennes".

A cette même occasion, le Cercle a remis une plaque souvenir à M. Patrick Desrosiers qui a été le président-fondateur du Cercle et M. An-

drois Letourneau s'est vu remettre une carte de membre à vie comme marque de reconnaissance pour avoir été le fondateur du Cercle.

Le banquet, qui groupait 125 convives à l'hôtel Brunswick, était sous la présidence d'honneur de M. André Lupien et sous la présidence active de M. Denis Bousvert qui a souhaité la bienvenue aux convives et a agi comme maître de cérémonie.

A la table d'honneur, on remarquait M. Eugénie Richard, représentant du maire et Mme Richard, M. et Mme André Lupien, M. l'abbé Antonio Dupuis, M. et Mme Roméo Marcotte, M. Sylvia Bergeron, M. l'abbé Armand Gauthier et M. et Mme Denis Bousvert.

En 1964, comparativement à \$2,825,424 pour 1963

Revenus nets de \$5,726,871 pour l'Asbestos Corp.

Au 31 décembre 1964

Réserves estimatives de minerai d'amiante: 127,420,000 tonnes

THETFORD MINES — Les réserves estimatives de minerai d'amiante détenues par l'Asbestos Corporation Ltd dans la région de Thetford au 31 décembre '64 s'établissent à 127,420,000 tonnes, au regard de 97,140,000 tonnes au 31 décembre '63, alors que la fusion Johnson's - Asbestos n'était pas encore réalisée. C'est ce qui apparaît au rapport financier de l'Asbestos Corporation, pour 1964.

Table with 2 columns: '31 déc. '64' and '31 déc. '63'. Rows include 'King - Beaver', 'British - Canadian', 'Normandie', and 'Autres terrains'.

Inventaire régional... Compte tenu du minerai utilisé au cours de l'exercice '64, et des réserves supplémentaires acquises des compagnies Johnson, mais à l'exclusion du gisement d'Asbestos Hill, l'inventaire estimatif de l'Asbestos Corp. Ltd au 31 décembre dernier était le suivant:

Construction d'un nouvel hôpital à Thetford Mines. Québec annoncerait bientôt la mise à exécution du projet... THETFORD MINES — L'annonce par le ministère provincial de la Santé, de la mise à exécution du projet de construction d'un nouvel hôpital à Thetford, ne saurait maintenant tarder. C'est ce que veut une rumeur qui nous est parvenue hier d'une source généralement bien informée.

300 lits: coût \$5 millions. Ce nouvel hôpital général aurait une capacité de l'ordre de 300 lits, et son coût, d'environ \$5 millions, sera entièrement défrayé par le trésor provincial, en vertu des lettres patentes de la corporation, enregistrées en date du 7 octobre '64.

Terrain et architectes. Toujours selon notre source d'information, le terrain sur lequel le nouvel hôpital sera érigé est sur le point d'être acquis, le site étant définitivement choisi.

De plus, on confierait incesamment aux architectes et ingénieurs la tâche de commencer la préparation des plans et devis de la future institution. Si l'on considère que ce travail préliminaire est d'une durée d'environ un an, c'est

Majorations rétroactives pour 1964

Hausse générale de \$3 par semaine pour les policiers-pompiers de Thetford Mines

THETFORD MINES — La nouvelle convention collective de l'Association professionnelle des policiers-pompiers de Thetford Mines décreta, pour l'année '64, des majorations rétroactives de salaires variant de \$1.75 à \$15.62 par semaine, et pour 1965, une hausse générale additionnelle de \$3 par semaine.

Table with 3 columns: '1963', '1964', '1965'. Rows include 'Classe cadette', 'Classe D', 'Classe C', 'Classe B', 'Classe A', 'Caporal', 'Sergent', 'Sergent-détective'.

Les salaires accordés aux classes cadettes, "D", "C" et "B", sont les mêmes que ceux demandés par l'Association dans son projet de renouvellement de convention. Toutefois, l'Association demandait \$5 de plus par semaine pour les autres classes ("A", caporal, sergent, et sergent-détective).

Article biffé. Le tribunal d'arbitrage a annulé l'article 25, relatif aux "positions vacantes", qui apparaissait dans l'ancienne convention. On stipulait à cette clause que toute position vacante devait être remplie dans un délai de pas plus de six mois.

Pour sa part, le conseil municipal allouait qu'étant donné qu'il s'agissait là d'un point de régie interne, qu'il devait être le seul à décider dans cette matière.

THETFORD MINES — Au cours de son exercice financier se terminant le 31 décembre '64, l'Asbestos Corporation Ltd, a réalisé, avant déduction d'impôts, des revenus nets de \$5,726,871, au regard de \$2,825,424 l'année précédente.

Les bénéfices par action ordinaire sont passés de \$0.96 qu'ils étaient en '63, à \$1.17. On a payé \$185,625 de dividendes aux détenteurs d'actions privilégiées, et \$2,301,491 aux détenteurs d'actions ordinaires.

Le rapport financier '64 reçu hier à Thetford Mines, et dont copie nous a été immédiatement remise par le vice-président et secrétaire-trésorier de la compagnie, M. I. C. Campbell, mentionne également que des bénéfices de \$517,555 ont été réinvestis dans l'entreprise, et qu'une somme de \$2,350,000 a été affectée à l'amortissement

et à l'épuisement de l'équipement et bâtisses. \$12,972,648 en salaires. L'Asbestos Corporation Ltd a payé à ses employés au cours de l'année '64, une somme de \$12,972,648 en salaires, comparativement à \$9,801,906 en '63. Ces deniers ont été partagés entre 1,986 employés, au regard de 1,797 en '63.

Rappelons ici que tous ces chiffres tiennent compte de la fusion Johnson - Asbestos survenue en mars '64, et des opérations combinées qui en ont découlé.

Les impôts sur le revenu ont absorbé \$2,722,200, par rapport à \$899,000 pour l'exercice précédent, ce qui a laissé des revenus nets de \$3,004,671, comparativement à \$1,926,424 en '63.

Repartition du dollar-revenu. Le tableau de la répartition du dollar de revenu de l'Asbestos Corporation Ltd pour '64, tel qu'illustré dans le rapport financier, dont on nous a remis la copie entièrement en français, est le suivant:

Gages et salaires: 42.1 pour cent; approvisionnements et services, 23.3 pour cent; combustible et électricité: 5.9 pour cent; impôts et assurances, 12.3 pour cent; dividendes: 6.7 pour cent; part réinvestie dans l'entreprise: 1.4 pour cent; amortissement: 6 pour cent; autres besoins: 2.3 pour cent.

Commentaire tiré du rapport annuel de l'Asbestos Corp.

Les dirigeants s'attendent à ce que les ventes se maintiennent à un haut niveau

THETFORD MINES — "Les perspectives du marché de l'amiante pour 1965 sont encourageantes et vos administrateurs s'attendent à ce que les ventes se maintiennent à un niveau élevé." Ce commentaire est tiré du rapport annuel que l'Asbestos Corporation Ltd a soumis à ses actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle tenue à Montréal en fin de semaine dernière.

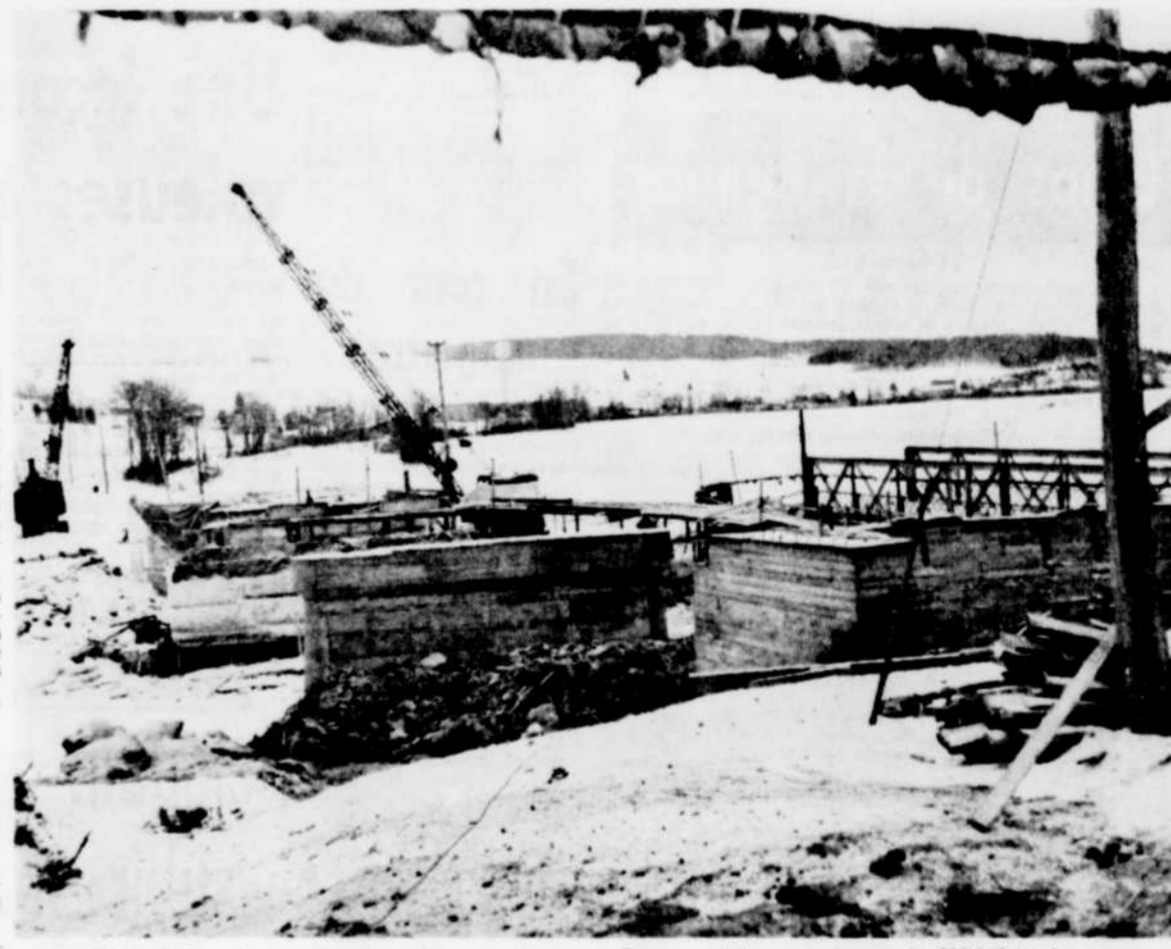
Augmentation de 15 pour cent. En 1964, la valeur des expéditions de fibre en provenance de tous les gisements de la compagnie a dépassé de 15 pour cent la valeur globale des ventes des deux compagnies Johnson et de l'Asbestos Corporation Ltd, en 1963. Le rapport souligne toutefois que cet accroissement est

certainement attribuable pour une part aux achats des clients en prévision d'une augmentation sélective de 5 à 10 pour cent dans le prix de la plupart des catégories de fibre d'amiante, effective le 1er janvier '65.

On considère que cette augmentation, la première en sept ans, est justifiable du fait de l'amélioration constante de la qualité et de la hausse continue des frais de production, d'alléger les directeurs de la compagnie.

Ces derniers sont aussi d'avis que la demande renforcée de fibres destinées à la fabrication d'amiante-ciment, si manifeste en '64, se poursuivra au cours de '65 et des années subséquentes.

Efficacité des ventes. Pour mieux souligner l'efficacité du travail de vente effectué en '64, on note que les stocks d'amiante de la Johnson, au montant de \$2,214,000, ajoutés à ceux de l'Asbestos Corporation, totalisaient une valeur de \$7,135,775 au 1er janvier '64. Or, au 31 décembre '64, ces stocks avaient été abaissés à \$2,568,280.



NOUVEAU PONT — Le travail va bon train sur la rivière Le Bras, à Saint-Victor-de-Beauce. La construction d'un pont a débuté vers la fin de l'automne dernier avec la collaboration de MM. Charles-Émile Langelier et Laurent Prévost dont la soumission, la plus basse de quatre offres, avait été acceptée par le ministère provincial des Travaux publics, pour le prix de \$93,162.44. Le nouveau pont en béton armé se posera en effet sur trois piliers et sa longueur sera de 160 pieds. Il remplacera un ancien pont couvert qui s'était effondré le 24 août dernier sous le poids d'un camion chargé de bois.

A Disraëli. Plusieurs activités à la Jeune chambre depuis le 1er janvier. THETFORD MINES, (M.M.). — Celui qui travaille consciencieusement à s'instruire améliore un peu son pays, le monde et les siens." C'est l'un des thèmes mis de l'avant cette semaine par le comité de la Semaine de l'éducation dans la région de Thetford Mines.

En effet, la société n'est pas un compromis, un rassemblement de citoyens, mais elle implique une façon de regarder ensemble dans une même direction vers un avenir que l'on veut meilleur pour tous et chacun.

Selon le comité de la Semaine d'éducation, un des moyens de parvenir à cette fin, c'est de parfaire l'éducation de l'intelligence pour qu'elle puisse atteindre son plein épanouissement contribuant ainsi à rendre l'homme apte à se dévouer pour ses frères.

Cependant, la société ne peut s'appuyer que sur le réel, que sur une forme de foi dans la vie et dans ce que peut faire le courage et la générosité des hommes, car elle est basée sur l'amour du prochain et doit compter sur l'éducation véritable de tous ses membres.

La Semaine de l'éducation dans la région de Thetford Mines se terminera dimanche soir, à 6 heures, par un souper-causerie qui aura lieu au motel Le Provence.

Assemblée spéciale des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet. NICOLET, (Spéciale) — Une assemblée spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet sous la présidence de M. Maurice Lavallée, de Pierreville, aura lieu, dimanche le 28 mars, à 8 heures p.m. à Drummondville dans la salle de l'école Saint-Frédéric au no 457, rue des Écoles.

Sont invités à cette réunion tous les commissaires et secrétaires trésoriers des Commissions scolaires du diocèse dans le but d'étudier la possibilité de nouvelles structures de la Fédération des commissions scolaires et le projet d'une nouvelle constitution.

M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire provincial de la Fédération, accompagné d'un membre de l'exécutif provincial, sera présent et participera au forum qui suivra la conférence prononcée par M. Jutras. Environ 200 personnes sont attendues à ces assises.

A VENDRE. PROPRIÉTÉ — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13,000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h. p.m. à GR 2-4016.

AUX RESIDANTS DE THETFORD MINES ET DE LA REGION! Lorsque vous perdez un être cher... Demandez à votre directeur de funérailles de placer l'avis de décès dans La Tribune. La grosse circulation concentrée de La Tribune vous donne la réconfortante assurance que tous les amis de la famille le sauront... Votre directeur de funérailles peut s'occuper de tous les détails.

Boucher d'expérience demandé. S'adresser à: MAGASIN IGR ROBERGE Coleraine. Abonnez-vous à La Tribune.



CE SOIR, A L'EDIFICE SYNDICAL — Mme Rita Cadieux, travailleuse sociale, prononcera une causerie ce soir à 8 heures, à l'édifice syndical de Thetford Mines, sur les "parents, face au problème de l'orientation des enfants". Cette causerie-forum est organisée par le Comité d'éducation du Conseil central des Syndicats nationaux de Thetford Mines Inc., en collaboration avec les Associations parents-maitres. La population est cordialement invitée. L'entrée est libre.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES — Une subvention de \$100 vient d'être versée à l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc. par le trésor municipal de la cité de Thetford Mines.

La prochaine séance des écoles de la cité de Thetford Mines a été fixée au lundi, 22 mars, à 8 heures p.m., à la salle de l'hôtel de ville.

Un total de 349 chopines de sang ont été recueillies à Thetford et Black Lake, il y a deux semaines, lors du passage de l'unité mobile de la Croix-Rouge. Le mouvement et les responsables locaux désirent remercier bien sincèrement les citoyens de la région pour avoir répondu si généreusement à l'appel, de même que les aides bénévoles, tels les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, l'Ambulance St-Jean, les industries minières, et les maisons d'enseignement. Cette 4ème campagne fut une magistrale réussite.

L'assemblée de mars de la Chambre de commerce de Thetford Mines coïncidera avec un souper-causerie, qui aura lieu mercredi soir prochain, le 17 mars, à 6h.30, à la salle Faisan Bleu. La réunion sera sous la présidence de M. Marius Jacques.

La direction du club cycliste "Les Étoiles Rouillantes Enr", de Black Lake, soulignera l'anniversaire de naissance du capitaine de l'équipe, Jean-Marc Huard, dimanche prochain, le 14 mars. Ce dernier porte les couleurs des Étoiles Rouillantes depuis trois ans.

Le thème qui sera développé aujourd'hui dans les écoles de Thetford Mines, en marge de la Semaine de l'éducation, est: "Education, source de progrès social". On souligne notamment qu'au niveau élémentaire, et encore davantage au début du cours secondaire, l'éducation sociale doit se concrétiser en activités sociales dans lesquelles l'élève devra s'engager effectivement.

Grâce à l'affabilité et au sens civique de certains gens, bien des ennuis ou tragédies peuvent encore être évités. C'est ainsi qu'hier avant midi, devant l'inconscience de certains automobilistes qui se contentaient de contourner un enfant visiblement égaré qui se promenait au milieu de la rue Notre-Dame nord, une Thetfordoise, Mlle Yvonne Charest, s'empressa d'aller arracher le bambin au péril qui le menaçait. Elle communiqua par la suite avec le poste de police, et peu après l'enfant était remis sain et sauf à sa mère, domiciliée sur la rue Bennett Nord.

VICTORIAVILLE — La Jeune chambre de Victoriaville est la plus active que jamais: le président, M. Jean-Marc Beiveau, a souligné que la locale participerait activement à un débat oratoire d'ici le 18 avril prochain. Cette année les cours ont remporté un succès sans précédent tous les dimanches avant midi.

Advertisement for a vacuum cleaner system: 'LE SYSTEME UNICASTE D'ASPIRATEUR ELECTRIQUE... MAGOG'.

Toutes les municipalités du comté de Frontenac sauf une

Adhésion de principe à la Ligue de protection civile

LAC-MEGANTIC — Exception faite de la municipalité de St-Sébastien dont le premier magistrat, M. Roland Bussières, n'a pu assister à la séance du conseil du comté de Frontenac qui a été tenue hier à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, toutes les corporations municipales du comté ont fait une adhésion de principe à la Ligue de protection civile.

Ces adhésions deviendront effectives lorsque le conseil municipal de chaque paroisse aura donné son approbation à la résolution expédiée à cet effet par M. J. St-Pierre, coordonnateur de la Ligue de protection civile pour le comté de Frontenac.

M. St-Pierre et M. Sarto Roy, directeur de la Protection civile pour la zone des Cantons de l'Est, ont fait valoir devant les membres du conseil de comté les multiples avantages qu'ils retireront d'une rapide adhésion. Comme M. St-Pierre l'a expliqué, seulement cinq municipalités sont jusqu'à présent enrôlées dans l'organisation de la protection civile sur un total possible de 29 et ces municipalités groupent une population de 12,400 âmes, sur un total possible de 33,600. "La protection civile a pour but de sauvegarder la population en cas de désastre naturel ou en cas de guerre. Son coût est très minime car elle offre la formule d'un plan conjoint auquel participent les trois administrations fédérale, provinciale et municipale.

À l'heure actuelle, des milliers de dollars restent dans les coffres du gouvernement fédéral parce que les municipalités de Frontenac ne se sont pas enrôlées dans la Ligue pour la protection civile. Ces dollars sont ensuite redistribués aux autres provinces du Canada.

Il n'en coûte que 2,50 par tête de population, ce qui représente pour Frontenac une dépense totale de \$657,50 par année. Grâce à cette contribution, un matériel important est mis à la disposition des municipalités et des experts viennent donner des cours de lutte contre l'incendie, de soins à domicile, de premiers soins, etc."

Fortis de ces explications, tous les maires présents ont donné leur assentiment à une adhésion prompte et la chose deviendra effective lorsque la municipalité de St-Sébastien aura été contactée à ce propos et que les différents conseils municipaux auront approuvé le projet.

Quatre maires à Québec

Hâter les travaux de parachèvement de la 24

LAC-MEGANTIC. — Les maires des municipalités de St-Ludger, St-Gédéon, St-Samuel et St-Robert, se rendront rencontrer les autorités du ministère de la Voirie provinciale afin de pousser le gouvernement à hâter les travaux de parachèvement de la route 24.

C'est devenu une vérité du siècle de La Palice que de dire quel à route 24 est mauvaise. Non seulement, elle n'a pas la largeur qu'on exige d'une route moderne, mais encore, elle n'est carrossable qu'en parties. On prend toujours le risque, lorsque l'on s'y engage, de ne pas parvenir au terme de son voyage ou du moins d'y parvenir, appauvri de quelques pièces d'automobiles aussi importantes qu'un réservoir à essence, un pare-choc, un absorbeur de chocs, ou autres accessoires que les fabricants de véhicules automobiles ajoutent à une carrosserie pour flatter l'œil.

Les maires dont les municipalités touchent à la route 24 ont donc pris la décision de faire l'impossible pour remédier à une situation devenue intenable. La venue du dégel a empêché les chemins de se maintenir à une condition praticable. Les rouleries faites par les roues d'automobiles se creusent davantage chaque jour et l'on prend un risque pour son véhicule en empruntant cette artère qui n'est asphaltée que sur une faible longueur dans Frontenac.

Echos de la Beauce

St-Georges

La Commission scolaire de l'Assomption, ville St-Georges-Est, devra rencontrer, au cours de 1965, des dépenses de quelque \$453,454, d'après le budget accepté par le ministère de l'Éducation.

Les commissaires ont fixé à \$1,29 du \$100 d'évaluation le taux de la taxe foncière, soit une augmentation de 0,29 sur l'an dernier. (PL)

Remboursement du déficit

Les commissaires d'écoles de St-Georges-Ouest, après une visite à M. Gerin-Lajoie, sont revenus assurés du remboursement du déficit encouru pour 1963-64 et de celui prévu pour la présente année scolaire 1964-65. (PL)

Clinique de sang

Me Gérard Parent a été nommé à la présidence de la clinique de donneurs de sang qui aura lieu le 23 mars courant, au Centre social de St-Georges. (PL)

Assemblée annuelle

Les amateurs de golf de St-Georges auront leur assemblée annuelle lundi prochain. Il faudra remplacer ou réélire quelques directeurs dont le terme est échu. (PL)

Date encore indéterminée

La prochaine réunion de l'APM de St-Georges, qui aura lieu à une date encore incertaine, aura un caractère particulier en ceci que les élèves dirigeront l'assemblée et exposeront leurs griefs à l'endroit des adultes, professeurs et parents. (PL)

St-Joseph

Le conseil municipal de St-Joseph a accordé une subvention de \$12,500 à la corporation du foyer Mgr Odina Roy, de cette municipalité. Une cinquantaine de pensionnaires habitent ce foyer ultra-moderne. (PL)

Cours liturgiques

Des cours de renouveau liturgique sont suivis assidûment par les paroissiens de St-Joseph. Ces cours sont sous la responsabilité de M. l'abbé J. Soucy. (PL)

On reorganise

L'assemblée générale de reorganisation de la Chambre de commerce de St-Joseph a lieu aujourd'hui, à la salle de l'école d'Youville. M. Guy Poulin rendra compte du travail exécuté par le comité promoteur et on procédera au choix d'un bureau de direction et à l'élaboration de projets immédiats. (PL)

Beauceville

Le thermomètre géant placé en face du pont de Beauceville et encourageant la population dans la souscription qui bat son plein en faveur du futur Centre culturel et sportif, marque de bons points et les dons continuent à affluer. La paroisse de St-François-Ouest a notamment fait parvenir un don de \$500. (PL)

Taxe municipale maintenue

Dans la municipalité de St-François-Ouest (Beauceville), le taux de la taxe municipale restera à \$1,30 du \$100 d'évaluation impossible. Le budget est à peu près le même que celui de l'an dernier, cependant que l'évaluation se chiffre à \$665,150. (PL)

St-Honoré de Shenley

Le conseil municipal de la paroisse de St-Honoré de Shenley a baissé le taux de la taxe foncière de 20 cents du \$100 d'évaluation en fixant à 80 cents le taux de la taxe foncière. (WB)

Position maintenue

La Commission scolaire de St-Honoré maintient sa position devant le Comité de planification scolaire de la Chaudière en vue de garder à St-Honoré les élèves, garçons et filles, des classes de 7e, 8e et 9e générales et scientifiques, puisque la Commission scolaire a gagné son point de vue après enregistrement de démarches. (WB)



J.-Adrien NADEAU

Pour un quatrième mandat

M. J. Adrien Nadeau est réélu préfet du comté de Frontenac

LAC-MEGANTIC. — M. J. Adrien Nadeau, maire de Courcelles et préfet sortant de charge du comté de Frontenac, a été réélu à ce poste pour un quatrième mandat.

MM. Fernand Audet et Jean-Eudes Bilodeau, respectivement maires de St-Samuel et de Notre-Dame de La Guade, loupé, ont été réélus comme délégués du conseil de comté pour l'année 1965.

En acceptant cette réélection, M. Nadeau a déclaré qu'il ne pouvait prendre l'engagement de rester à son poste toute l'année, étant donné qu'il doit subir une élection à l'été. M. Nadeau a également révélé que des raisons de santé pouvaient l'obliger à abandonner son poste mais il a donné l'assurance qu'il ferait l'impossible pour faire de son mandat le plus profitable de tous pour toute la population du comté.

Le ministre Pinard fort intéressé par la thèse de Dr Cousineau

QUEBEC. (Par Claude Déry) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, se montre fort intéressé à la thèse défendue récemment à Lac-Mégantic par le Dr Rosario Cousineau, de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, relativement au prolongement de l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'aux frontières du Maine.

Un porte-parole du ministre s'est même adressé à M. Cousineau pour obtenir le texte de cette thèse mais nous informons que le projet n'en est pas encore dans les réalisations futures jugées prioritaires au département.

En cour du magistrat

DRUMMONDVILLE. — Le juge Germain Lacoursière a présidé hier la première séance (mars) des Sessions de la paix, où il siège à titre de magistrat de district. Il avait auparavant présidé la cour du magistrat, pour les affaires de pratique et de poursuites au civil.

D'autres comparutions sont inscrites au rôle d'aujourd'hui. Volubile comme toujours devant un juge, Gaston Beaulac a réussi à s'en tirer avec le temps fait en prison, pour le vol avec effraction au magasin Edgar Dumoulin, rue Lowry.

Son comparse, Raymond Tardif, s'est reconnu coupable de l'effraction et il connaît sa sentence le 4 mai prochain.

Le père de famille de St-Nicéphore, qui répondra à 2 accusations d'inceste et à 3 plaintes d'attentat à la pudeur, n'a pas fait de choix sur la façon dont il entend être jugé. Il a déclaré vouloir consulter un avocat auparavant. La cause a été ajournée au 17 mars.

Facultés affaiblies. Brigitte et Raymond Tardif ont été condamnés à \$30 d'amende et leur permis de conduire a été suspendu pour six mois, pour conduite d'une automobile alors que leurs facultés étaient affaiblies.

Alfred Guindon a été condamné à deux mois de prison après s'être avoué coupable du vol d'un coffre d'outils, valant \$134. L'individu possédait déjà un dossier pour vol.



Yvon Bilodeau, de Courcelles, a roulé une partie parfaite aux quilles lors d'une rencontre régulière en équipes. Yvon joue pour l'équipe Gymnase Bilodeau.

Le conseil du comté de Frontenac demande la révision d'une partie de la loi sur les travaux d'hiver.

LAC-MEGANTIC. — Le conseil du comté de Frontenac a adopté une résolution demandant au gouvernement provincial de réviser la législation qui interdit aux maires et aux échevins des municipalités régies par le Code municipal de la province de participer aux travaux d'hiver subventionnés par les gouvernements provincial et fédéral.

C'est M. Hughes Bégin, maire nouvellement élu de St-Gédéon, qui s'est fait l'avocat de la proposition, prétextant qu'une telle interdiction n'avait pas de raison d'être, étant donné le statut particulier du comté de Frontenac en ce qui a trait aux subventions gouvernementales. Situées dans une zone dite de marasme économique, les corporations municipales du comté bénéficient d'une aide de 100 pour cent de la part du gouvernement, de sorte que ce n'est plus l'argent des municipalités qui est dépensé aux fins des travaux d'hiver, mais les subsides gouvernementaux qui servent à supporter intégralement le coût de la main-d'œuvre employée sur les travaux d'hiver.

"Nos conseillers ne sont pas payés pour remplir leur charge d'échevins. À l'heure actuelle, le seul travail subventionné que la loi leur permet pour le compte d'une municipalité est

l'entretien des chemins publics. Au rythme où vont les choses, on ne trouvera plus de citoyens responsables et compétents qui veulent accepter de faire partie d'un conseil municipal. Une telle acceptation signifierait pour la plupart d'entre eux une condamnation car ils ont tous besoin de cet argent qu'ils retirent des travaux d'hiver."

M. Bégin a également mis sur le tapis le fait que des poursuites judiciaires en disqualification ont été intentées à des conseillers qui s'étaient rendus coupables d'infractions à la loi. "Ils en coûtent quelque \$50 pour se libérer d'une telle action en disqualification et ils sont taxés ceux qui peuvent se permettre ce luxe. Notre municipalité a quelques causes du genre qui sont inscrites en appel et nous avons bien l'intention de plaider afin d'obtenir justice."

Au compte de 4 à 3

Les As de Weedon l'emportent cette fois-ci sur les Jets

LAC-MEGANTIC. — Les As de Weedon ont remis aux Jets de Lac-Mégantic la monnaie de leur pièce en venant les battre à leur tour au compte de 4-3, au Centre de loisirs Mgr Bonin de Lac-Mégantic.

Grâce à cette victoire, les As ont annulé l'avance de 1-0 qu'avaient prise les Jets dans cette série semi-finale trois de cinq.

Marcel Bureau a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts. Les autres ont été comptés par Albert Bureau et Yvon Audy.

Gaëtan Bernier, André Lefebvre et Jean Deshaies, Barons ont fait allumer la lumière pour les Jets.

Les arbitres ont distribué 11 punitions de deux minutes au cours de cette rencontre qui s'est déroulée sans rudesse et dans un style de jeu qui sut plaire aux amateurs car la rapidité et la finesse ont primé la force brutale.

Les deux gardiens de buts Lebrun et Lacroché ont effectué des arrêts nombreux et difficiles et ils ont tous deux permis à leur club de rester dans le plus fort de la lutte.

Plus de 400 spectateurs ont assisté à cette rencontre qui a été l'une des plus chaudes vues cet hiver au Centre Mgr Bonin.

Une leçon pour les voleuses à l'étalage

DRUMMONDVILLE. — Trois jeunes filles d'Éve, dont deux sont toutefois mères de familles, ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir volé certaines marchandises (à l'étalage) au magasin LaSalle, de Drummondville-Sud, le 27 février dernier.

Le montant du vol était estimé à \$115,63 et la marchandise a été remise à son propriétaire.

"Avez-vous pensé ce à quoi vous vous exposez en prenant ainsi des effets qui ne vous appartiennent pas," a demandé le juge Lacoursière. "Le vol à l'étalage, ça dénote chez bien des gens, l'absence totale d'honnêteté. On s'imagine qu'on

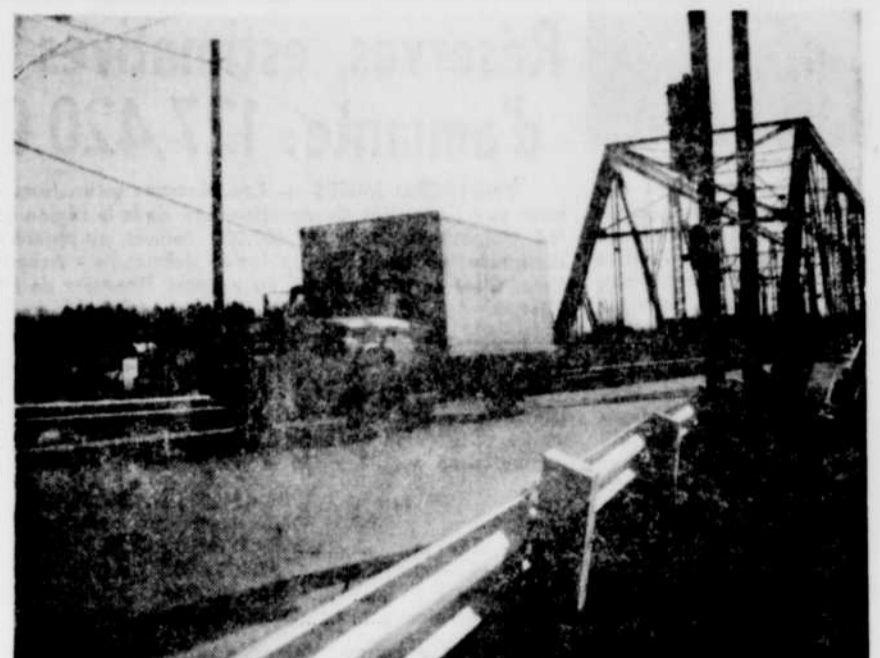
peut ainsi s'approprier n'importe quoi de ce qui ne nous appartient pas. Heureusement que vous vous êtes fait prendre, ça va vous donner une leçon. Le fait de passer devant la Cour, ce devrait être une humiliation suffisante pour ne pas recommencer. Une chance que vous n'avez pas de dossier et j'espère que la leçon va vous servir et qu'elle va servir à d'autres aussi et les empêchera d'avoir l'idée de voler à l'étalage."

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.



ENTREE DANGEREUSE — La municipalité de Bromptonville est bien consciente du danger que représente l'entrée du pont qui enjambe la rivière St-François dans cette ville pour les automobilistes qui arrivent de Windsor. Aussi, a-t-elle fait installer des lumières jaunes scintillantes à proximité de cette entrée pour manifester le danger aux conducteurs. Ces réflecteurs ont un diamètre de douze pouces. Ils ne fonctionnent pas encore: on attend l'électricité. Elle doit être installée au cours de la semaine. (Photo La Tribune, par André Therrien)



UNE VIVE ADMIRATION — S. H. le maire de Drummondville, Me Marcel Marier, ainsi que son épouse, ont été fortement impressionnés par la qualité des œuvres exposées en la Galerie d'art de la Caisse populaire St-Frédéric. M. et Mme Marier admirent ici une sculpture sur bois, oeuvre de M. Lucien Comeau. (Photo La Tribune)

La Cité de Drummondville jouit de grandes possibilités artistiques

DRUMMONDVILLE. — Il ne fait plus de doute que Drummondville possède de grandes possibilités artistiques, si l'on considère la qualité des œuvres artisanales qui sont présentement exposées à la Caisse populaire St-Frédéric, à la suite du vernissage qui a eu lieu, sous le patronage du club Lions, en présence de près de 200 convives.

S. H. le maire Marcel Marier, c.r., n'a tari d'éloges à l'endroit des exposants, M. Maurice Sicouin, président de la Chambre de commerce de Drummondville, qui représentait le ministre de la Voirie à cette occasion, ainsi que Me Michel Duchesne, commissaire des fêtes du 150e et président du comité des arts, ont abondamment exprimé leur plaisir à avoir été saisis d'admiration et d'émotion, a dit le premier magistrat de Drummondville, en voyant la qualité de ces œuvres et en constatant le fait que nous comptons tant d'artistes qui ne demandent qu'à être mieux connus."

Me Marier a formulé le souhait que l'on forme sans tarder un cercle d'artistes à Drummondville capable de rivaliser avec ceux existant à travers la province.

Il a par ailleurs donné l'assurance que la future salle des arts de Drummondville sera décorée avec des œuvres locales, ce dont se réjouiront certainement ceux qui ont oeuvré jusqu'à maintenant sans grande rémunération ni publicité.

Le président du club Lions, M. Julien Bourbeau, a exprimé le vif plaisir avec lequel cette association a accepté de patronner cette exposition.

Au cours du vernissage, on a d'autre part tenu à rendre hommage à M. Ferdinand Smith, directeur de la Caisse populaire St-Frédéric et à la cause culturelle et artistique à Drummondville. Un exposant, M. Simon Bourbeau, a tenu d'ailleurs à lui remettre une sculpture sur bois illustrant



EXPOSANTS — Au-delà de 30 artistes et artisans locaux ont répondu à l'invitation du club Lions de Drummondville, en vue d'assurer le succès de l'Expo-Art tenu présentement à la Caisse populaire St-Frédéric dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire. Ci-dessus, nous reconnaissons dans l'ordre habituel M. Julien Bourbeau, président du club, en compagnie de trois exposants, Mme Ruth Parker, Mme Robert Quine et M. Simon Bourbeau. (Photo La Tribune)

Abonnez-vous à La Tribune

Chronique de la JC

VICTORIAVILLE. — La Jeune chambre de Victoriaville est plus active que jamais; le président, Me Jean-Marc Bellevue, a souligné que la locale participerait activement à un débat oratoire d'ici le 18 avril prochain. Cette année, les cours ont remporté un succès sans précédent tous les dimanches avant midi.

M. Denis St-Pierre a fait rapport de la situation présente des loisirs. L'on demeure sous l'impression que la Commission permanente aura pris naissance d'ici un mois environ. On sait que le comité spécial de la JC a été devancé par les autorités municipales.

La Régionale songe sérieusement à ouvrir de nouveaux conseils JC dans trois villes de la région, Windsor Mills, Warwick, et Thetford Mines.

Selon le président de la JC, la marque de commerce d'une entreprise ou d'un commerce prospère, c'est la politesse.



LA JEUNE CHAMBRE PLUS ACTIVE QUE JAMAIS. — La Jeune chambre de Victoriaville est plus active que jamais; nous en avons eu la preuve lors de la dernière rencontre. Sur la photo, M. Jean Arcand, président du comité qui favorise l'achat à Victoriaville, M. Pierre Astell, président du comité de la bibliothèque, Me Jean-Marc Bellevue, président, et M. Roland Drolet, président du comité qui avait pour mission d'étudier la seconde partie du mémoire de la CTL.

D'après le président de la Jeune chambre

Une piste sur le parc industriel pourrait rendre bien des services

VICTORIAVILLE. — La Jeune chambre de commerce de Victoriaville félicite les promoteurs d'une piste sur le parc industriel de cette ville.

Le président de l'organisme, Me Jean-Marc Bellevue, a déclaré que l'Aéro Club Victoriaville Ltée pourrait rendre des services sans nombre à plusieurs industriels de la région.

Les promoteurs de ce projet prévoient une piste de 4000 pieds par 250 et pour la rendre pratique, il ne leur faudra que combler quelques fossés et le tour sera joué.

M. Alphonse Houle, vice-président de la Jeune chambre de Victoriaville et un des promoteurs, a souligné que tous les services d'un aéroport seront disponibles pour ceux qui en seront les usagers. L'on pro-

jetait actuellement pouvoir donner des cours à cet effet, car plusieurs personnes de Victoriaville se paient le luxe de ce sport.

Le mouvement JC a tenu à remercier les autorités municipales pour avoir procédé rapidement dans cette affaire en louant les espaces de terrain pour une somme d'un dollar par année.

Actuellement, d'après Mme Alcide Martel

Le Québec n'offre pas les dispositions requises pour les enfants sous-doués

VICTORIAVILLE. — Mme Alcide Martel, présidente des Dames de la Pourpre royale, de Victoriaville, était l'invitée des membres de l'exécutif des Elans, lors de leur dernière assemblée, à titre de conférencière. En effet, Mme Martel, qui a assisté en décembre dernier au congrès provincial du conseil du Québec pour l'enfance exceptionnelle, a donné une brève allocution sur ce sujet, éclairant les membres présents sur la situation actuelle de l'enfant exceptionnel dans notre province.

Compétence

D'après les différents rapports, et les conférences émises lors de ce congrès, le Québec actuel n'est pas dans les dispositions requises pour répondre aux besoins des enfants sous-doués, physiquement et mentalement. Il existe différentes sortes d'enfants exceptionnels. Il y a les sous-doués, qui peuvent avoir quelques déficiences de leur naissance, ceux dont le milieu familial n'est pas approprié aux besoins de l'enfant, soit par négligence ou par pauvreté, et ceux dont les parents sont en désaccord continu. "Exceptionnels" peut comprendre également les enfants sur-doués lesquels représentent également de nombreux problèmes, mais moins alarmants que les enfants sous-doués.

Au Québec

D'après une enquête faite par le Conseil du Québec pour l'enfance exceptionnelle, il existe présentement 300 classes

d'environ 15 élèves chacune, ce qui est insuffisant pour notre province. La CQEE étudie actuellement les améliorations à apporter dans les milieux familiaux, provinciaux et locaux. Cet organisme compte actuellement 400 membres actifs, et ses cadres tendent de plus en plus à s'agrandir. Plus de 800 congressistes participaient à ce dernier congrès, soit une augmentation de 300 sur l'année précédente. Ces chiffres révèlent bien l'importance de ce cas que représente l'œuvre de l'enfance exceptionnelle.

Eloges

Mme Martel, qui représentait à ce congrès les Dames de la Pourpre royale dont l'œuvre est conjointe à celle des Elans de Victoriaville, a été reçue des éloges pour l'initiative de ces deux mouvements dans cette cause. M. Paul Bergeron, président du comité des écoles auxiliaires, qui assistait à la réunion des

membres de l'exécutif des Elans, s'est dit fort enthousiasmé par l'exposé de Mme Martel, et croit qu'avec les notes prises à ce congrès par Mme Martel, il serait bientôt possible pour son comité de prendre une large part dans les activités de cet organisme.

Autres item

Lors de cette assemblée, qui revêtait un caractère spécial à l'occasion de la conférence de Mme Martel, le haut commandement, M. Albini Boulanger, a procédé à l'élaboration des items à l'agenda. Il a été question de la prochaine initiation, laquelle devrait avoir lieu le premier dimanche de mai, mais il en reste à l'assemblée générale d'en décider officiellement. Les comités en charge lors de l'initiation seraient sensiblement les mêmes que ceux de la dernière initiation d'octobre dernier. D'autres items seront élaborés lors de l'assemblée générale du mercredi, 17 mars.

Cours donné par M. Jean Caron

Indépendance et marché commun: au centre de la politique du RN

VICTORIAVILLE. — La politique de Regroupement National se répartit en 3 points bien définis, soit celui de promouvoir l'indépendance du Québec, de former un marché commun économique avec le Canada, ou tout autre pays et qu'en aucun cas, le marché commun s'applique à la question agricole. C'est ce qu'a déclaré le conférencier invité à la troisième d'une série de six cours de politique, M. Jean Caron, économiste et un des principaux lieutenants et conseillers du Dr René Jutra, fondateur de ce nouveau groupe.

La conférence de M. Caron a traité surtout de l'indépendance du Québec, qui d'après le conférencier représenterait un actif très intéressant pour tous les contribuables du Québec, chiffres à l'appui, le conférencier a démontré comment le Québec était négligé économiquement par rapport au Canada. Tant au point de vue routier, de chemin de fer, ou de navigation, le Québec ne reçoit pas la part qu'il lui revient dans la confédération. Pour avoir sa quote-part, le Québec devra obtenir son indépendance pour pouvoir mieux profiter des impôts et des taxes payés par les contribuables canadiens-français du Québec. M. Caron a insisté surtout sur la condition de l'agriculteur dans le Québec tant au point de vue économique que social. "Il ne revient pas au domaine agricole de notre province la part qui lui est due, et nous devons parler à cela; car ce domaine représente beaucoup dans notre économie", d'ajouter le conférencier.

Intéressant

Le conférencier a déploré le fait que le Canadien français n'avait pas sa place dans l'administration fédérale. Il a fait également mention des injustices commises dans différents ministères du Québec, mais a souligné qu'il en existait deux ou trois qui fonctionnaient en parfait accord avec les besoins des Québécois. Il a dénoncé ouvertement le rapport Parent pour l'erreur qu'il y avait de projeter d'enseigner l'anglais dans les classes de 2 ou 3e année alors que la population canadienne-anglaise n'envisageait même pas d'enseigner le français dans les écoles à ces degrés.

Le prochain cours de cette série sera donné mercredi prochain, à 8 heures, à l'Auditorium du Collège de Victoriaville sous les auspices de l'Association de la jeunesse canadienne.

Nouvelles express

PRINCEVILLE (DNC). — Le nouveau local des Chevaliers de Colomb de Princeville, situé au coin des rues St-Jean-Baptiste et St-Charles, sera inauguré officiellement samedi prochain. Invitation cordiale est faite aux Chevaliers et à leurs épouses.

Une partie de sucre est en organisation chez les Lacordaire et Jeanne d'Arc de Princeville. Cette manifestation aura lieu samedi prochain. Le tout se tiendra à la cabane de M. Paul Baillargeon et tous les Lacordaire sont invités pour samedi, à 5 heures.

Voici le résultat des quilles lors des dernières parties disputées dans la ligue des Bois-Francs: Warwick, 4, 3,282 quilles tombées; Princeville, 2, 3,375 quilles tombées; plus haut triple Laurent Côté, 832, plus haut simple Laurent Côté, 235. Victoriaville, 5, 3,369 quilles tombées; Princeville, 1, 4,015 quilles tombées; plus haut triple Rejean Bellemare, Plessisville, 886, plus haut simple André Dubois, Plessisville, 238.

La position des équipes est la suivante: Princeville, 56 points, Victoriaville, 50 points, Plessisville, 47 points, et Warwick, 15 points.

Pour les loisirs à Victoriaville

La JC a confiance en l'instauration prochaine d'une commission permanente

Par J. Alphonse Gagne

VICTORIAVILLE. — M. Roland Drolet, président d'un comité spécial pour l'étude de la seconde partie du mémoire de la CTL, a souligné que les autorités municipales avaient devancé ce comité.

L'administration Poirier, le 10 décembre dernier, annonçait qu'elle favorisait la création d'une commission municipale des loisirs à Victoriaville.

D'ici peu

M. Denis St-Pierre, de la Jeune chambre, s'est dit confiant de voir d'ici quelque temps une commission permanente des loisirs à Victoriaville; il s'est référé aux paroles de M. Paul-A. Poirier, maire de Victoriaville, lorsqu'il a souligné que les autorités municipales avaient devancé ce comité.

Les mouvements

On se souvient que la CTL avait fait parvenir des demandes à 24 organisateurs de Victoriaville concernant cette question. On espère à présent que les autorités municipales sont conscientes des besoins d'une commission permanente des loisirs pour solutionner le problème des loisirs à Victoriaville.

On peut s'inscrire à ces cours d'aides familiales en s'adressant au Service national de placement, à 117 et Notre-Dame, à Victoriaville. Il se doit de faire application le plus tôt possible étant donné que les cours vont débiter très prochainement. La responsable du sous-comité d'organisation des cours d'aides familiales est Mlle Louise Paradis.

Six heures par jour durant huit semaines

Les cours d'aides familiales débiteront dès lundi prochain

VICTORIAVILLE. — Les cours d'aide familiale, organisés en collaboration avec le Comité d'orientation et de placement des jeunes de Victoriaville, débiteront définitivement, lundi, le 15 mars courant, à 9 heures a.m., au local des Syndicats catholiques, avenue de l'Ermitage, à Victoriaville.

Ces cours seront gratuits et auront lieu le mardi soir, au rythme de six heures par jour durant huit semaines. Il est à noter cependant que les cours d'art culinaire et d'orientation se donneront à l'école secondaire des filles, située tout près du local des Syndicats catholiques.

Ces cours seront gratuits et quant aux frais de déplacement et de pension, il est bon de mentionner qu'ils seront défrayés en partie par le ministère de l'Éducation et par le gouvernement fédéral.

Principaux sujets au programme "L'art de vivre" ou "Le

comportement de l'aide familiale" sera le premier sujet au programme et Mme Roland Garand, qui a une très longue expérience au Service social, se fera un plaisir de faire part des principales notions sur l'art de vivre.

"L'hygiène" sera le deuxième sujet à discuter durant ces cours et à cette occasion, Mlle Yvonne Roger, éducatrice-hygiéniste, enseignera les principales notions sur l'hygiène. "L'économie domestique" sera enseignée par Mlle Georgette Provencher, technicienne en Sciences familiales. "L'art culinaire", indispensable à l'aide familiale,

sera enseigné par Mlle Francine Boucher, technicienne en Sciences familiales et professeure à l'école secondaire des filles, à Victoriaville.

Inscription

On peut s'inscrire à ces cours d'aides familiales en s'adressant au Service national de placement, à 117 et Notre-Dame, à Victoriaville. Il se doit de faire application le plus tôt possible étant donné que les cours vont débiter très prochainement. La responsable du sous-comité d'organisation des cours d'aides familiales est Mlle Louise Paradis.

Ce soir, à l'école secondaire régionale des garçons

Les officiers du ministère de l'Éducation soumis à la question

VICTORIAVILLE. — Les officiers du ministère de l'Éducation seront mis au pied du mur, ce soir, à compter de 8 heures, en la grande salle de l'école secondaire régionale des garçons, rue Monfette, lors de l'assemblée spéciale du Comité consultatif de la planification scolaire régionale des Bois-Francs.

Les membres du comité ont une foule de questions à poser à ces officiers du ministère, questions qui les concernent

puisque ils désirent en fin de compte savoir vers qui ils vont diriger leur travail, surtout en ce qui concerne la rédaction du plan d'équipement scolaire du territoire couvert par la Régionale des Bois-Francs.

Il n'y a aucun doute que les officiers du ministère de l'Éducation auront à faire face à certaines oppositions de la part des membres du comité, qui se réunira sous la présidence de M. Hermann Fournier.

Le nombre de familles secourues durant la période de 1964 a été de 77 dans les différents endroits de notre région. Le travail exécuté par les Filles d'Isabelle s'avère un actif impressionnant pour Victoriaville et la région. Donc il vaut la peine d'encourager leurs activités et Mlle Dery a souligné, en terminant, qu'il fallait encourager généreusement la campagne des Fleurs de Pâques, au profit des œuvres des Filles d'Isabelle.

Par les Filles d'Isabelle de Victoriaville

Plus de \$9,000 en oeuvres de charité versés l'an dernier

VICTORIAVILLE. — "Nous avons versé plus de \$9,000 en oeuvres de charité, aide aux familles pauvres, par des contributions durant la dernière année, pour les personnes dans le besoin dans la région", de déclarer Mlle Claire Dery, régente des Filles d'Isabelle de Victoriaville. En effet, Mlle Dery nous a communiqué son rapport annuel des dons et dépenses encourues durant l'année 1964, lequel représente un déficit de \$905.10.

Les dons

Parmi les dons les plus importants qui ont été faits durant leur dernière année d'activité, on constate qu'un montant de \$374.19 a été versé pour l'achat de chaussures aux enfants et personnes dans le besoin, un nombre de 150 coupons a été distribué dans la région; des sous-vêtements pour dames et garçons, des bas, des pantalons, des corsets médicaux et autres articles ont aussi été distribués. De plus, d'après la régente, Mlle Dery, consiste en des dons de plus de \$9,000 et la parade de mode de ce soir pourrait grandement aider à défrayer

Travail

Avant fait la compilation des heures de travail fournies par les Filles d'Isabelle durant l'année 1964, on constate qu'un total de 3,339 heures de travail ont été fournies par cet organisme. Plus de 350 personnes ont répondu aux demandes, en travaillant à confectionner des vêtements pour subvenir aux besoins des personnes éprouvées. Mlle Dery mentionne également dans son rapport que plus de 680 morceaux neufs ont été distribués et qu'on a

Familles

réparé plus de 370 autres morceaux.

Pour deux vols avec effraction

Champagne écope de trois ans

DRUMMONDVILLE. — Robert Champagne, 22 ans, de Montréal, a été condamné à 3 ans de pénitencier, dont deux années pourront être purgées

concurrentement avec une sentence de 2 ans déjà imposée pour un vol à main armée. Le prévenu s'est reconnu coupable d'un vol de marchan-

Assemblée de parents et professeurs à Richmond

RICHMOND (AT). — La gent éducatrice de Richmond vient de se réunir pour entendre le président de la Commission régionale de l'Estrie, M. Michel Marengo, porter ses considérations sur le rapport Parent. Celui-ci a déclaré au début de son allocution: "En ce qui concerne le rapport Parent, il faut se rappeler cette parole de St-Paul dans une épître aux Corinthiens: "Il faut tout vérifier, et retenir ce qui est bon."

M. Marengo parlait à une assemblée constituée de parents et professeurs. Il commenta la situation du rapport Parent dans la société actuelle et apporta quelques considérations. Ceci l'emmena à rappeler une parole de St-Paul aux Corinthiens, parole qu'il leur adressait au moment où certaines données leur étaient fournies sans application concrète: "Il faut tout vérifier et ensuite retenir ce qui est bon."

Ere de spécialisation

"Nous sommes à l'ère de la spécialisation. Mais il ne faut pas pour autant que nos écoles ne produisent que des spécialistes froids qui n'ont aucune culture. Car, pour réussir dans la vie, si on regarde ceux qui ont réussi, il ne suffit pas tellement d'avoir de vastes connaissances bien assises comme de la culture, de la sûreté de jugement et de la facilité à assimiler les données nouvelles qui n'ont pas fini d'arriver dans notre monde."

Tout vérifier et retenir ce qui est bon dans le rapport Parent

(M. Michel Marengo)

Autres sentences

Les complètes du récidiviste, André Vincent et Daniel Monnier s'en sont tirés avec des peines de 1 et de 9 mois de prison, concurrents avec une peine identique imposée à Arthabaska.

Dans le cas de Vincent, le juge Lacoursière a noté que "vous êtes bien chanceux que le procureur de la Couronne ne se soit pas montré plus sévère..." Les deux avocats en présence avaient fait valoir les chances de réhabilitation du prévenu.

REPORTER aux aguets

Par Marcel Rivard

VICTORIAVILLE. — On nous prie de souligner qu'il y a une certaine ligne de conduite que l'on doit suivre: l'ami Jean-Guy Pépín, à titre de président régional des Jeunes chambres, devrait porter au moins une chemise, et non un gilet, lorsqu'il assiste à une assemblée de la Jeune chambre.

La rumeur voulant que Me Laurent Trottier, procureur de la Couronne pour le district d'Arthabaska, soit nommé juge, d'ici quelques jours, en a surpris plusieurs.

L'OTJ de Victoriaville n'a pas d'assemblée tellement souvent; on croirait même que tout est tombé. Il semble certain qu'il n'y aura pas de festival d'hiver pour la simple raison que la saison est beaucoup trop avancée et que l'on est déjà rendu au printemps.

Il serait bon pour les membres du conseil d'administration de l'OTJ de penser à une autre formule: d'avoir des assemblées plus régulièrement et d'organiser un festival de printemps. Ce serait peut-être une solution au manque que l'on a eu cet hiver.

On peut dire que les Syndicats catholiques et nationaux font du terrible travail d'approche au sein d'un organisme de Victoriaville. On pourrait avoir des surprises d'ici quelques semaines, à ce qu'il paraît.

Mercredi le 17 mars

Assemblée générale des Dames auxiliaires

WINDSOR (DNC). — Les Dames auxiliaires de l'hôpital St-Louis de Windsor auront une assemblée générale mercredi 17 mars.

Cette réunion se tiendra comme à l'accoutumée dans la salle de la résidence des infirmières. Il y aura rapport des divers comités et discussion sur certaines affaires nouvelles. La soirée se terminera par une partie récréative.

Boucher d'expérience demandé

S'adresser à: **MAGASIN UGE ROBERGE** Coleraine.

A VENDRE

PROPRIETE. — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard, à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13,000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h. p.m. à GR 2-4016.

LE SYSTEME ENCASTRE D'ASPIRATION ELECTRIQUE, L'ACCESSOIRE DE RETOURAGE MEILLEUR LE PLUS VITE AU MONDE.

POUR DEPLIANT OU INFORMATION

KUSAIR POMERLEAU 73, Collège — 843-4677

MAGOG

Voir autres nouvelles en page 4

Les Sociétés d'agriculture de Drummond, Nicolet et Yamaska vont se fusionner!

DRUMMONDVILLE — Il est plus que probable que les trois Sociétés d'agriculture des comtés Nicolet, Drummond et Yamaska se fusionneront d'ici quelques mois. Des pourparlers sont déjà en cours entre les dirigeants de ces trois sociétés; les discussions se poursuivront à la fin du mois de mars et d'après les affirmations de M. Florian Côté, hier après-midi au conseil de comté, les trois Sociétés d'agriculture seraient d'accord en principe pour se fusionner.

En ce qui a trait aux trois comtés de Drummond, Nicolet et Yamaska, il ne fait pas de doute que les efforts seront déployés pour concentrer à Drummondville le centre le plus important de la région, les trois Sociétés d'agriculture mentionnées. Le président de la Société d'agriculture de Drummond s'est présenté au conseil de comté hier après-midi pour expliquer cette politique, tout en demandant une participation accrue du conseil pour cette année, alors que la politique continuera d'être menée dans les trois comtés. L'entraide habituelle de \$500 en faveur de la société d'agriculture a été portée à \$1,000 et le préfet du comté, M. Armand Girard, a déclaré à M. Côté: "Nous allons voir ce que vous allez faire avec cet argent là, cette année".



Me Gérard Fradet, notaire, qui sera le conférencier invité devant l'Association des préposés au crédit de Drummondville, lundi prochain, le 15, au motel Le Dauphin. Me Fradet traitera de "la fraude dans les transactions immobilières".

Les activités vont bon train au ballon-panier

DRUMMONDVILLE — L'OTJ de Drummondville vient de publier le rapport final des activités de ses deux ligues féminines de ballon-panier. Tout d'abord, dans la section "A", le Collège de la Présentation a terminé en tête du circuit suivi des Étoiles de Drummondville, du Drummondville High School et finalement du Presentation Catholic High School. Durant les éliminatoires, les Étoiles de Drummondville ont causé une surprise en éliminant le Collège de la Présentation. Maryse Lussier, du Collège de la Présentation, a remporté le championnat des compteurs pour la saison régulière. Dans la section "B", Jeanne Manco (1) a devancé Jeanne Manco (11) pour remporter le championnat de la saison régulière tandis que les Loisirs St-Jean-Baptiste et le Collège de la Présentation terminaient respectivement au troisième et quatrième rang. L'équipe de Jeanne Manco (1) s'est également signalée en remportant le championnat des éliminatoires. Chez les compteurs, Carmen Boudreau de Jeanne Manco (1) a récolté cette honneur.

AU BUT

Chez les étudiants. Depuis au-delà d'un mois, les étudiants de Drummondville ont la possibilité de pratiquer le sport du ballon-panier dans deux des principaux gymnases de notre ville: Jean Raimbeault et Collège St-Bernard. En effet, l'OTJ de Drummondville de concert avec le département d'éducation physique de la Commission scolaire St-François, a mis sur pied deux ligues interscolaires, qui ont été placées sous la direction de M. Claude Boucher. M. Boucher est assisté dans son travail de MM. Lucien Cournoyer, André Ferland, Marcel Gaudreau et Mike Christian.

Les équipes des deux circuits se font une chaude lutte pour le championnat qui suscite chez tous les participants un bon esprit de combativité en même temps qu'une franche camaraderie. Dans la section "A", Jean Raimbeault est en tête avec un total de 10 points suivi du Drummondville High School avec huit points. St-Frédéric vient ensuite avec deux points tandis que le Presentation High School ferme la marche n'ayant obtenu aucun point.

Chez les compteurs de cette section, Neil McDonald a compilé l'excellent total de 76 points tandis que Terry Kent en a amassé 70 et Pierre Dumne, 64.



AU RICHELIEU — Le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, sera le conférencier au souper hebdomadaire du club Richelieu Drummondville, ce soir au Manoir Drummond. Il traitera de la mission industrielle et commerciale en Europe à laquelle il a participé récemment.

Dans la ligue des Bois-Francis

St-Cyrille égalise la série

Chronique municipale

ARTHABASKA, (DNC) — M. Edgar Simoneau, échevin du quartier ouest au conseil municipal d'Arthabaska, a été élu maire-suppléant pour le prochain trimestre. Une résolution autorise l'achat d'un drapeau canadien unifolié. Deux lumières vont être ajoutées sur la rue Suzor, à l'extrémité Nord-Est de la rue, vers l'Avenue des Erables. Autorisation est également accordée de faire l'achat des outils requis pour déboucher les tuyaux d'égout. M. Eddy Angers a donné sa démission comme policier de la ville. Une borne-fontaine, soit celle au coin Gendreau, a été remplacée. Cette borne-fontaine qui n'avait pas fonctionné lors de l'incendie de la fromagerie de M. Lemarier, avait occasionné beaucoup de critiques. Deux autres bornes-fontaines qui sont également défectueuses, seront changées au cours de l'été.

Au cours du programme d'hiver à Drummondville

Plus de 7,800 présences enregistrées à l'OTJ

DRUMMONDVILLE — L'OTJ de Drummondville Inc. désire informer la population que son programme d'hiver, sous la direction de M. Claude Boucher, professeur d'éducation physique à la Commission scolaire Régionale St-François, est plus en vogue que jamais auprès des jeunes du grand Drummondville. En effet, depuis l'ouverture des activités au mois d'octobre dernier, jusqu'à la fin de février, les professeurs d'éducation physique et les moniteurs chargés des cours et des compétitions de gymnastique et de ballon-panier ont enregistré environ 7,800 présences. Ce programme d'éducation physique, conçu pour les jeunes du niveau au primaire dans nos écoles, a suscité tellement d'enthousiasme que même les étudiants du niveau secondaire et collégial ont manifesté leur intention d'adhérer. M. Claude Boucher et ses adjoints ont alors formé 2 ligues féminines de ballon-panier qui ont clôturé leur activités la semaine dernière. Quant aux jeunes du primaire, leur programme de gymnastique continue comme auparavant et sera remplacé au printemps par d'autres activités. Les jeunes peuvent toujours s'inscrire à ces cours d'éducation physique en s'adressant le samedi matin, entre 9 heures et 12 heures, au gymnase de l'école Jeanne Manco ou par téléphone au 2-2811, de 8 heures à 12 heures, au gymnase de l'école St-Frédéric pour les garçons. En terminant, il serait bon de mentionner que ces différentes activités sont rendues possibles grâce à la collaboration de l'OTJ de la cité de Drummondville ainsi que de la Commission scolaire Régionale St-François. Pour de plus amples détails concernant ces cours pour les jeunes, veuillez communiquer avec M. Claude Boucher à Gr. 2-2811, le jour et Gr. 2-3093, le soir.

Les quilles

VICTORIAVILLE — Les dernières joutes du calendrier régulier de la ligue de grosses quilles "O'Keefe" de Victoriaville, ont permis à l'équipe du Nettoyeur Langlois de se classer en première position du classement. Cette équipe a vaincu lors de cette rencontre, l'équipe Texaco au compte de 3 à 1. Dans les autres rencontres de la soirée, le J. N. Paradis Transport a défait par blanchissage l'équipe du Nettoyeur Bouchard Itée par 4 à 0. La Coopérative fédérée a haïssé navillon devant le Garage Real et Benoit Houle par le compte de 4 à 0. L'équipe de Victoriaville Upholstering a défait Shell Centre Service par 3 à 1 et la George's Mailhot par 4 à 0. L'équipe de Victoriaville Upholstering, Garage Real et Benoit Houle, J. N. Paradis Transport, Texaco, Dominic Reg'd, Shell Centre Service, la George's Mailhot, Roland Mailhot 169.5, Jacques Bergeron 168.2, Emile Grouard 165.7, Gaston Pépin avec 165.3, Jacques Desfossez avec 165.2 et Fernand Fontaine avec 163.4.

Pour ce qui est de records de la saison, M. Ena Roy mène le bal avec un simple de 247 et un triple de 669. Le record pour le simple d'équipe a été enregistré par la Rubin Bros Ltd avec un pointage de 956, alors que J. N. Paradis Transport établissant un record pour le triple, avec 2,579.

Cette deuxième rencontre de la semi-finale deux de trois avait lieu hier soir au Centre sportif Jean Béliveau. Un grand nombre d'amateurs de hockey se sont rendus voir évoluer leurs partisans. La rencontre a été très intéressante et très enlevante. La Pharmacie Laurent a ouvert le pointage au début de la rencontre et la Cie Jutras a pris les devants par après jusqu'à la fin du match. En faveur de la Pharmacie Laurent, les points ont été comptés par Thibeault et Vigneault à compléter le pointage. Les points enregistrés pour la Cie Jutras ont été comptés par Desilet et Beauchesne en plus de réussir le truc du chapeau à participer à plusieurs buts; Beaudet a complété le pointage des vainqueurs par un truc du chapeau.

Quelle sera la décision? M. Pierre-Paul Mulaire, président des As de Victoriaville, a fait parvenir un rapport.

Manque de joueurs. La raison fournie par la direction des Tigres concernant le fait que les joueurs ne se sont pas présentés à cette quatrième rencontre de la série semi-finale de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis, est qu'ils étaient blessés; cependant, la raison ne serait pas valable auprès de la direction de la ligue. L'équipe des As était au complet, hier soir; cependant, les amateurs de hockey qui se sont rencontrés au Centre sportif Jean Béliveau, ont été fort déçus de voir que les Tigres d'Arthabaska n'y étaient pas de la partie. Quelques amateurs sportifs ont dit même que les Tigres n'étaient vraiment pas de bons perdants, car il serait bon de mentionner que lors de la dernière rencontre les Tigres avaient perdu par une humiliante défaite de 22 à 0; cette perte tout à fait hallucinante les a certes complètement paralysés.

Quand la prochaine rencontre? Beaucoup d'amateurs de hockey se demandent quand sera présentée la prochaine rencontre entre ces deux clubs; si les changements apportés sont en faveur des Tigres, la prochaine rencontre qui sera édulcorée au début de la semaine prochaine. Dans la série semi-finale, les As mènent présentement 2 à 1 et tous les joueurs sont vraiment confiants de remporter les honneurs de la série pour se qualifier par la suite en finale.



FEMMES LIBÉRALES — L'Association des femmes libérales de Princeville s'est réunie à la salle Tison d'Or, de l'hôtel Manoir, à Princeville. On remarque, de gauche à droite, Amos Hubert Goyer, première vice-présidente, Mariette Baillargeon, gagnante du prix de présence, Albert Bouffard, présidente, et Mlle Béatrice Daigle, nouvelle secrétaire. (Photo Roberge et Fontaine, Princeville)

Nouvel affrontement entre les Braves et le Frontenac ce soir

VICTORIAVILLE — Dans les cadres des éliminatoires de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis, les Braves du St-Cyrille affronteront en semi-finale "B" le Frontenac du Tingwick, ce soir à 8h.30, au Centre civique d'Asbestos. Cette ligue semi-finale "B" est maintenant un deux de trois, étant donné que chaque équipe a remporté deux victoires. A la dernière rencontre, les Braves ont nivelé le pointage et l'instructeur même cette même équipe a énormément confiance de prendre les devants dans la série. Le pilote du Tingwick prétend remporter deux victoires consécutives et par la suite se qualifier pour les finales quatre de sept, qui débuteront très prochainement. Les sportifs qui se rendront à cette partie ne seront certainement pas déçus, car la rencontre promet beaucoup de surprises, si l'on se base sur les joutes précédentes. Les amateurs de hockey verront évoluer à nouveau les joueurs tels que Marcel Lemaire, René Verrier, Elmer Cain, Claude Janelle et Gilles St-Cyr, qui ont fait très bonne figure tout au cours des rencontres des semi-finales "B" de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis.

Dimanche le 28 mars

Assemblée spéciale des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet

NICOLET, (Spéciale) — Une assemblée spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet sous la présidence de M. Maurice Lavalée, de Pierreville, aura lieu, dimanche le 28 mars, à 8 heures p.m. à Drummondville dans la salle de l'école St-Frédéric au no 457, rue des Ecoles. Sont invités à cette réunion tous les commissaires et secrétaires trésoriers des Commissions scolaires du diocèse dans le but d'étudier la possibilité de nouvelles structures de la Fédération des commissions scolaires et le projet d'une nouvelle constitution. M. Jean-Gilles Jutras, secrétaire provincial de la Fédération, accompagné d'un membre de l'exécutif provincial, sera présent et participera au forum qui suivra la conférence prononcée par M. Jutras. Environ 200 personnes sont attendues à ces assises.

Ils oublient de se présenter pour affronter les As de Victoriaville

Les Tigres d'Arthabaska risquent d'être suspendus par la QAHA

VICTORIAVILLE — Les malheureux Tigres d'Arthabaska se verront peut-être suspendu par la QAHA pour la prochaine saison de hockey, étant donné qu'ils ne se sont pas présentés, hier soir, au Centre sportif Jean Béliveau, pour affronter les puissants As de Victoriaville, qui remportent les honneurs de la série semi-finale "B" de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis. Les principaux raisons qui feraient en sorte que les Tigres soient suspendus pour la prochaine saison seraient qu'ils auraient manqué à un règlement de la ligue, soit de ne pas s'être présentés à une joute de la série semi-finale "B" de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis.

Quelle sera la décision? M. Pierre-Paul Mulaire, président des As de Victoriaville, a fait parvenir un rapport. Manque de joueurs. La raison fournie par la direction des Tigres concernant le fait que les joueurs ne se sont pas présentés à cette quatrième rencontre de la série semi-finale de la ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francis, est qu'ils étaient blessés; cependant, la raison ne serait pas valable auprès de la direction de la ligue. L'équipe des As était au complet, hier soir; cependant, les amateurs de hockey qui se sont rencontrés au Centre sportif Jean Béliveau, ont été fort déçus de voir que les Tigres d'Arthabaska n'y étaient pas de la partie. Quelques amateurs sportifs ont dit même que les Tigres n'étaient vraiment pas de bons perdants, car il serait bon de mentionner que lors de la dernière rencontre les Tigres avaient perdu par une humiliante défaite de 22 à 0; cette perte tout à fait hallucinante les a certes complètement paralysés.

Dans la ligue Commerciale des Bois-Francis

Brillante victoire de la Cie Jutras sur la Pharmacie Laurent par 8 à 3

VICTORIAVILLE — Dans la ligue Commerciale des Bois-Francis, la Cie Jutras a remporté une brillante victoire de 8 à 3 aux mains de la Pharmacie Laurent, et la Cie Jutras se qualifie ainsi pour la finale de la ligue Commerciale. Cette deuxième rencontre de la semi-finale deux de trois avait lieu hier soir au Centre sportif Jean Béliveau. Un grand nombre d'amateurs de hockey se sont rendus voir évoluer leurs partisans. La rencontre a été très intéressante et très enlevante. La Pharmacie Laurent a ouvert le pointage au début de la rencontre et la Cie Jutras a pris les devants par après jusqu'à la fin du match. En faveur de la Pharmacie Laurent, les points ont été comptés par Thibeault et Vigneault à compléter le pointage. Les points enregistrés pour la Cie Jutras ont été comptés par Desilet et Beauchesne en plus de réussir le truc du chapeau à participer à plusieurs buts; Beaudet a complété le pointage des vainqueurs par un truc du chapeau.

Cercle de Richmond

Mme Roméo Marcotte choisie comme "Personnalité de l'année"

RICHMOND, (DNC) — Adressant la parole devant les membres du Cercle de personnalité de Richmond, M. Sylva Bergeron, animateur des cours a déclaré que le Cercle avait fait un choix judicieux en désignant Mme Roméo Marcotte "la Personnalité de l'année". M. Bergeron a encore déclaré: "Le Cercle a voulu en désignant ce titre à Mme Marcotte, rendre un témoignage tangible à une citoyenne méritante en couronnant ses efforts par sa contribution à la communauté, aux sociétés et à ses concitoyennes. A cette même occasion, le Cercle a remis une plaque souvenir à M. Patrick Desrosiers qui a été le président fondateur du Cercle et M. André Letourneau s'est vu remettre une carte de membre à vie comme marque de reconnaissance pour avoir été le fondateur du Cercle. Le banquet, qui groupait 125 convives à l'hôtel Brunswick, était sous la présidence d'honneur de M. André Lupien et sous la présidence active de M. Denis Bérubé qui a souhaité la bienvenue aux convives et a agi comme maître de cérémonie. A la table d'honneur, on remarquait M. Evangeliste Richard, représentant du maire et Mme Richard, M. et Mme André Lupien, M. l'abbé Antonio Dupuis, M. et Mme Roméo Marcotte, M. Sylva Bergeron, M. l'abbé Armand Gauthier et M. et Mme Denis Bérubé.

Le ministre Pinard fort intéressé par la thèse du Dr Cousineau. QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le ministre de la Voirie, Me Bernard Pinard, se montre fort intéressé à la thèse défendue récemment à Lac-Mégantic par le Dr Rosario Cousineau, de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, relativement au prolongement de l'autoroute des Cantons de l'Est jusqu'aux frontières du Maine. Un porte-parole du ministre s'est même adressé à M. Cousineau pour obtenir le texte de cette thèse mais sous forme que le projet énoncé n'entre pas encore dans les réalisations futures jugées prioritaires au département.

A Warwick

Réunion de l'APM et assemblée de la SSJB ce soir

WARWICK, (PEC) — Une assemblée sans précédent s'annonce à Warwick pour ce soir alors qu'il y aura rencontre à l'Association parents-maîtres et assemblée générale de la Société St-Jean-Baptiste. A l'Association parents-maîtres il sera d'abord question de la régionalisation scolaire. Pour mieux faire comprendre à l'assistance ce que tout ceci signifie, il y aura au préalable une projection de vues amies et par la suite, M. Joseph Carrier, responsable de Warwick au Comité de régionalisation, donnera une causerie pour compléter les renseignements. Ce sera l'assemblée annuelle qu'il y aura les rapports et les élections pour l'année 1965, à la SSJB, ce soir. Toute la population est invitée à cette rencontre qui promet beaucoup d'intérêt pour toute la soirée.

CHRONIQUE scolaire

WARWICK, (PEC) — "Nous concevons que les écoles appartiennent à la population et qu'elle doit s'en servir. Aussi nous voulons que le plus de gens possible puissent bénéficier de ces locaux." Telles sont les paroles prononcées par le président de la Commission scolaire de Warwick, M. Jean Marcotte, à la suite d'une discussion sur la taxe de location des salles d'écoles de Warwick.

A une assemblée précédente tenue à huis clos, les commissaires ont fixé le taux de location des salles à un minimum de \$10 et ce pour tous les organismes exception faite de la J.E.C. ce qui a amené une discussion à l'assemblée de mars à savoir le pourquoi de cette décision et ce qu'elle impliquerait exactement. C'est alors que M. Marcotte expliqua qu'actuellement il y avait des abus et qu'en tant que responsable des locaux de la Commission scolaire, les commissaires avaient pris des dispositions nécessaires pour faire cesser ces abus. La discussion a été des plus amicales et c'est la première fois dans l'histoire de la Commission scolaire que la lumière est faite sur ce sujet de location ou occupation des salles d'école. A la suite de cette discussion, les commissaires ont décidé de revoir la situation particulièrement pour les organismes qui emploient des salles à chaque semaine et qu'une décision sera prise et ce à la satisfaction de chacun, ce qui a semblé plaire à ceux qui étaient présents et bien intéressés à laver la question.

Dans un communiqué, il fut mentionné que la Commission scolaire de Kinsey Falls demande son admission à la Commission régionale des Bois-Francis après avoir retiré son adhésion à celle de l'Estrie. De plus, il est plus que probable que cette Commission scolaire viendra s'ajouter au secteur de Warwick qui comprend également Chénier, St-Rémi, Ste-Elisabeth, St-Albert, Ste-Sophie et Ste-Clotilde. L'assemblée d'avril aura lieu en la salle de l'hôtel de ville comme en 1964, à cause de nombre restreint de contribuables qui y assistent.

A l'UCFR de Warwick

WARWICK, (PEC) — Comptant parmi les organismes les plus actifs à Warwick le Cercle de l'UCFR continue ses activités régulières et des assemblées des plus intéressantes à chaque mois. La présidente, Mme Roger Methot, prononça alors le mot de bienvenue remerciant les dames présentes pour leur collaboration constante qu'elles apportent à l'organisation.

Mme Fernand Moreau fit lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente qui fut adopté sur proposition de Mme Gérard Rioux, secondé par Mme Robert Angers. Le rapport financier fut présenté par Mme Raymond Hincé qui fut adopté sur proposition de Mme Germain Pellerin, secondé par Mme Hector Desrochers.

Mme Mauricie Girard fut alors invitée à transmettre un compte-rendu sur une récente assemblée à Nicolet à laquelle elle assista. Les concours mensuel favoris Mmes Henri Bernier, Clémentine Bergeron, Fernand Moreau, Albert Pépin, Henri Fortin et Fernand Carignan. M. l'aumônier adressa des félicitations à l'assistance pour son assiduité. Aussi faisant un retour sur les sujets d'études, l'aumônier souligna l'importance du nouveau familial qui, dit-il, est la source de l'éducation des enfants. Le concours du mois de mars consiste en un tricot pour bébé ou un coussin de fantaisie. Les prix de présence furent remis par Mmes Adèle Marchand, Raymond Hincé et Mlle France Moreau.

L'évaluation globale est de \$20,312,574.80

Le conseil de comté impose une taxe de \$0.05 pour 1965

Il faut viser à uniformiser les rôles d'évaluation dans le comté

(le maire Gagnon)

Le maire Armand Girard réélu préfet du comté de Drummond

DRUMMONDVILLE — M. Armand Girard, maire des Cantons unis de Wendover et Simpson, a été réélu préfet du comté de Drummond, à l'occasion de la première assemblée trimestrielle du conseil de comté, tenue hier après-midi à l'édifice provincial. Il s'agit de son troisième mandat.

La proposition a été formulée par le maire J. T. de M. Taschereau, de St-Germain, et secondée par M. Marcel Lamothé, maire de St-Germain.

Par ailleurs, le maire Girard siègera en compagnie des maires Lionel Forcier et Laurent Fafard, au bureau des délégués. Leurs substituts seront MM Paul Cardin et Herman Gagnon.

Députés

Aucune réponse précise n'a été fournie au conseil. D'autres maires ont soulevé le point des budgets sur le plan de la Régionale St-François, où les rôles doivent être homologués à la valeur réelle.

Congrès

Au congrès de l'Union des conseils de comté qui se tiendra à Drummondville cette année, dans le cadre du 150^e anniversaire, le préfet et les maires Taschereau et Fafard seront les délégués officiels; leurs substituts seront MM Lionel Forcier, Gérard Poiré et Herman Gagnon.

Toutefois, étant donné que le congrès se tiendra à Drummondville, tous les maires du comté pourront participer à ces importantes assemblées et le conseil défrayera les dépenses, à raison de \$10 par jour.

Le congrès se tiendra à la salle de la Légion canadienne et au Centre civique, les 15, 16 et 17 août.

DRUMMONDVILLE — Les municipalités du comté de Drummond peuvent s'attendre à ce que des pressions soient exercées sur elles afin que leur rôle d'évaluation soit homogène à la valeur réelle ou du moins, selon certaines normes d'uniformité à travers le comté.

Le maire Herman Gagnon, de St-Cyrille, a soulevé le point à la séance régulière du conseil de comté, hier après-midi. M. Gagnon s'est demandé si le conseil de comté pourrait désigner deux évaluateurs qui en compagnie d'un estimateur de la municipalité fabriqueraient les rôles d'évaluation de chacune des municipalités du comté selon une certaine uniformité.

C'est pourquoi, estime M. Gagnon, il faudrait s'acheminer vers l'uniformisation des rôles de chaque municipalité, même si la valeur réelle est difficile à obtenir.

Cette discussion a été soulevée avec l'adoption du budget du conseil de comté alors que l'évaluation de certaines municipalités paraissait être moins élevée que d'autres. L'éventualité de voir Drummondville-Ouest être annexée à la cité de Drummondville soulève aussi le point de la répartition des dépenses entre les autres municipalités du comté.

Le montant du vol était estimé à \$115.63 et la marchandise a été remise à son propriétaire.

«Avez-vous pensé ce à quoi vous vous exposez en prenant la Cour, ce devrait être une humiliation suffisante pour ne pas recommencer. Une chance que vous n'avez pas de dossier et l'espère que la leçon va vous servir et qu'elle va servir à d'autres aussi et les empêchera d'avoir l'idée de voler à l'étalage».

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

DRUMMONDVILLE — Le conseil du comté de Drummond imposera une taxe de \$0.05 par cent dollars d'évaluation à chacune des vingt-trois municipalités de son territoire, pour le présent exercice. Le règlement a été adopté hier à la première séance trimestrielle de l'année, présidée par le préfet réélu, M. Armand Girard.

Cette taxe constituera un revenu de \$10,156.28 sur une évaluation imposable de \$20,312,574.80.

Les dépenses prévues pour l'exercice sont de l'ordre de \$11,150, outre la première tranche de \$5,000 consentie pour la construction du centre d'art. La balance de \$5,993.72, nécessaire à équilibrer le budget, sera prise à même le surplus accumulé de \$17,792.47.

Dépenses

Les principales dépenses prévues par le secrétaire-trésorier, M. Marcel Marier, sont les suivantes:

- indemnité des maires: \$2,300;
- unité sanitaire: \$3,046.88;
- délégations et congrès: \$1,500;
- salaire du secrétaire: \$1,200;
- frais de règlements et répartitions à être chargés: \$1,500.

Déficit

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre, les revenus du conseil de comté ont été de l'ordre de \$2,362.61 et les dépenses se sont élevées à \$12,223.91, laissant un déficit d'opérations de \$9,861.26 (aucune taxe n'avait été prélevée en 1964). Plusieurs dépenses encourues pour les cours d'eau restent encore à collecter.

Une leçon pour les voleuses à l'étalage

DRUMMONDVILLE — Trois jeunes filles d'Eve, dont deux sont toutefois mères de familles, ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir volé certaines marchandises (à l'étalage) au magasin La-Salle, de Drummondville-Sud, le 27 février dernier.

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

«Avez-vous pensé ce à quoi vous vous exposez en prenant la Cour, ce devrait être une humiliation suffisante pour ne pas recommencer. Une chance que vous n'avez pas de dossier et l'espère que la leçon va vous servir et qu'elle va servir à d'autres aussi et les empêchera d'avoir l'idée de voler à l'étalage».

Le magistrat a imposé une sentence suspendue mais les trois jeunes femmes ont dû signer un cautionnement de \$500 pour garder la paix pendant un an.

Accusation de négligence criminelle

Péloquin condamné à subir son procès

DRUMMONDVILLE — Jacques Péloquin, 20 ans, de Sorrel, a été condamné hier à subir son procès au prochain terme des Assises criminelles du district de Drummond, qui seront tenues le 5 avril prochain.

Il devra répondre à une accusation de recel et à une autre de négligence criminelle.

Jacques Péloquin subissait hier son enquête préliminaire devant le juge Germain Lacoursière.

On se souvient qu'à l'enquête du coroner, Péloquin avait été trouvé criminellement responsable de la mort de M. Paul Rozon, occasionnée par un accident de circulation survenu le 6 octobre 1964 sur la rue St-Pierre, à Drummondville.

En envoyant le prévenu à un procès, le juge Lacoursière a accepté de réduire son cautionnement, compte tenu du fait qu'il avait passé trois mois en prison. Pour recouvrer sa liberté, il devra fournir un cautionnement de \$200, en dépôt, ou un cautionnement de \$500 par personne solvable.

Plusieurs témoins ont été entendus hier, dont M. Maurice Houle, le propriétaire de l'automobile dans laquelle fut trouvée Péloquin, gravement blessé; sa jeune amie, M. Georges Neiderer, un automobiliste dont le véhicule avait également été heurté par l'automobile conduite par Péloquin; quelques instants plus tard, M. Omer Bourret, beau-



UNE VIVE ADMIRATION — S. H. le maire de Drummondville, M. Marcel Marier, ainsi que son épouse, ont été fortement impressionnés par la qualité des œuvres exposées en la Galerie d'art de la Caisse populaire St-Frédéric. M. et Mme Marier admirent ici une sculpture sur bois, œuvre de M. Lucien Comeau. (Photo La Tribune)

L'Expo-Art en fournit la preuve

La Cité de Drummondville jouit de grandes possibilités artistiques

DRUMMONDVILLE — Il ne fait plus de doute que Drummondville possède de grandes possibilités artistiques, si l'on considère la qualité des œuvres artisanales qui sont présentement exposées à la Caisse populaire St-Frédéric, à la suite du vernissage qui a eu lieu, sous le patronage du club Lions, en présence de près de 200 convives.

S. H. le maire Marcel Marier, etc., n'a tari d'éloges à l'endroit des exposants, M. Maurice Sigouin, président de la Chambre de commerce de Drummondville, qui représentait le ministre de la Voirie à cette occasion, ainsi que M. Michel Duchesne, commissaire des fêtes du 150^e et président du comité des arts, ont abondé dans le même sens.

«Je suis saisi d'admiration et d'émotion, a dit le premier magistrat de Drummondville, en voyant la qualité de ces œuvres et en constatant le fait que nous comptons tant d'artistes qui ne demandent qu'à être mieux connus».



EXPOSANTS — Au-delà de 30 artistes et artisans locaux ont répondu à l'invitation du club Lions de Drummondville, en vue d'assurer le succès de l'Expo-Art tenu présentement à la Caisse populaire St-Frédéric dans le cadre des fêtes du 150^e anniversaire. Ci-dessus, nous reconnaissons dans l'ordre habituel M. Julien Bourbeau, président du club, en compagnie de trois exposants, Mme Ruth Parker, Mme Robert Quine et M. Simon Bourbeau. (Photo La Tribune)

Pour deux vols avec effraction

Champagne écope de trois ans

DRUMMONDVILLE — Robert Champagne, 22 ans, de Montréal, a été condamné à 3 ans de pénitencier, dont deux années pourront être purgées concurremment avec une sentence de 2 ans déjà imposée pour un vol à main armée.

Le prévenu s'est reconnu coupable d'un vol de marchandises diverses, évaluées à \$1,000, commis au garage Germain Bourgeois, de Notre-Dame du Bon Conseil, le 19 décembre 1964.

Le même individu s'est aussi reconnu coupable à une plainte de vol avec effraction au chalet de M. Gérard St-Sauveur, le 17 décembre 1964.

Région infestée — En imposant la sentence, le juge Germain Lacoursière a répété son intention, avec le concours des autres juges du district, de débarrasser la région et empêcher qu'elle soit infestée par des bandits de Montréal ou de d'autres endroits en province. «Je veux que les bandits de l'extérieur sachent qu'ils sont très mal reçus dans notre district!».

Le procureur de la Couronne, M. Marcel Nichols, avait d'ailleurs recommandé trois ans de pénitencier pour Champagne.

Autres sentences — Les complices du récidiviste, André Vincent et Daniel Monnier s'en sont tirés avec des peines de 1 et de 9 mois de prison, concurremment avec une peine identique imposée à Arthasha.

Dans le cas de Vincent, le juge Lacoursière a noté que «vous êtes bien chanceux que le procureur de la Couronne ne se soit pas montré plus sévère...» Les deux avocats en présence avaient fait valoir les chances de réhabilitation du prévenu.

LE SYSTEME ENCASTRE D'ASPIRATEUR ELECTRIQUE, L'ACCESSOIRE DE NETTOYAGE MERISSEUR LE PLUS VERTICALE AU MONDE. POUR DEPLIANT OU INFORMATIONS ROSAIRE POMERLEAU 173, Collège — 843-4677 MAGOG

A VENDRE PROPRIETE — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13,000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h. p.m. à GR 2-4016.

Boucher d'expérience demandé S'adresser à MAGASIN IGR ROBERGE Coleraine.

Voir autres nouvelles en page 4



M. Armand GIRARD



EGLISE ST-PIE X — Les travaux progressent à l'intérieur de l'église St-Pie X, mais il sera impossible d'y célébrer la première messe, dimanche prochain, comme on l'avait d'abord anticipé. Les paroissiens peuvent toutefois espérer entrer en possession de leur église, à la fin du mois de mars, soit le 28. Ci-dessus, une vue intérieure de l'église et un aspect général des travaux d'aménagement. (Photo La Tribune)

Un budget de \$385,889.03

Le conseil de Drummondville-Sud envisage un surplus d'opération de \$2,000 en 1965

DRUMMONDVILLE-SUD — Le conseil municipal de Drummondville-Sud a présenté hier soir un budget de \$385,889.03 pour l'année 1965, prévoyant un surplus de \$2,000. Le taux de la taxe foncière demeure à un dollar du cent dollars d'évaluation.

Le total du budget actuel est supérieur de \$60,000 environ à celui de l'an dernier.

Dépenses

Les principales dépenses proviennent de la voirie, y compris le déneigement, l'entretien général, la réfection des trottoirs et l'éclairage, soit \$79,500; des égouts, aqueduc et santé, \$74,000; police et incendie, \$35,200; services publics, \$14,500; service de la dette et financement, \$132,356.25; dépenses générales, \$54,332.78.

Recettes

Quant aux recettes, les principales sont les suivantes: Taxes foncières, en raison de un dollar du cent sur une évaluation globale de \$10,077,115., — \$100,771.15. Egouts spéciaux en raison de \$0.40 du cent sur une évaluation de \$5,104,970 — \$20,419.88. Egouts en raison de \$11 sur un nombre de 904: \$9,944. Egouts spéciaux, entre Dumaine et le rang: \$4,854.

- Taxe d'eau, \$72,000.
- Taxe de vente, \$145,000.
- Licences de commerce, \$11,500.
- Infractions, \$5,000.
- Octrois incendie, \$4,500.
- Octrois parcs, \$2,000.
- Permis de construction, \$1,500.
- Licences de bicyclettes, \$1,650.
- Octrois chemins d'hiver, \$750, etc. . .

Ce budget, vu son importance, indique que Drummondville-Sud jouit présentement d'un grand essor qui lui assure progressivement la prospérité et le confort.

Réunion de camelots ce soir

DRUMMONDVILLE — Les camelots de «La Tribune» (Nos 1 à 95) à Drummondville sont priés de se rendre ce soir, à 6.30 heures, à la salle du club Aramis, située au No 106 de la rue Bédard. La conférence sera donnée par M. Réal Jacques, responsable de la circulation à Sherbrooke. Le but de cette réunion est d'expliquer le concours de camelot du 150^e.

Que tous se fassent un devoir de s'y rendre.

frère de la victime, Mme Paul Rozon; l'agent Georges Hyland, qui fit les constatations d'usage, ainsi que Luc Cardin et Jocelyn Ménard, deux étudiants âgés de 17 ans qui furent parmi les premiers à se rendre sur les lieux de l'accident.

En cour du magistrat DRUMMONDVILLE — Le juge Germain Lacoursière a présidé hier la première séance (mars) des Sessions de la paix, où il siégea à titre de magistrat de district. Il avait auparavant présidé la cour du magistrat, pour les affaires de pratique et de poursuites au civil.

D'autres comparutions sont inscrites au rôle d'aujourd'hui. Volubile comme toujours devant un juge, Gaston Beaulac a réussi à s'en tirer avec le temps fait en prison, pour le vol avec effraction au magasin Edgar Dumoulin, rue Lowring.

Son compare, Raymond Ta dif, s'est reconnu coupable de l'effraction et il connaît sa sentence le 4 mai prochain.

Inceste Le père de famille de St-Nicéphore, qui répondra à 2 accusations d'inceste et à 3 plaintes d'attentat à la pudeur, n'a pas fait de choix sur la façon dont il entend être jugé. Il a déclaré vouloir consulter un avocat auparavant. La cause a été ajournée au 17 mars.

Facultés affaiblies L. Brulotte et Raymond Turcotte ont été condamnés à \$50 d'amende et leur permis de conduire a été suspendu pour six mois, pour conduite d'une automobile alors que leurs facultés étaient affaiblies.

Vol Alfred Guindon a été condamné à deux mois de prison après s'être avoué coupable du vol d'un coffre d'outils, valant \$134. L'individu possédait déjà un dossier pour vol.

Les Sociétés d'agriculture de Drummond, Nicolet et Yamaska vont se fusionner!

DRUMMONDVILLE — Il est plus que probable que les trois Sociétés d'agriculture des comtés Nicolet, Drummond et Yamaska se fusionnent d'ici quelques mois. Des pourparlers sont déjà en cours entre les dirigeants de ces trois sociétés; les discussions se poursuivront à la fin du mois de mars et d'après les affirmations de M. Florian Côté, hier après-midi au conseil de comté, les trois Sociétés d'agriculture seraient d'accord en principe pour se fusionner.

En ce qui a trait aux trois comtés de Drummond, Nicolet et Yamaska, il ne fait pas de doute que tous les efforts seront déployés pour concentrer à Drummondville, le plus important de la région, les trois Sociétés d'agriculture mentionnées.



Me Gerard Fradet, notaire, qui sera le confederencier invité devant l'Association des préposés au crédit de Drummondville, lundi prochain, le 15, au motel Le Dauphin. Me Fradet traitera de "la fraude dans les transactions immobilières".

Les activités vont bon train au ballon-panier

DRUMMONDVILLE — L'OTJ de Drummondville vient de publier le rapport final des activités de ses deux ligues féminines de ballon-panier. Tout d'abord, dans la section "A", le Collège de la Présentation a terminé en tête du circuit suivi des Étoiles de Drummondville, du Drummondville High School et du Collège de la Présentation Catholique High School.

AU BUT

avec Yvan Breault

DRUMMONDVILLE — Phil Riley, que les amateurs de croquer connaissent très bien, a signé son contrat pour la saison prochaine avec les Athletics. Contrairement à ce qui a été annoncé dans les journaux montrealais, Riley ne s'alignera pas avec les Braves de Lachine. Par contre, Leo Ward en viendra probablement à une entente prochainement avec la direction de l'équipe. Ward, le premier compteur de la saison dernière, semble très intéressé à évoluer à Drummondville avec son concitoyen Riley.



AU RICHELIEU — Le Dr Roger Veilleux, de Nicolet, sera le confederencier du club hebdomadaire du club Richelieu Drummondville, ce soir au Manoir Drummond. Il traitera de la mission industrielle et commerciale en Europe à laquelle il a participé récemment.

St-Cyrille égalise la série

Chronique municipale

ARTHABASKA, (DNC) — M. Edgar Simoneau, échevin du quartier ouest au conseil municipal d'Arthabaska, a été élu maire-suppléant pour le prochain trimestre.

Une résolution autorise l'achat d'un drapeau canadien unifolte.

Deux lumières vont être ajoutées sur la rue Suzor, à l'extrémité Nord-Est de la rue, vers l'Avenue des Érables.

Autorisation est également accordée de faire l'achat des outils requis pour déboucher les tuyaux d'égoût.

M. Eddy Angers a donné sa démission comme policier de la ville.

Une borne-fontaine, soit celle au coin Gendreau, a été remplacée. Cette borne-fontaine qui n'avait pas fonctionné lors de l'incendie de la fromagerie de M. Lemarier, avait occasionné beaucoup de critique. Deux autres bornes-fontaines qui sont également défectueuses, seront changées au cours de l'été.

Plus de 7,800 présences enregistrées à l'OTJ

DRUMMONDVILLE — L'OTJ de Drummondville Inc. désire informer la population que son programme d'hiver, sous la direction de M. Claude Boucher, professeur d'éducation physique à la Commission scolaire Régionale St-François, est plus en vogue que jamais auprès des jeunes du grand Drummondville.

En effet, depuis l'ouverture des activités au mois d'octobre dernier, jusqu'à la fin de février, les professeurs d'éducation physique et les moniteurs chargés des cours et des compétitions de gymnastique et de ballon-panier ont enregistré environ 7,800 présences.

Ce programme d'éducation physique, conçu pour les jeunes du niveau au primaire dans nos écoles, a suscité tellement d'enthousiasme que même les étudiants du niveau secondaire et collégial ont manifesté leur intention d'adhérer. M. Claude Boucher et ses adjoints ont alors formé 2 ligues féminines de ballon-panier qui ont clôturé leur activités la semaine dernière.

Quant aux jeunes du primaire, leur programme de gymnastique continue comme auparavant et sera remplacé au printemps par d'autres activités. Les jeunes peuvent toujours s'inscrire à ces cours d'éducation physique en s'adressant le samedi matin, entre 9 heures et 12 heures, au gymnase de l'école Jeanne Mance pour les filles et au gymnase de l'école St-Frédéric pour les garçons.

En terminant, il serait bon de mentionner que ces différents programmes ont été rendus possibles grâce à la collaboration de l'OTJ de la cité de Drummondville ainsi que de la Commission scolaire Régionale St-François. Pour de plus amples détails concernant ces cours pour les jeunes, veuillez communiquer avec M. Claude Boucher à Gr. 8-2811, le jour et Gr. 2-5993, le soir.

Programme de dépistage du rendement visuel des écoliers à Acton Vale

ACTON VALE (LLG) — Pour le Club des Lions d'Acton Vale la sixième année consécutive, le a pris l'initiative d'organiser un programme de dépistage de rendement visuel chez la gent scolaire.

C'est une tâche considérable qui exige le dévouement et la coopération d'une équipe organisée, travaillant sous la direction du Dr Jean-Pierre Forbes, o.d., membre du club de Lions.



FEMMES LIBERALES — L'Association des femmes libérales de Princeville s'est réunie à la salle Toison d'Or, de l'hôtel Manoir, à Princeville. On remarque, de gauche à droite, Mmes Hubert Gover, première vice-présidente, Mariette Baillargeon, gagnante du prix de présence, Albert Bouffard, présidente, et Mlle Béatrice Daigle, nouvelle secrétaire. (Photo Robérge et Fontaine, Princeville)

Nouvel affrontement entre les Braves et le Frontenac ce soir

VICTORIAVILLE — Dans les cadres éliminatoires de la Ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs, les Braves du St-Cyrille affronteront en semi-finale "B" le Frontenac du Tingwick, ce soir à 8h 30, au Centre civique d'Asbestos.

Dimanche le 28 mars Assemblée spéciale des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet

NICOLET, (Spéciale) — Une assemblée spéciale de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Nicolet aura lieu, dimanche le 28 mars, à 8 heures p.m. à Drummondville dans la salle de l'école Saint-Frédéric au no 457, rue des Écoles.

Ils oublient de se présenter pour affronter les As de Victoriaville

VICTORIAVILLE — Les malheureux Tigres d'Arthabaska se verront peut-être suspendus pour affronter les puissants As de Victoriaville, qui remporteraient les honneurs de la série semi-finale "A" de la Ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs.

Les Tigres d'Arthabaska risquent d'être suspendus par la QAHA

VICTORIAVILLE — Les malheureux Tigres d'Arthabaska se verront peut-être suspendus pour affronter les puissants As de Victoriaville, qui remporteraient les honneurs de la série semi-finale "A" de la Ligue Intermédiaire "B" des Bois-Francs.

Brillante victoire de la Cie Jutras sur la Pharmacie Laurent par 8 à 3

VICTORIAVILLE — Dans la Ligue Commerciale des Bois-Francs, la Cie Jutras a remporté une brillante victoire de 8 à 3 aux mains de la Pharmacie Laurent et la Cie Jutras se qualifie ainsi pour la finale de la Ligue Commerciale.

Mme Roméo Marcotte choisie comme "Personnalité de l'année"

RICHMOND, (DNC) — A dressant la parole devant les membres du Cercle de personnalité de Richmond, M. Sylvia Bergeron, animatrice des cours a déclaré que le Cercle avait fait un choix judicieux en désignant Mme Roméo Marcotte "la Personnalité de l'année".

Le ministre Pinard fort intéressé par la thèse du Dr Cousineau

QUEBEC, (Par Claude Déry) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, se montre fort intéressé à la thèse défendue récemment à Lac-Mégantic par le Dr Rosario Cousineau, de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, relativement au prolongement de l'autoroute aux frontières du Maine.

Organisé par le club des Lions pour la 6e année consécutive

Le but du dépistage est d'évaluer les habiletés visuelles des étudiants, afin de leur assurer une meilleure efficacité scolaire.

Rapport année 1963-64: Au cours de l'année dernière, les élèves de 1ère, 2e, 3e, 4e et 5e années ont fait l'objet du programme de dépistage. En plus d'un certain nombre d'élèves préférés par leurs professeurs, l'équipe a aussi examiné les enfants qui, malgré les recommandations antérieures faites aux parents, n'ont pu bénéficier des services visuels requis.

Nombre d'élèves examinés: 1962-63: 472; 1963-64: 863. Nombre de cas référés: Services visuels conseillés: 1962-63: 86 (9.96%); 1963-64: 37 (7.8%). Services visuels nécessaires: 1962-63: 74 (8.57%); 1963-64: 30 (10.6%). Total: 1962-63: 160 (18.5%); 1963-64: 87 (18.4%).

Comme note d'appréciation, le Dr Forbes ajoute que les Lions ont réalisé l'an dernier le programme le plus efficace depuis le début de cette initiative. Près de 55% des élèves référés pour services visuels ont déjà bénéficié des services qui leur étaient nécessaires.

A Warwick Réunion de l'APM et assemblée de la SSSJB ce soir

WARWICK, (PEC) — Une assemblée sans précédent s'annonce à Warwick pour ce soir alors qu'il y aura rencontre à l'Association parents-maitres et assemblée générale de la Société St-Jean Baptiste.

A l'Association parents-maitres il sera d'abord question de la régionalisation scolaire. Pour mieux faire comprendre à l'assistance ce que tout ceci signifie, il y aura au préalable une projection de vues animées et par la suite, M. Joseph Carrier, responsable de Warwick au Comité de régionalisation, donnera une causerie pour compléter les renseignements.

Ce sera l'assemblée annuelle où il y aura les rapports et les élections pour l'année 1965, à la SSSJB, ce soir.

CHRONIQUE scolaire

WARWICK, (PEC) — "Nous concevons que les écoles appartenant à la population et quelle doit s'en servir. Aussi nous voulons que le plus de gens possible puissent bénéficier de ces locaux." Telles sont les paroles prononcées par le président de la Commission scolaire de Warwick, M. Jean Marcotte, à la suite d'une discussion sur le taux de location des salles d'écoles de Warwick.

A une assemblée précédente tenue à huis clos, les commissaires ont fixé le taux de location des salles à un minimum de \$10 et ce pour tous les organismes exception faite de la J.E.C. ce qui a amené une discussion à l'assemblée de mars à savoir le pourquoi de cette décision et ce qu'elle impliquerait exactement. C'est alors que M. Marcotte expliqua qu'actuellement il y avait des abus et qu'en tant que responsable des locaux de la Commission scolaire, les commissaires avaient pris des dispositions nécessaires pour faire cesser ces abus.

La discussion a été des plus amicales et c'est la première fois dans l'histoire de la Commission scolaire que la lumière est faite sur ce sujet de location ou occupation des salles d'école.

A la suite de cette discussion, les commissaires ont décidé de revoir la situation particulièrement pour les organismes qui emploient des salles à chaque semaine et qu'une décision sera prise et ce à la satisfaction de chacun, ce qui a semblé plaire à ceux qui étaient présents et bien intéressés à laver la question.

Dans un communiqué, il fut mentionné que la Commission scolaire de Kingsley Falls demande son admission à la Commission régionale des Bois-Francs après avoir retiré son adhésion à celle de l'Estrie. De plus, il est plus que probable que cette Commission scolaire va ajouter au secteur de Warwick qui comprend également Chénier, St-Rémi, Ste-Elisabeth, St-Albert, Ste-Séraphine et Ste-Clotilde.

L'assemblée d'avril aura lieu en la salle de l'hôtel de ville comme en 1964, à cause de nombre restreint de contributeurs qui y assistent.

A l'UCFR de Warwick

WARWICK, (PEC) — Comptant parmi les organismes les plus actifs à Warwick, le Cercle de l'UCFR continue ses activités régulières et des assemblées des plus intéressantes à chaque mois.

La présidente, Mme Roger Méthot, prononça alors le mot de bienvenue remerciant les dames présentes pour leur collaboration constante qu'elles apportent à l'organisation.

Mme Fernand Moreau fit lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente qui fut adopté sur proposition de Mme Gérard Rioux, secondé par Mme Robert Angers. Le rapport financier fut présenté par Mme Raymond Hincé qui fut adopté sur proposition de Mme Germain Pellerin, secondé par Mme Hector Desrochers.

Tapis Mme Bertrand Comtois, avec habileté, démontre aux dames la manière de tresser un tapis. Les fermières profitent de la démonstration car elles se servent du nouveau métier pour confectionner de magnifiques tapis.

Mme Maurice Girard fut alors invitée à transmettre un compte-rendu sur une récente assemblée à Nicolet à laquelle elle assista.

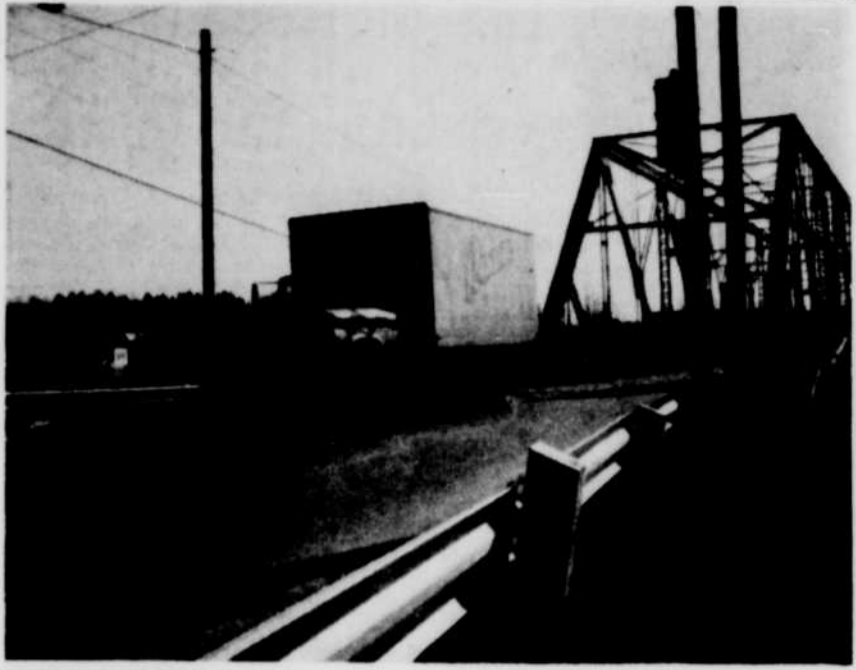
Le concours mensuel favorisa Mmes Henri Bernier, Clément Bergeron, Fernand Moreau, Albert Poirin, Henri Fortin et Fernand Carignan.

M. l'aumônier adressa des félicitations à l'assistance pour son assiduité. Aussi, faisant un retour sur les sujets d'études, il insista de nouveau sur l'importance du nouveau familial qui, dit-il, est la source de l'éducation des enfants.

Le concours du mois de mars commença en un trient pour bébé ou un coussin de fantaisie.

Les prix de présence furent reportés par Mmes Adrien Marchand, Raymond Hincé et Mlle France Moreau.

Le Cercle de l'UCFR de Warwick continue ses activités régulières et des assemblées des plus intéressantes à chaque mois.



ENTREE DANGEREUSE — La municipalité de Bromptonville est bien consciente du danger que représente l'entrée du pont qui enjambe la rivière St-François dans cette ville pour les automobilistes qui arrivent de Windsor. Aussi, a-t-elle fait installer des lumières jaunes scintillantes à proximité de cette entrée pour manifester le danger aux conducteurs. Ces réflecteurs ont un diamètre de douze pouces. Ils ne fonctionnent pas encore: on attend l'électricité. Elle doit être installée au cours de la semaine.

Après bien des discussions

Les conseillers en viennent à une entente sur la répartition des comités municipaux à Bromptonville

BROMPTONVILLE, (AT) — Après des discussions qui avaient obligé l'ajournement de la première séance de la réunion régulière du mois au conseil de Bromptonville, les édiles en sont finalement venus à une entente sur la répartition des comités municipaux. Il avait fallu reconsidérer cette répartition à cause de la venue d'un nouvel échevin, M. Hercule Campeau.

Au comité des finances et de l'administration générale, le président reste le même, soit M. Lucien Turgeon. Il a pour assistants MM. Fernand Valières et Hercule Campeau. Dans le comité de la voirie et des trottoirs, le président n'a pas non plus changé: M. L'Ange - Emile Roy demeure président avec deux assistants MM. Hercule Campeau et Jean Marie Thibault.

Dans le département de la construction, du zonage, de l'urbanisme et de l'électricité, le nouveau président est M. Hercule Campeau, qui sera assisté de MM. Jean-Marie Thibault et Fernand M. Vigneault devient également pré-

Chronique municipale

WINDSOR, (DNC) — Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Windsor, il a été décidé que l'échevin Gérard Paradis serait pro-maire durant les mois de mars, avril et mai.

La ville a accepté en principe les plans des égouts, le plan directeur d'aqueduc ainsi que le plan directeur de zonage tels que soumis par les ingénieurs-conseils Côté, Lemieux, Carignan et Royer.

Sur proposition de l'échevin Paradis, président du comité de police et d'incendies au sein du conseil municipal, la ville a accepté un nouveau pompier en période de six mois d'approbation. Ce nouveau pompier est M. Damien Paradis.

Pour améliorer le débit d'eau à la caserne des pompiers, le conseil a décidé d'installer le surintendant des travaux de voirie à l'installation d'une entrée d'eau d'un pouce et demi à la caserne des pompiers.

Fraternité des policiers

C'est ce soir que la ville rencontrera les représentants de la Fraternité des policiers pour la présentation des conventions collectives.

Les deux parties ont déposé la convention actuelle pour demander à négocier de nouvelles ententes.

Radar

La ville a consenti l'achat d'un appareil de radar pour mieux contrôler la vitesse de circulation des véhicules dans la ville. L'appareil aura une puissance de travail dans un rayon de 5,000 pieds. Il s'agit d'un appareil sans fils et accepté par la loi.

Par la même occasion, on a ordonné l'installation d'enseignes indiquant que la ville opère avec un tel instrument de contrôle de vitesse à toutes les entrées de la ville.

Un autre ruisseau

Windsor ne manque pas d'eau. Ainsi, le conseil a demandé à ses ingénieurs de lui fournir les descriptions techniques d'un autre ruisseau, soit celui qui passe sur les propriétés de MM. Joseph Bolduc et Napoléon Verrette.

Actuellement, les employés travaillent à la canalisation du ruisseau Wheeler. Cet autre ruisseau sera-t-il aussi objet de canalisation?

Prochaine réunion

La prochaine séance du conseil aura lieu aux lieux et heures habituels lundi prochain.

Chronique scolaire

EAST ANGUS, (DNC) — Le président de l'Association parents-maitres d'East Angus, M. Marcel Lamoureux, accompagné de quelques autres membres de l'exécutif, a assisté à la dernière réunion de la Commission scolaire de l'endroit pour discuter avec les commissaires de l'opportunité d'établir une maternelle à East Angus.

Les commissaires se sont déclarés favorables et conscients de l'opportunité d'une telle classe, mais ont révélé qu'ils n'ont aucun local ni professeurs de disponibles pour le moment.

Le canton de Westbury, représenté par son secrétaire, M. Jean-Baptiste Bouchard, a demandé à la Commission scolaire d'avoir un représentant au sein de l'organisme local. Cette demande fut acceptée en principe.

La Commission scolaire désire informer la population que M. Marcel Tremblay, inspecteur du gouvernement, a inspecté les chambres à vapeur des quatre écoles d'East Angus et qu'il a certifié que ces écoles peuvent opérer à la pression indiquée pour l'année finissant le 18 février 1966.

Le commissaire Henri-Louis Tardif a proposé qu'une photo-scope soit achetée et mise à la disposition de la secrétaire de la Commission scolaire. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

Les commissaires ont décidé d'étudier la demande du comité qui désire avoir un microphone et un haut-parleur dans sa salle.

La Commission a reçu une subvention de \$4,906.89 du gouvernement provincial. Cet octroi régle ainsi le déficit accumulé au 30 juin 1963. L'organisme scolaire a également reçu une autre subvention de \$4,429.81 qui comble le déficit enregistré en 1964.

Pour la fête du 24 juin

La SSJB de Danville prépare la plus grandiose parade de l'histoire de la ville

Par Jacques Drapeau

DANVILLE — Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Danville, a déclaré hier, dans une

Le carnet d'Asbestos

par Jacques DRAPEAU

ASBESTOS — Une grande soirée sera offerte en l'honneur de Colette Ière, reine du troisième carnaval d'hiver de Danville, samedi soir au Mar Lodge. Il y aura plusieurs prix de présence. L'orchestre les "Anonymes" de Danville fera les frais de la musique.

Le club Aramis d'Asbestos tiendra son tournoi annuel mixte de dards samedi. Les inscriptions seront reçues au local à 3 h. 30 p.m. Le tournoi se poursuivra tout au long de la soirée. Des joueurs de tous les coins des Cantons de l'Est sont attendus. Des prix pour une valeur de \$50 seront remis aux vainqueurs.

Le populaire tournoi de quilles "Lemieux" (du nom de l'innovateur Jean-Louis Lemieux) est prévu pour le 20 mars courant au Bolowdrome.

Le conseil municipal d'Asbestos tiendra une assemblée spéciale ce soir à l'hôtel de ville.

Egalement ce soir, à la salle de l'école St-Joseph, rue Chassé, aura lieu une causerie-forum animée par M. Marcel Lamontagne, directeur général des études à Asbestos. Il placera le professeur face au rapport Parent.

Devrait-on dire Semaine de l'éducation à Asbestos ou... Semaine du rapport Parent?

Dimanche soir à Asbestos

Le Cercle des APM prépare la grande soirée d'information

ASBESTOS — Le Cercle des Associations parents-maitres d'Asbestos prépare fébrilement la soirée d'information sur le rapport Parent qui doit avoir lieu dimanche soir en la salle paroissiale St-Isaac-Joy d'Asbestos.

Trois panelistes, l'abbé Guy Gilbert, aumônier de l'École de métiers d'Asbestos, M. Clément Thibert, chargé de l'enseignement exceptionnel en fonction de l'Éducation et M. Denis Bellefleur, président du Comité de planification, secteur no 3, prononceront une allocution de 15 minutes chacune après quoi la période réservée aux questions sera ouverte.

L'abbé Gilbert traitera de la formation religieuse et morale. M. Thibert de l'enseignement exceptionnel et M. Bellefleur de l'aménagement des écoles en fonction du cours secondaire.

La soirée se déroulera sous le haut patronage de M. Adjuitor Poisson, président du Cercle des APM, M. Fernand Rainville, titulaire à l'École de métiers, agrira comme maître de cérémonie.

Cette soirée d'informations sur le rapport Parent sera la seconde en importance offerte au grand public au cours des dernières semaines. Les organisateurs comptent bien sur l'appui de tous.

Les quilles

BROMPTONVILLE, (AT) — Quoique les secrétaires de ligue du Bowling Laval de Bromptonville aient pris quelque peu de repos dans leur compilation de toutes dernières parties, il est quand même possible de publier des rapports assez récents. Les amateurs pourront s'en donner une idée de la marche des clubs dans quatre ligues.

Dans la ligue Indépendante, les clubs se suivent dans des écarts intéressants. L'équipe R. Delorme se tient en tête du classement avec 53 points, suivie des autres équipes: G. Trahan, 45, R. Roy, 44, et M. Latour, 37 points.

Compteurs

Les compteurs en tête en date du premier mars étaient O. Roy, avec 154 points, F. Morrissette, 144,9, et R. Fontaine, 132,4. Le plus haut simple enregistré sur les bulletins du secrétaire de cette ligue appartient à P. Roy, qui a roulé 246; le plus haut triple revient à son homonyme, O. Roy, qui a enregistré 569.

Ligue mixte

Dans cette ligue, les clubs se suivent dans cet ordre: A. Castonguay 58, sur un pied d'égalité avec E. Charland, M. Drolet 47, R. Delorme 35, G. Roy, 31, F. Morrissette 11.

Compteurs

Du côté des dames, les meilleurs compteurs sont Mmes O. Myles J. Hamel, 123 points, M. Drolet, 116, et D. Richard, 115. Pour les hommes, battent la marche les joueurs F. Morrissette, avec 147 points, O. Bibeau, 146, et A. Dufresne, également 146.

Selon les rapports du secrétaire de la ligue, le plus haut simple masculin de la ligue a été remporté par Robert Morrissette, 237, tandis que le plus haut simple féminin reste à Monique Drolet, 191.

Les plus hauts triples ont été enregistrés par Edgar Charland, 545, et Jeannette Hamel pour les femmes, 465.

Ligue féminine

La ligue féminine présente ses équipes dans une échelle de 35 points: vient en tête l'équipe J. Hamel avec 65 points, suivie par Y. Dumoulin, 51, O. Bibeau, 41, M. Drolet, 37, M. Paradis, 36, S. Fournier, 30, A. Côté, 23, et J. Boucher, 20 points.

Compteurs

La tête du classement des compteurs montre G. Auger avec 121,9, J. Hamel, 121,4 et C. Hamel, 119,2. Le classement est très contesté.

Le plus haut simple de l'année revient à P. Paradis, 229, de même que le plus haut triple, 541.

Feuille d'érable

Enfin, dans la ligue Feuille d'érable, l'équipe Léonard Lemay bat la marche avec un pointage de 57. Elle est suivie de Gilles Lemay, 50, Roland Auger, 43, Léo Doyon, 38, Cléophas-A. Lemay, 35, et Cléophas Lemay, 19.

Compteurs

Les trois premiers compteurs sont, dans l'ordre décroissant: Edgar Bibeau, 141,89, suivi de très près de Edgar Nault, 141,88. Ces joueurs ne se séparent que par un centième de point. Enfin, le troisième joueur en tête du classement est Roger Roy, qui a conservé 134,9.

Le plus haut simple de l'année a été enregistré par MM. Edgar Nault et Edgar Bibeau, 226. Du côté des femmes, puisque cette ligue est mixte, Jacqueline Ponton a conservé 177.

Le plus haut triple de l'année reste encore à Jacqueline Ponton du côté des femmes; elle a compté une partie triple de 429 quilles. Chez les hommes, Edgar Bibeau se tient en tête avec 629.

Tournoi inter-ligue

Dans le tournoi inter-ligue qui s'est tenu dimanche dernier à la salle Lorraine de Sherbrooke, l'équipe mixte de la salle Laval s'en est tirée avec un pointage de 2858, ce qui lui a assuré la 9e place dans le classement.

entrevue, que la parade du 24 juin prochain, sera la plus grandiose de l'histoire de cette ville.

bestos, les quatre gardes paroissiales d'Asbestos, la garde de Ste-Anne de Danville, les cadets et majorettes d'Asbestos de même que l'Harmonie senior ou cadette de la ville de l'Amiante.

La célébration de la fête nationale des Canadiens français est incluse dans le programme des manifestations marquant le centenaire de fondation de la paroisse Ste-Anne de Danville. Le défilé de la SSJB précèdera l'ouverture du Congrès eucharistique que S.E. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, inaugurerait le lendemain.

Les chars

Les 11 chars allégoriques plongeront la population de Danville dans le passé rappelant l'arrivée du premier curé la célébration de la première messe dite en plein air, la construction de la première église, du premier presbytère,

le premier baptême, la première assemblée des marguilliers, la première réunion de la Commission scolaire, l'érection de la première école, le premier mariage, l'arrivée des Carmélites, et le char allégorique de la St-Jean-Baptiste.

Procéderont à la construction de ces chars la garde paroissiale, la ligue du Sacré-Coeur, l'Association des pompiers, les Chevaliers de Colomb, l'Association des loisirs des jeunes de Danville-Shipton, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, le Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc, le Cercle des fermières, la Chambre de commerce, la LCF et la St-Jean-Baptiste.

Cette parade sera précédée d'une messe en plein air au reposoir, dans l'avant-midi, et suivie, en soirée, d'un banquet servi à l'académie Mgr Thibault, d'un concert donné par la chorale de M. et Mme Gérard Desjardis d'Asbestos et d'un feu d'artifice.



RAPPORT PARENT — Les citoyens de Richmond ont pu assister à une conférence qu'a prononcée M. Michel Marengo, président de la Régionale de l'Estrie sur le rapport Parent. Cette conférence avait été organisée par l'Association parents-maitres en étroite collaboration avec l'Association des professeurs. Dans l'ordre habituel, discutent entre eux l'abbé Armand Gauthier, aumônier de l'APM de Richmond, MM. Bernardin Sweeney, ex-président de l'APM de Richmond, Mme Léandre Lussier, présidente de l'Association des professeurs, et M. Ross Bedard, maître de cérémonie.

Assemblée de parents et professeurs à Richmond

Tout vérifier et retenir ce qui est bon dans le rapport Parent

(M. Michel Marengo)

Par André Therrien

RICHMOND, (AT) — La gent éducatrice de Richmond vient de se réunir pour entendre le président de la Commission régionale de l'Estrie, M. Michel Marengo, porter ses considérations sur le rapport Parent. Celui-ci a déclaré au début de son allocution: "En ce qui concerne le rapport Parent, il faut se rappeler cette parole de St-Paul dans une épître aux Corinthiens: "Il faut tout vérifier, et retenir ce qui est bon."

M. Marengo parlait à une assemblée constituée de parents et professeurs. Il commenta la situation du rapport Parent dans la société actuelle et apporta quelques considérations. Ceci l'emmena à rappeler une parole de St-Paul aux Corinthiens, parole qu'il leur adressait au moment où certaines données leur étaient fournies sans application concrète: "Il faut tout vérifier et ensuite retenir ce qui est bon."

"Les recommandations du rapport Parent sont d'ordre général", commença-t-il, et elles pourraient s'appliquer tout aussi bien en Chine, en France qu'au Canada. C'est pourquoi il faut en faire une approche sans préjugés, à la lumière des valeurs que l'on veut sauvegarder."

Ere de spécialisation

"Nous sommes à l'ère de la spécialisation. Mais il ne faut pas pour autant que nos écoles ne produisent que des spécialistes froids qui n'ont aucune culture. Car, pour réussir dans la vie, si on regarde ceux qui ont réussi, il ne suffit pas tellement d'avoir de vastes connaissances bien assises comme de la culture, de la sûreté de jugement et de la facilité à assimiler les données nouvelles qui n'ont pas fini d'arriver dans notre monde."

Ecole polyvalente

M. Marengo fit la louange du système de polyvalence avec des tuteurs: "Si les tuteurs sont acceptés, je suis pour la polyvalence. C'est une formule merveilleuse, mais qui demandera plus de personnel, et du personnel très qualifié."

Rôle des parents

Le président de la Régionale de l'Estrie s'adressa aux parents: "Parents, il faut que nous prenions une part dans l'éducation. Des résultats d'enquêtes menées auprès de jeunes couples sont terriblement inquiétants: on se marie sans savoir du tout ce que l'on fera des enfants, sans savoir

Conclusion

Le conférencier termina ainsi son allocution. On procéda ensuite à l'élection d'un nouvel exécutif à l'APM. Puis ce fut le goûter et la soirée prit fin.

Cercle de Richmond

Mme Roméo Marcotte choisie comme "Personnalité de l'année"

RICHMOND, (DNC) — Adressant la parole devant les membres du Cercle de personnalité de Richmond, M. Sylva Bergeron, animateur des cours a déclaré que le Cercle avait fait un choix judicieux en désignant Mme Roméo Marcotte "la Personnalité de l'année".

M. Bergeron a encore déclaré: "Le Cercle a voulu en décernant ce titre à Mme Marcotte, rendre un témoignage tangible à une citoyenne méritoire en couronnant ses efforts pour sa contribution à la communauté, aux sociétés et à ses concitoyennes."

A cette même occasion, le Cercle a remis une plaque souvenir à M. Patrick Desrosiers qui a été le président fondateur du Cercle et M. André Letourneau s'est vu remettre une carte de membre à vie comme marque de reconnaissance pour avoir été le fondateur du Cercle.

Boucher d'expérience demandé

S'adresser à: **MAGASIN IGA ROBERGE** Coleraine.

LE SYSTEME EKAISTRE D'ASPIRATEUR ELECTRIQUE. L'ACCESSOIRE DE NETTOYAGE DE MENAGER LE PLUS UTILE AU MONDE.

POUR DEMANDER UN BROCHURE

ROBERT POMERLEAU 173, Collee - 843-4677

MAGOG

A Bromptonville

Grand rôle d'évaluation cette année

BROMPTONVILLE, (AT) — Cette année, la municipalité de Bromptonville procède à un grand rôle d'évaluation. A cet effet, à la dernière séance du conseil, les édiles ont choisi les évaluateurs. Le président de ceux-ci sera M. Rosaire Morin, qui sera aidé par MM. Rosaire Pommerleau et Hervé Poirier.

Engagement

Dans un autre domaine, les édiles ont accepté l'engagement d'un policier qui travaillera sur le quart de nuit. Ce policier est M. Réal Duquette. M. Duquette avait été accepté en approbation le 1er janvier 1965. Sa période d'approbation était de deux mois.

Mercredi le 17 mars

Assemblée générale des Dames auxiliaires

WINDSOR, (DNC) — Les Dames auxiliaires de l'hôpital St-Louis de Windsor auront une assemblée générale mercredi 17 mars.

Cette réunion se tiendra comme à l'accoutumée dans la salle de la résidence des infirmières.

Il y aura rapport des divers comités et discussion sur certaines affaires nouvelles. La soirée se terminera par une partie récréative.

Toutes sont invitées.

Voir autres nouvelles en page 4

A VENDRE

PROPRIETE — Ancienne résidence de M. Pit. Mathieu, située au 75, Boulevard Bernard, à Drummondville. Cause: Décès. La superficie est de 13,000 pieds carrés environ. Les intéressés sont priés de téléphoner après 6h. p.m. à GR 2-4016.

Au grand avantage des provinces, la formule de rapatriement évitera la centralisation (Jean Lesage)

Plus d'avantages que d'inconvénients...

QUEBEC (PC) — La formule qui permettra la modification au Canada de la constitution canadienne comporte bien plus d'avantages que d'inconvénients, selon M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, qui qualifie d'ailleurs ceux-ci de "mineurs".

M. Lesage a déclaré au cours d'une émission de télévision au réseau anglais de Radio-Canada que si lui ni aucun de ses ministres n'ont jamais prétendu que le Québec obtiendrait directement un statut particulier de la délégation des pouvoirs selon les modalités qu'arrête la formule.

"Mais, a ajouté le premier ministre, cette délégation des pouvoirs, par les changements de nature administrative qui s'ensuivent, pourrait faciliter l'avènement d'un statut particulier pour le Québec".

"Par exemple, si les autres provinces se prévalaient de la disposition qui leur permet de déléguer certains de leurs pouvoirs à Ottawa, Québec se trouverait dans une situation particulière apte à préparer l'opinion publique à l'idée d'une destinée particulière pour le Québec".

QUEBEC, (PC) — La formule qui est actuellement soumise à l'Assemblée législative pour le "rapatriement" et la modification au Canada de la constitution canadienne renversera "au grand avantage des provinces" une tendance vers la centralisation des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral, a déclaré hier M. Jean Lesage, premier ministre du Québec.

Dans une causerie qu'il proposait de faire devant la Chambre de Commerce de Québec, M. Lesage a dit que ce sont les provinces "qui ont, de fait, le plus à gagner de la définition constitutionnelle d'une procédure d'amendement qui garantira à nos provinces leurs droits et assure leur participation à tous les amendements qui les intéressent".

"On me permettra bien de souligner l'illogisme, ou, du moins, l'inconscience de ceux qui parlent de refaire à neuf la constitution mais qui, en même temps, s'opposent à son rapatriement", a ajouté M. Lesage.

"Comment peut-on songer à modifier profondément ou même à réécrire la constitution sans d'abord prendre les moyens qu'il faut pour que nous, comme Canadiens et Québécois, en devenions les dépositaires?" a demandé le premier ministre.

M. Lesage a soutenu qu'en 1949, le gouvernement fédéral décida "unilatéralement" de se faire octroyer par le parlement britannique un pouvoir exclusif de persuasion qui découle d'un droit de veto de chacune des provinces sur tout amendement constitutionnel majeur.

Ce pouvoir exclusif du gouvernement fédéral représente un "danger qui sera définitivement écarté par le rapatriement proposé", a dit M. Lesage.

M. Lesage a encore affirmé



Le premier ministre Jean Lesage a défendu à deux reprises au cours de la même journée la formule de la constitution telle que proposée par le gouvernement Pearson...

Abonnez-vous à La Tribune

Mais ils sont assujettis aux mêmes conditions que les employés des services publics

Les professeurs ont le droit de grève

QUEBEC, (Par Claude Déry) — A l'Assemblée législative, défendant le projet de loi visant des amendements au Code du travail, Me Carrier Fortin a souligné qu'en endossant le rapport unanime du comité d'étude constitué pour analyser les conditions de travail des instituteurs, le gouvernement accordait maintenant le droit de grève aux enseignants mais assujettissait ce droit à la réglementation spéciale prévue pour les services publics.

Avant de déclarer la grève, conséquemment, les instituteurs devront, si la loi est sanctionnée sans amendements nouveaux, donner par écrit au ministre du Travail, un préavis de leur décision huit jours à l'avance.

A ce moment, le conseil des ministres peut aviser et juger si la grève anticipée met en danger l'éducation des enfants et, dans l'affirmative, peut instituer une commission d'enquête, pour scruter le problème, ou émettre une injonction en Cour supérieure, pour empêcher l'arrêt de travail ou des journées d'études.

Ont participé aux débats sur cette importante législation, MM. Jean Lesage, Daniel Johnson (Bagot), Paul Dozois (Mtl-St-Jacques), Maurice Bellemare (Champlain), et Gabriel Loubier (Bellechasse).

Autres nouvelles sur la politique provinciale (voir page 12)

Amendements au Code du travail...

Les instituteurs auraient voulu se faire entendre avant l'adoption du bill

QUEBEC, (Par Claude Déry) — La Corporation des instituteurs du Québec a fait parvenir hier, à MM. Jean Lesage, Carrier Fortin (Travail), Paul Gérin-Lajoie (Education), Daniel Johnson (chef de l'opposition), et Albert Gervais (député de Montmorency), un mémoire sur le bill 15 qui devait être adopté sur division en deuxième lecture, et, par la suite, au comité plénier de l'Assemblée législative hier après-midi.

La corporation précise, dans un communiqué remis à la tribune parlementaire hier soir qu'elle attendait vainement du ministre Fortin, par l'intermédiaire du projet législatif, confirmation d'une entrevue qu'elle désirait obtenir avant que le bill ne soit adopté au comité plénier.

Effectivement, les amendements au Code du travail pour y insérer le secteur des instituteurs, devrait subir sa troisième lecture au parlement dans les prochaines vingt-quatre heures, mais l'on sait déjà que l'opposition fera bloc pour contrecarrer ce projet gouvernemental qui, selon les porte-parole de l'I.N., constitue un autre pas décisif du gouvernement pour étayer l'éducation, rendre illusoire le droit de grève aux éducateurs et brimer la liberté des commissions scolaires.

On peut donc anticiper un nouveau débat sur ce sujet.

Aujourd'hui à Québec

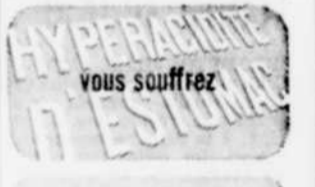
En plus du bill 15, l'Assemblée législative sera appelée à étudier aujourd'hui un projet avancé par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, pour porter de \$150,000 à \$300,000, le fonds de roulement de l'Office du crédit agricole, afin de permettre à cet organisme de subvenir aux urgences des cultivateurs et de les aider à solder des arriérés de taxes ou d'assurances.

On doit également aborder l'étude de deux mesures destinées à amender la Loi des compagnies et des corpora-

tions et enfin celle qui ajoute à l'assurance-édition.

Et si le temps le permet, on entamerait l'analyse du budget record de la province mais en se penchant d'abord sur les crédits demandés par le ministère des Affaires culturelles.

Précédemment, durant la matinée, le comité des procédures civiles et le comité spécial formé pour l'étude de la Loi des mines siègeront au parlement, tandis que le ministre de la Famille et du Bien-être social, M. Emilien Lafrance, donnera une conférence de presse sur les nouvelles structures de son département.



vous souffrez

vous ne souffrez plus

hyperacidité d'estomac soulagée rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Fraîcheur de menthe! Action encore plus rapide. Facile à prendre n'importe où. En rouleau de poche bien connu, en boîte économique de 3 rouleaux et en façon familial de 100 comprimés.

TUMS pour l'ESTOMAC

Le prix compte-t-il quand on s'intéresse aux exclusivités, à la ligne, au rendement et à la sûreté de fonctionnement?



Bien sûr!

Même si vous voulez une automobile qui soit construite pour durer, qui fonce comme un guépard affamé et qui ait le chic de Miss Univers, vous devez tenir compte de votre budget.

Voici pourquoi la Rambler American est la voiture qu'il vous faut. Vous pouvez choisir parmi 8 modèles différents. Parmi ceux-ci, la moins chère des conduites intérieures construites au Canada, la moins chère des wagonnettes construites au Canada, la moins chère des "Hardtop" et la moins chère des décapotables construites au Canada. (Nous aussi pensons que nous devons tenir compte de votre budget.) Une de ces voitures possède tout ce que vous désirez—tout, même un prix à votre portée.

Ligne? Regardez. Il y a des modèles de

carrosserie que vous n'hésiteriez pas à payer plus cher... s'il le fallait.

Rendement? Notre tout nouveau six cylindres "Torque Command" de 155 CV est un moteur qui mérite qu'on s'y attache (un moteur hors-pair, envié des autres). Grâce aux sept paliers de son vilebrequin et à ses huit contrepoids, vous roulez sur du velours, à l'aller comme au retour. Et que dire des fougues six cylindres de 90 et 125 CV qui bouillent les stations-service.

Sûreté de fonctionnement? Rambler a été un pionnier dans ce domaine. C'est ce qui a fait sa réputation, la meilleure réputation dans le monde de l'automobile. La Rambler American, c'est la qualité honnête qui vous donne l'assurance de rouler, sans ennui, pendant des dizaines de milliers de milles.

Sûreté de fonctionnement, voilà le langage Rambler. (Nous pensons, quelquefois, que personne d'autre ne parle ce langage... pas couramment, en tout cas.)

Et les exclusivités? Comptez-les: la carrosserie monocoque "Uniside", sûre, solide, pas de grincement; le bain complet anti-rouille; les freins à double sécurité; le revêtement de céramique du silencieux; les vitres latérales bombées et les options—des douzaines d'options—de la transmission automatique aux sièges inclinables équipés d'appuis-tête.

Avec tout ce que nous vous avons appris de la Rambler American, pouvons-nous toujours affirmer que c'est la moins chère des automobiles construites au Canada? Nous en sommes certains. Rendez-vous-en compte vous-même.

La moins chère des automobiles construites au Canada.

La Rambler American

UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED

Allez voir, dès aujourd'hui, la Rambler American, la spacieuse Classic et la luxueuse Ambassador, chez votre concessionnaire Rambler.

EASTERN TOWNSHIPS MOTORS LTD.

2222 ouest, rue King — Tél.: 569-3604 — SHERBROOKE

- | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|---------------------------------------|--|
| ASBESTOS
ASBESTOS AUTO
ELECTRIC ENR. | COATICOOK
ROBERT AUTO
ELECTRIQUE ENR. | DRUMMONDVILLE
FRECHETTE
AUTOMOBILE ENR. | DRUMMONDVILLE
GARAGE PARENT
ENR. | THETFORD MINES
ANDRÉ BERGERON
AUTOMOBILES INC. | VICTORIAVILLE
BOIS-FRANCS
AUTO. | WARWICK
LAROUCHE
AUTOMOBILE ENR. |
|--|---|---|--|--|---------------------------------------|--|



DISQU'O 7
7h.30 JEUDI canal 7